

Propos
La mélancolie ne ranime per-
sonne.
Les meilleures choses n'ont pas
de tarif.
L'idéal ne veut pas rester au fond
des sottises.

Diogène

Les paris
Cinq jours avant le scrutin, aux
Etats-Unis, la cote des paris est de 3
à 1 sur les chances respectives de
M. Roosevelt et de M. Hoover.

La neige

Pour emprunter cent mille dollars,
l'administration municipale a be-
soin d'une permission spéciale du
gouvernement ou du vote de la ma-
jorité des propriétaires.

Indignation

La discipline défend à un officier
français d'exprimer publiquement
ses avis personnels sur la politique
étrangère.

Faillite

A certains points de vue, le plan
quinquennal de Staline sera en re-
tard sur les plans de la politique du
Tsar.

TEMPERATURE

Table with 2 columns: Location and Temperature (Min. Max.). Includes Toronto, Vancouver, Edmonton, etc.

PROGNOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-
Laurent: — Vents du nord, beau et
frais, neige locale.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANÇAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 235

QUEBEC, JEUDI 3 NOVEMBRE 1932

Tirage certifié par l'A. B. C.

SEIZE PAGES

SUIVEZ C-K-C-V

12.00: Variétés; 12.15: Nicholson & Brock; 12.30: La Charcuterie A. Hébert; 1.00: Rex Battle; 6.30: A.-L. Huot; 6.45: Omer Rousseau; 7.30: Four les enfants; 9.00: Le Courrier de l'Air; 9.30: Comédie; 10.00: Musique.

VOTE DE 109 A 71 CONTRE UN AMENDEMENT COOTE

Le député de MacLeod de-
mande de rendre la ratifi-
cation de nos accords
conditionnelle à la promes-
se d'établir la parité du
dollar canadien et de la li-
vre sterling. — L'hon. M.
Stevens conseille à M.
Coote de ne pas aller plus
loin avec son amendement,
en l'assurant que le gou-
vernement étudie la ques-
tion du change et aura une
décision à annoncer bien-
tôt. — Le proposeur insis-
te, un vote est pris et l'a-
mendement est battu.

INTERESSANT DEBAT

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 3. — L'honorable H.-H.
Stevens, ministre du Commerce, a
déclaré, hier soir, à la Chambre des
Communes, que le gouvernement cana-
dien s'intéresse profondément à
la question du change. Ses remar-
ques furent suivies par un amendement
proposé par M. G.-G. Coote,
fermier-uni, de MacLeod, qui de-
manda de rendre la ratification de
l'accord commercial anglo-canadien
conditionnelle à la promesse d'éta-
blir la parité du dollar canadien
et de la livre sterling.

Le ministre conseilla de ne pas al-
ler plus loin avec cet amendement.
"J'admets avec le député de Mac-
Leod", dit-il, "que le Canada ne peut
concurrencer heureusement sur le
marché anglais, des pays comme
l'Australie, l'Argentine et le Danemark,
qui ont une monnaie plus dé-
préciée que celle du Canada. C'est
la question qui doit venir sur la table
à la prochaine conférence internationale.
De plus elle fait actuellement
le sujet d'une étude approfondie de
la part du gouvernement".

Neanmoins M. Coote demanda le
vote sur son amendement qui fut
battu par 109 voix contre 71.
"Je suis sûr", déclara le mi-
nistre, "que le premier ministre et
mes collègues s'occupent de cette
question et il se peut que d'autres
moyens soient trouvés pour obvier à
cette difficulté. Si j'étais porté à
croire à l'absence de toute autre so-
lution, je serais enclin à appuyer la
motion de mon honorable ami, non
pas dans sa présente forme, mais
en tenant compte de l'idée qu'il a
vue. Il est bien possible qu'une étu-
de plus approfondie apporte une so-
lution".

BERLIN IMPOSE UN DROIT SUR LE BLE

Un droit de \$1.77 par tonne de blé
est imposé sur le blé importé d'a-
près les certificats d'importation.
NOUVEAU SYSTEME
(Serv. de la Presse Canadienne)
Berlin, 3. — Un nouveau tarif pour
le blé a été mis en vigueur, en Al-
lemagne, hier. Il impose un droit
de \$1.77 par tonne sur le blé importé
d'après les certificats d'importation.

UN EMPRUNT AUX BANQUES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 3. — On a appris ici,
hier soir, que le gouvernement
canadien a, cette semaine, em-
prunté \$35,000,000 aux banques
pour deux ans à un intérêt de
4 et demi pour cent. Il s'agit
d'une transaction ordinaire qui
n'a rien à voir avec le taux du
change.
Cet argent fut offert au gou-
vernement, et comme le taux
d'intérêt était inférieur à celui
des obligations actuelles en
vente, il crut bien faire en l'ac-
ceptant.

ANNIVERSAIRE EN ITALIE



Les fascistes d'Italie viennent de célébrer bruyamment le 10e anniver-
saire de l'instauration de leur régime. On voit ici Mussolini adres-
sant la parole à plus de 25,000 de ses partisans au cours d'une
grande réunion publique, à Rome.

DEFENSE DES ACCORDS PAR C.-N. DORION

Le député du comté de Qué-
bec fait l'éloge du travail
de la conférence.
UNE ATTAQUE
"Pourquoi M. Lapointe laisse-
t-il le nationalisme pour
devenir chef?"
LE DEBAT HIER
(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 3. — Déclarant que les
accords résultant de la conférence
impériale d'Ottawa comporteront fi-
nalement des avantages pour le Ca-
nada et l'Empire, M. C.-N. Dorion,
conservateur, de Québec-Montmor-
rency, a repris le débat sur le pacte
commercial anglo-canadien, hier
après-midi, à la Chambre des Com-
munes. "La Grande-Bretagne", dit-
il, "a toujours été un exemple de
l'indépendance qui est le fondement
de l'Empire. Le résultat net de la
conférence sera de faire dériver vers
les pays de l'Empire cette partie du
commerce britannique qui actuelle-
ment est dirigée vers d'autres pays.
Je crois que la conférence a donné
au monde entier un exemple à sui-
vre".

"J'admets", dit M. Dorion, "que les
quelques arguments que j'apporterai
dans ce débat ne convaincront pas
mes bons amis de l'autre côté de la
Chambre. D'ailleurs, je n'ai nul-
lement cette ambition. Cependant,
je crois de mon devoir de donner mon
opinion sur les accords qui ont été
signés à Ottawa l'été dernier et, non
déplacé à M. Taschereau, j'ajoute
que cette opinion me semble parta-
gée par mes braves électeurs.
"J'ai entendu l'autre jour, et j'ai lu
dans le Hansard, le discours pronon-
cé par mon honorable ami l'ex-mi-
nistre de la Justice (M. Lapointe).
Le principal argument qu'il a invo-
qué est que le traité que nous avons
signé est le meilleur moyen de s'allier à
l'impérialisme de son parti, au cas
où il plairait — peut-être plus tôt
qu'on le pense — à la députation
libérale de remplacer le chef actuel
du parti par l'ex-ministre de la Jus-
tice", ajouta l'orateur.

L'honorable Charles Stewart, libé-
ral, d'Edmonton, laisse entendre en
suite que cet accord valait, des
taxes additionnelles au peuple ca-
nadien. "J'ai toujours été un libé-
raliste", dit-il, "mais je ne veux pas
entendre parler d'entraves qui empê-
chent un pays désireux de trafiquer
avec le Canada de le faire. En étu-
diant ce pacte, on est surpris de voir
le meilleur moyen de s'allier à l'im-
périalisme de son parti, au cas
où il plairait — peut-être plus tôt
qu'on le pense — à la députation
libérale de remplacer le chef actuel
du parti par l'ex-ministre de la Jus-
tice", ajouta l'orateur.

UN INCIDENT HEPBURN A LA CHAMBRE

Le député de West Elgin veut
provoquer un débat immé-
diat sur la Sun Life.
MOTION HORS D'ORDRE
La décision du président est
maintenue. — 15 libéraux
votent avec la droite.
M. WOODSWORTH S'AGITE
(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 3. — Les efforts tentés,
hier, à la Chambre des Communes,
pour amorcer le débat sur les af-
faires de la Sun Life Assurance
Company of Canada ont échoué.
Au milieu de nombreuses inter-
ruptions, le président de la Cham-
bre a décidé que le sujet n'était pas
assez important pour mériter tempo-
rairement de côté la discussion sur
le pacte commercial anglo-canadien,
et sa décision fut soutenue par un
vote de 128 contre 55.

AFFAIRE MYSTERIEUSE

Le cadavre d'un inconnu est décou-
vert à 15 milles de Mattawa, Qué.
(Serv. de la Presse Canadienne)
Mattawa, Ont., 3. — On a trouvé
les restes d'un inconnu près de
Bang's Lake, dans la région de la
rivière Snake, à 15 milles au nord
de Mattawa, dans Québec. Ces res-
tes ont été apportés ici et la police
policinale de Québec a commencé
une enquête.
On calcule que l'homme fut suc-
comber il y a un an ou plus. Le
corps fut trouvé agenouillé contre
un tronc d'arbre, avec une corde
autour du cou. Il avait sur lui une
montre en or portant le numéro
1748185, une boîte d'allumettes an-
nonçant un hôtel de Mattawa, et
un chapeau acheté à North Bay.
L'homme mesurait environ 5 pieds et
six pouces et demi, et pouvait avoir
50 ans environ.
DIPHTHERIE
Pour les rhumes, bronchites, catarrhes
et toutes les affections
des voies respiratoires.

VOTE DE 254 CONTRE 60 A WESTMINSTER

Un amendement libéral au
bill des accords d'Ottawa
est défilé.
LES PREFERENCES
Le blé canadien n'y aura
droit que s'il est expédié
par nos ports.
UNE DECLARATION
(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 3. — (Par George Ham-
bleton de la Presse Canadienne) Le
gouvernement a maintenu, hier soir,
que le blé canadien consigné direc-
tement du Canada au Royaume-Uni
jouira d'une préférence de six cents
le minot, mais que le blé du Domini-
on expédié aux Etats-Unis et re-
consigné des Etats-Unis au Royau-
me-Uni ne bénéficiera pas de cette
préférence.

L'opposition libérale ne réussit
pas à faire modifier cette attitude
en soumettant un amendement au
bill des accords d'Ottawa.
M. Graham White, libéral, sug-
géra d'insérer dans le bill une clause
stipulant qu'aucune marchandise
manufacturée ou produite n'im-
porte quelle partie de l'empire ne
devra être privée du traitement pré-
férentiel dans le Royaume-Uni,
quand bien même elle aura passé
pas le territoire d'un pays étranger
en transit.

Cet amendement fut supporté par
Sir Percy Harris, mais le gouver-
nement refusa de l'accepter.
M. Leslie Hore-Belisha, secrétaire
financier du Trésor, déclara: "Un
tel amendement atteindrait à la ba-
se tout le principe des préférences
impériales. Lorsque nous parlons de
préférence impériale, nous voulons
qu'elle s'applique à une consigna-
tion d'un port de l'empire à la Grande-
Bretagne. Nous accordons même le
benefice de cette préférence si l'ar-
gicle en question traverse un pays
étranger. Mais si en cours de route
à travers ce pays étranger, il est re-
consigné, il ne sera pas sujet à la
préférence tarifaire".

"Le but des préférences", dit-il,
"est d'encourager le commerce di-
rect. Nous voulons commercer di-
rectement avec le Canada, et pré-
férer les tarifs qui nous permettent
de maintenir la liberté de commerce
et d'observer les conditions établies".
L'amendement libéral fut battu
par 254 voix contre 60.

UN VERDICT DE MANSLAUGHTER

Dans la cause de Charles-Henry
Pardy, de Durham, qui subis-
sant un procès pour meurtre aux
Assises d'Arthabaska.
SENTENCE PLUS TARD
(Serv. Spécial à l'Événement)
Arthabaska, 3. — Charles Hen-
ry Pardy, de Durham, accusé du
meurtre de son enfant nouveau-né,
a été trouvé coupable de man-
slaughter, hier après-midi. Deux au-
tres accusés, du même genre qui
pesaient sur Pardy ont été suivies
du même verdict. Le Juge F. Gib-
son qui présidait le tribunal dans
cette cause rendra son jugement à
la fin du terme.

La Couronne représentée par Mre
Wilfrid Girouard produisit cinq té-
moins, dont Rose Mary Pardy, la fil-
le, l'accusé et la mère de l'en-
fant. Elle déclara que son père
lui avait avoué qu'il avait trans-
porté le nouveau-né à la grange et
qu'il lui avait égaré la tête contre le
mur, qu'il avait ensuite enterré le
cadavre avec le secours de son fils.

NOUVEAUX COLONS

(Spécial à l'Événement)
Montréal, 3 novembre. — Un autre
groupe de "retour à la terre" com-
posé de 25 chefs de famille et de
leurs fils partira vendredi soir par le
Canadien National pour Villeneuve-
et-Abitibi. Ces colons seront suivis
dans quelques temps par leurs fami-
lies.
Lundi soir, sont parties de la gar-
de de la rue Moreau, de Canadien
National 47 personnes qui allaient
s'établir à Authier et à Belcourt.
Abitibi. Parmi ces nouveaux colons
il y avait dix pères de famille qui
allaient préparer les voies à leurs
familles et cinq familles qui allaient
rejoindre leur chef. Parmi ces der-
nières l'on en remarquait trois qui
comptaient un total de 21 enfants.

Baisse de la taxe sur les cigarettes ?

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, 3. — Le Toronto Globe, dans une dé-
pêche de son correspondant à Ottawa, dit aujour-
d'hui qu'une réduction de 33 pour cent dans la taxe
d'accise sur les cigarettes sera effectuée au cours
de la présente session du parlement.
Le journal ajoute que les manufacturiers cana-
diens profiteront substantiellement de cette réduc-
tion et abaisseront probablement le prix du détail
en augmentant le nombre des cigarettes dans cha-
que paquet. Le Globe dit qu'à première vue ceci
peut représenter une forte diminution de revenus
pour le gouvernement, mais que cette réduction sera
compensée par une augmentation de la consomma-
tion.
La taxe d'accise actuelle est de \$6. par mille
cigarettes et elle rapporte au gouvernement environ
\$30,000,000.

CONVENTION DE RADICAUX-SOCIALISTES

A son retour d'Espagne, M.
Herriot va rencontrer ses
partisans.
A TOULOUSE AUJOURD'HUI
Un pacte consultatif contre
la guerre sera alors soumis
aux délégués.
A GENEVE ENSUITE
(Serv. de la Presse Canadienne)
Paris, 3. — Un pacte consultatif
contre la guerre est suggéré dans le
nouveau plan d'armements que la
France présentera à Genève vendred-
i, annonce un rapport sur les af-
faires étrangères, qui sera soumis
aujourd'hui à une convention du
parti radical-socialiste du premier
ministre Herriot.

Le plan envisagé également un é-
tat-major militaire général qui
fonctionnera lorsque la paix de
l'Europe continentale sera menacée.
Cet état-major aura à sa dispo-
sition un chiffre fixe de conseillers
entraînés. Les hommes se sont assignés
à cet état-major par les divers pays
continentaux qui acceptent ce
plan.

Le rapport en question sera pré-
senté à la convention du parti à
Toulouse, aujourd'hui, par M. Fran-
çois de Tesson, vice-président du
comité des Affaires Étrangères de
la Chambre des Députés, et l'un des
adversaires politiques intimes de M.
Herriot.

NEGATION COMPLETE DE J.-A. MACHRAY

Le vieillard condamné à 7 ans de
pénitencier nie avoir profité de la
dilatation des fonds de l'uni-
versité du Manitoba.
TEMOIGNAGE PATHETIQUE
Staney Mountain, Man., 3. — (Par
Ernest Burritt, de la Presse Cana-
dienne) Réunie autour d'un lit de
malade, dans l'édifice réservé à
l'administration du pénitencier de
Staney Mountain, une commission
d'enquête a entendu, hier, John A.
Machray déclarer qu'il connaissait
peu de choses de la débacle finan-
cière d'un million de dollars qui lui
a valu une condamnation de sept
ans de pénitencier.

LES COMMUNISTES A LONDRES

Malgré la douleur qui le faisait
crier parfois, il leva à plusieurs re-
prises une main blanche et trem-
blante pour affirmer qu'il n'avait
aucun souvenir de ce qui avait pu
se passer dans son bureau.
Parfois il devint incohérent et sa
voix faible ne laissa échapper que
des mots sans suite. Il remit final-
lement au chef des commissaires
nommés par le premier ministre
Bracken pour tirer cette affaire au
clair, une lettre à l'adresse de son
ancien associé, lettre priant ce der-
nier de réunir des faits à même les
documents de l'ancien bureau de
Machray, afin d'aider la commis-
sion dans son travail.

IL RESTE UNE TRANCHE DE 32 MILLIONS

Le succès de l'emprunt fédé-
ral de 1932 dépend du pe-
tit souscripteur.
PREMIERS RAPPORTS
Lundi et mardi il a été versé
\$48,000,000. — Pas de
chiffres pour hier.
OTTAWA OPTIMISTE
(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 3. — Le succès de l'em-
prunt fédéral de 1932 dépend des
petits souscripteurs, a-t-on déclaré,
hier soir, lorsque la compilation des
chiffres de lundi et de mardi a ré-
vélé qu'il y avait encore du terrain
à franchir pour atteindre au but vi-
se, \$80,000,000.

LE GENERAL S'EXPLIQUERA A M. BONCOUR

Un officier français a dé-
noncé les récentes activi-
tés de l'Allemagne.
MEPRIS DES TRAITES
LE MINISTRE AVAIT DEMANDÉ LE
SILENCE ET IL SE FAIT REMETTRE
LE DISCOURS.
DEUX PROCUREURS DE OHIO PARTENT
POUR LA GRÈCE
(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 3. — M. Charles-A.
Bellows et M. Andrew-J. Vlachos,
assistants-procureurs de l'état, de
Chicago, se sont embarqués pour
l'Europe, hier, dans le but de rame-
ner aux Etats-Unis Samuel Insull, le
magnat d'utilités publiques de
Chicago, actuellement réfugié en
Grèce. Au moment de s'embarquer,
ils ont refusé de dire s'ils avaient
les papiers voulus pour assurer le
retour d'Insull aux Etats-Unis, mais
ils ont toutefois déclaré: "Nous
n'entreprendrions pas un tel voyage
si nous n'étions pas certains de ré-
ussir".

LES NATURALISATIONS

32,517 étrangers ont été naturalisés
citoyens du Canada en un an.
(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 3. — Un total de 32,517
étrangers ont été naturalisés citoyens
du Canada au cours de l'année
terminée le 31 mars 1932, d'après
un rapport déposé sur la table de
la Chambre des Communes, hier,
par le gouvernement en réponse à
une demande de l'honorable M.
Fernand Rinfret, député libéral de
St-Jacques, Montréal.

RAPPORT A LA CHAMBRE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 3. — Un rapport soumis
à la Chambre des Communes, hier,

LES COMMUNISTES A LONDRES



Deux agents de la force constabulaire de Londres conduisant au cachot
un chef communiste à la suite d'une querelle entre les communis-
tes et les fascistes, à Trafalgar Square, pendant une assemblée de
Sir Oswald Mosley, chef du nouveau parti fasciste.

# ON PROJETTE LA CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT POUR LE FROMAGE

Les expéditions de ce produit ont pris une ampleur peu ordinaire. — Il est probable qu'à la fin de la saison on aura expédié en Europe plus de 120,000 boîtes. — La prochaine année serait encore meilleure et l'on semble vouloir être en mesure d'accommoder encore davantage les expéditeurs.

## UN PROJET SÉRIEUSEMENT ÉTUDIÉ

D'ici à la fin de la saison maritime, les statistiques du port révéleront probablement que plus de 120,000 boîtes de fromage ont été expédiées, de Québec en direction de l'Europe. Ce sera donc une année record pour le port de Québec, dans ce domaine. Toutes ces expéditions ont été faites via Québec, les fabricants ayant de plus grandes facilités pour diriger leur produit vers notre ville que pour les expéditeurs à Montréal, comme la chose se pratiquait par le passé. Durant tout l'été les Entrepreneurs Frigorifiques de la Commission du Havre ont regaré de millers de caisses du plus beau fromage canadien. Régulièrement, des commandes partaient de Québec et des wagons étaient requis pour transporter les caisses auprès des quais où des navires étaient en partance pour le Vieux Continent. On a remarqué que le travail a toujours été exécuté avec grande précision et rapidité, ce qui fortement encouragé expéditeurs et

armateurs. Aussi entrevoit-on une brillante saison pour 1933. Devant l'ampleur que prend ce commerce, on songe sérieusement à transformer un des édifices avoisinant les Entrepreneurs Frigorifiques en une vaste gare électrique où tous le fromage pourra être conservé en attendant l'arrivée des navires. Des plans sont actuellement à l'étude et il est probable qu'au cours de l'hiver l'on sera soumis au Comité des Travaux de la Ville ainsi qu'au capitaine Hervé Babin, grand des entrepôts, pour approbation finale. Le travail sera exécuté à bonne heure le printemps prochain et parachevé quelque temps avant l'ouverture de la saison maritime. Ce projet est à l'étude depuis quelque temps déjà et sera très probablement adopté. S'il se matérialise, comme tout l'indique, Québec sera peut-être le seul port au Canada à être doté d'un entrepôt spécial pour la conservation du fromage. — J. V.

# LE "TRAPAIN LAW" SE RA L'UN DES DERNIERS NAVIRES A NOUS QUITTER

Nous avons appris hier aux bureaux de la Robt. Bédard Company que le frégate "Trapain Law" serait l'un des derniers navires de novembre, soit vers le 28, et ferait de Québec son port d'attache. Ce navire de 8,000 tonnes, construit aux chantiers de Connell, à Glasgow en 1930, a été acheté d'abord par la compagnie Donaldson, de Glasgow qui l'utilisera pour ce voyage tardif sur le St-Laurent. C'est le premier voyage du "Trapain Law" sur le fleuve. On ne sait pas encore si le vaisseau ne changera pas de nom avant son départ de Glasgow vers la fin du mois. En arrivant ici, il sera dirigé vers les quais de la Robert Bédard où il chargera un cargaison complète de papier et de marchandises générales. D'une longueur de 405 pieds de

longueur par 55 de large et ayant des soutes d'une profondeur de 28 pieds, il pourra prendre à son bord un énorme chargement. Ce sera croit-on l'un des derniers navires à s'arrêter dans le port de Québec cette saison-ci.

## LE "PACIFIC COMMERCE"

Le "Pacific Commerce" entrera ce matin dans le Bassin Louise pour y descendre un cargaison de bois venant de la Colombie-Britannique. Le navire demeurera ici quelques jours avant de continuer sa route vers Montréal où il descendra ce qui lui restera de sa cargaison. On le chargera un cargaison complète de papier et de marchandises générales. D'une longueur de 405 pieds de



**NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE à WASHINGTON**

Par un train de luxe direct et sans changement de voiture jusqu'à Washington, via Hartford, New York, New York (gare Penn.), Philadelphie et Baltimore. Correspondance à New York, sans changement de gare, pour Atlantic City. Wagons-compagniments-salon (club), wagons-lits et wagons-chambrettes (à deux couchettes). Wagon-restaurant et voitures de première classe.

Le train de communication laisse la Gare du Palais à 3 h. 15 p.m., tous les jours (heure solaire).

**WASHINGTONIAN**

par le **CANADIEN NATIONAL**

Renseignements complets aux Bureaux de l'Événement, 10, rue Ste-Anne, et Hôtel St-Roch, Tél. 2-820.

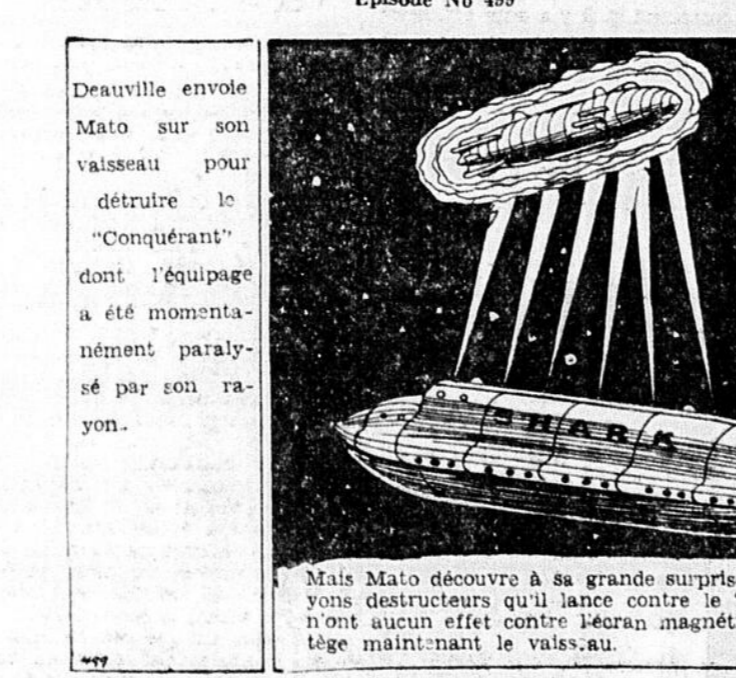
# AVEC L'ÉVÉNEMENT A TRAVERS L'EUROPE

(Suite)

19 juillet. — Il est 9 heures. Le signal du départ de l'hôtel est donné et l'auto, tout en prenant place dans la flotte de gondoles qui attendent à la porte. Une trentaine de minutes plus tard, après avoir navigué sur une foule de canaux, nous mettons pied sur le quai de la gare ferroviaire et prenons place dans notre wagon. Un train rapide s'engage sur la grande jettée qui relie Venise à la terre ferme et bientôt nous filons de nouveau à pleine vitesse à travers la superbe plaine lombarde que nous avons déjà traversée en nous rendant sur l'Adriatique, dimanche dernier. Nous ne sommes plus qu'à quelques heures de n'être plus au complet. Quatre de nos compagnons, notre aumonier, M. Tabbé Wilfrid Rodrigue, M. J.-E. Piché, M. Elphège Malette, M. Pageau et M. Victor Livernois sont demeurés à Venise pour prendre un train pour les côtes de la France et de Rome. Ils ne nous rejoindront maintenant qu'à Paris. Quant à nous, Stresa, sur le lac Maggiore est le prochain arrêt qui apparaît au programme. De toute nécessité, il nous faut revenir sur nos pas et toucher de nouveau Milan avant de partir, en direction de l'est vers la petite ville de Stresa. Nous achevons de déjeuner quand le train entre en gare de Milan, où nous avons juste quelques minutes pour sauter dans un autre convoi de la ligne du Simplon qui nous conduit sur les rives du lac de Stresa. Les montagnes sont maintenant toutes proches et, le rapide s'engage résolument à travers une série de gorges des plus pittoresques qui nous conduisent finalement à Sesto Calende, sur l'autrême sud du lac Maggiore. Maintenant, le nord, le nord progressons vers le nord, le coup d'oeil devient de plus en plus charmant. Nous traversons successivement, les petites villes d'Arona, de Meina, de Lesa, de Belgirate et au sein d'un long tunnel, nous sommes à la gare de Stresa. Là, la gare ferroviaire ressemble beaucoup plus à un jardin qu'à une grande gare qui domine le lac, qu'on de plus reposant après une journée aussi bien remplie. Dans le jardin, une multitude de lumières tranchent agréablement sur la façade d'une sombre montagne. C'est la petite ville de Pallanza, qui reçoit elle aussi de nombreux touristes chaque année. On ne peut se rassasier d'admirer un aussi joli panorama nocturne. Il faut toutefois se reposer car demain nous devons partir et rentrer en Suisse. Tout le monde a ordre de déposer son passe-port au bureau du concierge, tous les jours pour cette gentille police italienne à qui quelques-uns d'entre-nous bruis la politesse cependant au grand entrain de l'hôtel. À partir de l'heure, nous sommes à l'heure avec les autorités fascistes pour ce manque de dévouement à l'égard du

# LES AVENTURES D'ALBERT TRUC

Episode No 499



Deauville envoie Mato sur son vaisseau pour détruire le "Conquérant" dont l'équipage a été momentanément paralysé par son rayon.

Mais Mato découvre à sa grande surprise que les destructeurs qu'il lance contre le "Conquérant" n'ont aucun effet contre l'écran magnétique qui protège le vaisseau.

## Catarrhe du Nez ou de la Gorge

Mettez Vicks dans le nez ou le faire fondre dans l'eau chaude et l'inhaler.

### VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

part. Nous faisons toutefois de notre mieux pour accommoder le bon homme qui a été fort genti pour nous. C'est d'ailleurs la dernière fois que nous ennuions les voyageurs avec de semblables formalités. Et le couvre-feu est sonné.

Jacques VERREAULT (A suivre)

## LE "NORWEGIAN"

Hier midi, le "Norwegian" quittait Québec emportant dans ses cales un chargement de 6,000 caisses de fromage qu'il descendra dans le port de Liverpool. En faisant route de Montréal vers l'océan, ces jours derniers le "Norwegian" s'est arrêté aux Trois-Rivières et a souté plusieurs milliers de tonnes de papier et d'aluminium. C'était sa seconde escale dans le fleuve hier alors qu'il s'arrêta à Québec. En partant d'ici, le navire se dirigeait vers Halifax où le cargaison sera complétée avec plusieurs barils de pommes que l'on expédie sur les marchés anglais. La ligne White Star était l'agent du navire dans le port de Québec.

## LE SS. "SILVIA"

Pour la seconde fois cette saison, le navire "Silvia" s'arrêtera dans le port de Québec vendredi prochain pour descendre un chargement de poisson venant de Terre-Neuve et l'île du Prince-Édouard. Le "Silvia" a été le premier vaisseau à s'arrêter ici cette année arrivant de Terre-Neuve dans les premiers jours d'avril. Il doit alors passer plusieurs jours à Québec en attendant que le fleuve fut suffisamment dégagé de glace pour continuer sa route vers Montréal. Actuellement, le navire a en outre de sa cargaison de poisson un chargement de 35,000 sacs de patates qui seront descendus dans le port de Montréal.

## LES GOELETTES

Cpte A. Havington, Chut aux Ombres, Pointe Lével et Baugouan, "Don de Dieu", partira aujourd'hui. Cpte N. Banchette, Cap St-Ignace, "Tadoussac B", partira vendredi. Cpte W. Guilmet, Matane, St-Luc, Ste-Félicité, "Gilly", partira vendredi.

## PAS PRETS

Jos. Rouleau, Kamouraska, St-Alexandre, St-André, St-Pascal. Chs Simard, Grande Baie, Port-Arthur, Baguville. F. Bédard, Port-St-Siméon. J.-B. Desrochers, Riv. Blanche, Matane, St-Luc, Ste-Félicité.

## LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 9 h 33 a. m. et 9 h 47 p. m.

## LA PARADE

Notre nouveau curé Rev. M. Desnoyers s'est fait un devoir de visiter chaque famille de la paroisse qu'il tenait à saluer. Tous lui souhaitèrent la plus cordiale bienvenue ainsi qu'un bon dévoué vicar Révérend Bourbeau.

## MARIAGE

M. Raoul Hivon, électricien, unissait sa destinée le 25 octobre de celle de Mlle Jeanne Lefèvre, fille de M. Léopold Lefèvre, leur père respectif les accompagnant. Après le déjeuner servi chez les parents de la mariée les heureux époux sont partis pour un voyage à Montréal. Nos vœux les accompagnent.

## NOTES SOCIALES

M. et Mme Edouard Tremblay ont été reçus à l'hôtel de la Malbaie, avec Mme Marie Arthémis Murray.

## Le thé le plus en demande

# "SALADA"

Tout frais des plantations

site à St-Marc des Carrières chez son oncle M. Bona Dussault. — Mlle Rose Leduc qui a passé quelques jours chez sa mère, Mme Denis Leduc, est retournée à St-Marc. — M. Edouard Mayrand est de retour d'un voyage à Québec. — Mme R.-D. Laganière est retournée à Québec pour les mois d'hiver après avoir passé l'été chez Mme Auguste Barbeau.

## Il sait quoi prendre contre son mal de rein

Un Québécois a pris des Pilules Dodd pour les Reins. Louis Lawrence a trouvé du soulagement après avoir longtemps souffert.

## ST-IRENÉE

Mariage. — Le 23 octobre fut célébré le mariage de M. Joseph Manard, de la Malbaie, avec Mme Marie Arthémis Murray. — M. et Mme Antonio Tremblay (née d'Alida Boudreau) ont été reçus à l'hôtel de la Malbaie, avec Mme Marie Arthémis Murray.

## LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 9 h 33 a. m. et 9 h 47 p. m.

## LA PARADE

Notre nouveau curé Rev. M. Desnoyers s'est fait un devoir de visiter chaque famille de la paroisse qu'il tenait à saluer. Tous lui souhaitèrent la plus cordiale bienvenue ainsi qu'un bon dévoué vicar Révérend Bourbeau.

## MARIAGE

M. Raoul Hivon, électricien, unissait sa destinée le 25 octobre de celle de Mlle Jeanne Lefèvre, leur père respectif les accompagnant. Après le déjeuner servi chez les parents de la mariée les heureux époux sont partis pour un voyage à Montréal. Nos vœux les accompagnent.

## NOTES SOCIALES

M. et Mme Edouard Tremblay ont été reçus à l'hôtel de la Malbaie, avec Mme Marie Arthémis Murray.

## LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 9 h 33 a. m. et 9 h 47 p. m.

## LA PARADE

Notre nouveau curé Rev. M. Desnoyers s'est fait un devoir de visiter chaque famille de la paroisse qu'il tenait à saluer. Tous lui souhaitèrent la plus cordiale bienvenue ainsi qu'un bon dévoué vicar Révérend Bourbeau.

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT

# OISEAUX DE FRANCE

— PAR —

## PAUL SEGONZAC

Reproduction autorisée par la Presse Associée, Paris.

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT

No 39

Il dit ce qu'il avait fait pour la Louve et pour le fils de Jean Kerler et comment von Reissberg lui avait offert de gagner sa grâce en surveillant à Paris le misérable Gérard, qui s'était envolé pour commettre le vol en question.

— Je ne pouvais pas hésiter, monsieur le juge, j'acceptais de partir, et ces trois cents marks qu'on m'accusait d'avoir volés chez ce Kloss que je ne connaissais pas, c'est von Reissberg qui me les donna pour mes frais de voyage et de séjour à Paris, et il veut les faire payer aujourd'hui, et au fond, je reconnais qu'il n'a pas tout à fait tort de m'en vouloir; c'est grâce à moi que son espion n'a pas réussi; mais, encore une fois, je n'ai pas volé cet argent, il me fut remis de bonne volonté, sans que je l'aie demandé, et j'en ai fait l'usage convenu!

— Pardon! remarqua plaisamment le juge qui le récit du sergent avait profondément intéressé, pardon! il me semble que vous n'avez pas tout à fait répondu à ce qu'on attendait de vous.

— J'en suis fier, monsieur le juge! Oui, je suis fier d'avoir travaillé pour ma première patrie contre la nouvelle, et je suis prêt à recommencer, et je recommencerais, même si vous me renvoyez là-bas, c'est entendu: von Reissberg m'avait prévenu qu'il saurait me repincer si j'essayais de lui échapper; eh bien! donnez lui raison, qu'il me repince je vous jure que je finirai bien!

Le juge dut arrêter le brave sergent.

— Du calme! du calme! Vous n'en êtes pas encore là. Ce que vous venez de me faire entendre est si grave que je dois, avant toute décision, vérifier la sincérité de vos

dire, et pour cela il me faudra pouvoir vous confronter avec ceux que vous accusez et d'abord avec ce Gérard, dont vous faites le plus infâme des criminels.

— Comme il disait cela, on vint lui présenter une carte de visite dont la vue lui arracha un haut-le-cœur.

— Ah! par exemple!

— Il réfléchit quelques secondes, fit passer Müller dans un cabinet voisin, et donna l'ordre d'introduire le visiteur.

Le nom gravé sur la carte était celui de Cendrine, le fait n'empêcha pas Gérard qui entra.

— C'est là pas pour rien que le grand agent de von Reissberg avait retenu à Paris; il y avait encore quelque sale besogne à lui faire exécuter.

— L'entra, la tête haute, très décalé, très équilibré, et devant cet homme, l'expérience du danger auquel l'exposait sa folle audace, mais se sentait formidablement appuyé.

Il parla le premier:

— J'ai été prévenu, monsieur le juge, que vous aviez eu à vous occuper de moi au sujet de certains affaires mystérieuses qui vous ont fait retenir un nommé Müller.

— C'est exact, j'ai même lancé un mandat d'amener contre vous et, puisque vous voilà, je vous mets en état d'arrestation.

— Gérard ne se troubla pas.

— Comme il vous plaira, monsieur le juge, mais votre devoir est de m'entendre, et je vais vous prouver que je suis victime d'odieuses calomnies.

— Procédons par ordre: d'abord, votre identité?

Gérard sortit son porte-feuille et en tira des papiers au nom de Cendrine visés, paraphés, parfaitement réguliers; on avait eu le temps de les lui fabriquer.

— Puis, allant droit à l'accusation: — Je ne suis pour rien dans l'affaire que vous instruisez; c'est le nommé Müller qui m'accuse, veuillez me confronter avec cet homme.

— L'affaire de l'extradition suit son cours.

Et ce fut tout: il donnait l'ordre à son greffier de reconduire l'envoyé de l'ambassade, et cela fait, il signifiait à Gérard:

— Monsieur, j'ai la conviction que Müller a dit la vérité, mais comme vous avez soin de relever, je n'ai aucune preuve de votre participation à l'affaire que j'instruise; d'autre part, les crimes du nommé Gérard ont été commis en territoire étranger et relèvent d'une autre justice que la nôtre. Je me vois donc obligé de vous laisser sortir d'ici comme vous y êtes entré, et c'est ce à quoi je me résigne. Seulement, écoulez bien mon arrêt, le seul que je puisse rendre contre vous à cette heure; il est impossible que vous ne soyez pas puni, et vous n'échapperez que pour tomber ailleurs... Allez!

Il montrait la porte; c'était ce qu'attendait Gérard, il s'en alla en quittant:

— Et moi? réclama Müller.

— Qu'est-ce que vous faites de moi? Est-ce que vous allez m'envoyer là-bas?

Le juge lui tendit la main:

— Vous êtes un brave cœur, Müller, et ce n'est pas seulement pour frapper tôt ou tard le Gérard qui y a une justice immanente; elle se manifestera aussi pour vous sauver des griffes de ceux qui exigent votre extradition et vont l'obtenir.

— Ils vont l'obtenir!... Alors!... Alors!

Tout cela avait été évidemment



Ouf! Quel choc infernal!

Régardez! Le vaisseau du comte! Il se dirige en plein sur nous.

Ils vont se jeter sur le vaisseau de Deauville! Si le vaisseau de Deauville tente de percer l'écran magnétique qui nous entoure, nous allons rire.

Les explorateurs reprennent leurs sens pour constater que l'écran magnétique s'est formé juste à temps pour les sauver.

## Vente à Un Sou

### Rexall

Aujourd'hui, demain et samedi aux Pharmacies Rexall de QUÉBEC et LEVIS

## Par Cliff Farrell et Hal Colson



Copyright Public Ledger.

— Si tenez laissez passer... Deux mois avaient passé sur la libération de Ruisdal. Le tribunal arbitral n'avait pas encore rendu sa sentence: lié de cœur à la France, Ruisdal restait indépendant, minuscule État qui s'administrerait lui-même comme un canton suisse.

Le matin vers onze heures, un joyeux carillon s'envola du vieux clocher, s'éleva sur la campagne.

De la maison basse accrochée à la liste des bois de l'Étang Noir, ces bois, où Jean Kerler avait été assassiné, le garde que Frédéric avait installé là, sortit, humant l'air, prêtant l'oreille.

Guétre jusqu'au genou, son fusil sous le bras, il s'apprêtait à faire son habituelle promenade de surveillance.

Le son des cloches l'arrêta net.

— Ah! oui, c'est tout ce matin, murmura-t-il.

— Puis, secouant résolument la tête: — Non! Têtu, non. Je n'assisterais pas à cette fête de nos enfants. Je n'ai pas de place. Ma place, à moi, est ici, dans ces bois où je suis seul, où je peux encore veiller sur vous tous, guetter ce qui se passe derrière ce poteau maudit.

À cent mètres de là, se dressait le poteau frontière aux couleurs allemandes; ce poteau que la sentence du tribunal pouvait seule faire disparaître et qui, en attendant, restait là, goguenard et menaçant.

Le garde alla s'asseoir sur un banc, au pied d'un arbre séculaire.

— Les cloches!... Les cloches!... Les enfants... Ils doivent être bien beaux, et surtout, à Geneviève, dans sa robe blanche de mariée.

— Et vous demandez votre recette! Pour ta pâtisserie? — Oh! non. S'agit pas de pâtisserie, c'est plus sérieux que ça. S'agit d'amour... — Ah! bah!... Pour toi, bien entendu? — Claude souriait. — Tu m'as dit, en effet, que tu avais perdu ton cœur... — Et je m'en vais sans savoir si je reverrai jamais celle qui me l'a pris... Et alors, je voulais vous demander: comment avez-vous fait, vous, pour attendre si longtemps sans rien voir venir? — Claude cessa de sourire; ses sourcils se froncèrent. — Je t'aime mieux quand tu ris, mon petit gars, murmura-t-il. — Ben oui, moi aussi, fit le Parisien. Mais je ne peux plus, là! Je ne peux plus! C'est Marianne qui m'a joué ce tour-là... Je m'imagine à lui faire la cour; je croyais que c'était pour rien, comme avec celles de Paris, et puis, quand il a fallu penser à se séparer, pour toujours peut-être, j'ai senti là comme une griffe qui me serrait le cœur, me l'arrachait... et j'ai eu envie de pleurer! achève le Parisien se jetant dans les bras de Claude. — Mon petit gars! mon pauvre petit gars. — Claude tout remis par cette douleur, serrait le Parisien contre lui.

(A suivre)

Administration  
30-32 rue de la Fabrique  
TELEPHONE  
ECHANGE PRIVE 2-6412

# L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN  
Adolphe OSSO présente le triomphe de  
"L'AIGLON"  
d'après le chef-d'œuvre immortel d'Ed-  
mond ROSTAND. Avec  
Victor Francis - Jean Weber - Henri  
Desfontaines.

66ième ANNÉE No 235

QUEBEC, JEUDI 3 NOVEMBRE 1932

DEUX SOUS LE NUMERO

## M. LaFerté revient du Témiscamingue

### DEBAT SUR LA NEIGE A L'EXECUTIF

On doit décider aujourd'hui si la municipalisation sera mise en vigueur.

### QUESTION URGENTE

Si l'hiver nous arrivait subitement, qui s'occuperait de débayer les rues?

### REGLEMENT A ADOPTER

Le comité administratif doit discuter, cet après-midi, le problème de l'enlèvement de la neige et décider si la municipalisation sera mise en vigueur dans toute la ville ou si, comme l'an dernier, elle ne s'appliquera qu'à un certain nombre de rues, c'est-à-dire là où la majorité des propriétaires en fait la demande.

Nul doute que la chute de neige de mardi dernier n'incite les échevins à prendre une décision dès aujourd'hui, afin que les contribuables sachent à quoi s'en tenir sur le mode qui sera mis en vigueur avant que l'hiver ne nous arrive pour tout de bon. Une anomalie se présente, à l'heure actuelle. En supposant qu'une bordée de neige du bon vieux temps surviendrait aujourd'hui, demain ou la semaine prochaine, la ville de Québec ne pourrait débayer les rues ou le service de l'enlèvement était municipalisé l'hiver dernier. Le règlement qui décréterait la municipalisation dans ces rues n'est plus valide, n'ayant été passé que pour l'hiver de 1931-32. Comme il n'y a plus de règlement, si le département municipal des Travaux publics voulait occuper de l'enlèvement de la neige dans ces mêmes rues, la ville ne pourrait collecter aucun compte de neige, des propriétaires, et, en outre, ne serait pas couverte par les assurances en cas d'accident. C'est par un règlement que le conseil fixe en effet, la fonction dont les propriétaires paieront pour l'entretien de leurs rues par la ville, durant l'hiver, et les compagnies d'assurances ne couvriront les risques d'accidents que lorsqu'un règlement est en vigueur.

### PLUS DE 600 SE SONT INSCRITS

M. Alfred Crowe nous apprend qu'au-delà de 600 jeunes gens veulent profiter des offres du gouvernement fédéral.

### BASTION REMIS A NEUF

Au-delà de six cents jeunes gens, soit cinq cents de la ville et plus d'une centaine de la campagne, se sont enrégimentés sous les instructions du lieutenant-colonel J.-B.-P. Dunbar. Il est tout probable qu'ils seront terminés d'ici à quelques jours de façon à permettre l'ouverture de ce nouveau refuge pour l'été prochain. Ces jeunes gens, tous des célibataires, sans travail, sont assurés de trouver tout le bien-être désiré. Les salles du bastion, qui étaient inoccupées depuis 1922, ont été remises à neuf, une cantine a été créée, une des baraquas a été transformée en hôpital. L'aménagement de ces différentes salles est actuellement à se faire.

### CHEQUE DE \$285,152

Le C. P. R. règle son compte de taxes pour ses propriétés à Québec.

### LES FILS NATIFS

Assemblée lundi à l'hôtel St-Roch. — Election d'officiers.

Les membres de la Société des Fils Natifs du Canada ont eu lundi soir, à l'hôtel Saint-Roch, une importante réunion sous la présidence de M. Jean-Charles Harvey. Après les différents rapports, on a procédé à l'élection des officiers. Le nouveau bureau de direction se compose comme suit : président, M. J.-A. Lesage ; vice-président, M. Onésime Gagnon ; secrétaire, M. W. Turpin ; trésorier, M. Horace Philippon ; avocat, M. Léon Tremblay ; commandeur, M. J.-E. Coriveau ; trésorier, M. Robert Prémont ; garde intérieur, M. Eugène Gingras ; garde extérieur, M. Richard Turgeon ; archiviste, M. Adrien Palardou ; c. R., conseiller légal, M. Langis Galinipoult, avocat.

A l'issue de la réunion, les membres ont voté des remerciements au colonel Oscar Gilbert pour l'hospitalité qu'il a accordée aux Fils Natifs durant l'année.

contribuables, est meilleure, cette année que l'an dernier.

## L'HON. JUGE ALB. SEVIGNY A SON POSTE

M. le juge Sévigny siège pour la première fois depuis dix-huit mois.

### DES BONS SOUHAITS

Mmes E. Parent et B. Devlin les lui adressent au nom du Barreau.

### REPOSE DU MAGISTRAT

Après dix-huit mois d'absence, l'honorable juge Albert Sévigny est remonté sur le Banc de la Cour Supérieure, hier matin. C'était la première fois depuis le grave accident dont il fut la victime le 3 avril 1931 que le distingué magistrat remplissait ses hautes fonctions de juge. Son retour au Palais de Justice a causé une vive joie parmi les membres du Barreau. MM. Bernard Devlin, C.R., et Emile Parent, C.R. se sont faits les interprètes de leurs confrères pour lui exprimer leurs félicitations et leurs souhaits.

Quant l'honorable juge Sévigny fut pris place sur le banc, M. Parent, un des procureurs dans la cause qui allait être entendue, se leva. "Je tiens", dit-il, "à féliciter Votre Seigneurie d'avoir récupéré ses forces au point de pouvoir prouver, aujourd'hui, au Barreau de Québec le grand plaisir de vous revoir de nouveau associé de près à ses travaux. Le hasard a voulu que j'entre en combat cette agréable tâche. J'en suis heureux. Les membres du Barreau qui avaient été particulièrement sensibles à l'accident qui vous tenait éloigné d'eux depuis le début du mois d'avril 1931 vous revoient avec joie. Nous espérons que vous présiderez encore longtemps parmi nous à l'administration de la justice".

M. Bernard Devlin, autre procureur dans la même cause, ajouta : "Les paroles de mon confrère, M. Parent, sont certainement l'expression aussi sincère que spontanée des sentiments de tous nos confrères. Nous nous réjouissons, Votre Seigneurie, de votre retour au sein de la famille légale de la vieille capitale. Nous avons admiré votre vaillance dans une terrible épreuve et nous sommes heureux d'applaudir à la victoire que vous avez remportée".

L'honorable juge Sévigny remercia ensuite MM. Parent et Devlin. "Je suis particulièrement sensible", dit le distingué magistrat, "aux hommages et aux vœux que vous avez bien voulu m'exprimer. Je suis heureux de reprendre mes fonctions et de me retrouver parmi vous".

L'honorable juge Sévigny pria ensuite les deux avocats d'exprimer sa reconnaissance aux membres du barreau de Québec dont les sympathies si vives, dit-il, "ont été le meilleur agent de mon retour à la santé". Le président du tribunal parla aussi de la grandeur de la mission du juge et se dit encore prêt à servir, son courage étant doublé par les liens innombrables d'amitié qui l'entourent.

L'honorable juge Sévigny a entendu la cause Harbour et Vir contre Villeneuve et autres. Les deux mandeurs, mari et femme, font l'exploitation du bois. Ils veulent tenir Villeneuve et autres responsables d'avoir passé, sans droit, sur leur domaine et ils réclament en conséquence trois cents piastres de dommage.

## MORT DE MADAME DAMASE CAREAU

Madame Careau est décédée, après deux jours seulement de maladie, à la résidence de son fils, M. Louis Careau.

### AGEE DE 92 ANS

Nous avons appris avec regret la mort de madame Careau, née Thérèse Beauré, épouse de feu Damase Careau et mère de M. Louis Careau, entrepreneur-ménager de cette ville, décédée dans la nuit de mardi à mercredi, après deux jours seulement de maladie, à l'âge de 92 ans et 1 mois. Madame Careau demeurait chez M. Louis Careau depuis une vingtaine d'années. Elle laisse pour pleurer sa perte quatre fils, MM. Louis, Joseph, Eugène et Francis Careau, et deux filles, Mme F. Marois et Mme H. Martel.

Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église St-Coeur de Marie, et l'inhumation sera faite au cimetière de Pont-Rouge, comté de Fortenac.

### A ST-COEUR DE MARIE

En raison des funérailles qui doivent avoir lieu vendredi le 4 novembre à 9 heures, en l'église du St-Coeur de Marie, le Saint-Sacrement sera exposé à midi seulement, à l'occasion du premier vendredi du mois.

La famille éprouvée L'Événement offre l'expression de ses plus vives sympathies.

### AUX ANCIENNES DU BON PASTEUR

Dimanche, le 13 novembre, à 2 heures et quart, il y aura, au parloir du monastère de la rue Lachevetière, une réunion générale des anciennes élèves du Bon Pasteur. Toutes celles qui ont fréquenté les classes qui dirigent les Soeurs du Bon Pasteur, dans notre ville et au-delà, y sont invitées. Le Révérend Mère Générale, entouree du conseil de sa communauté et d'un groupe de dames, recevra les anciennes dans les parloirs des religieuses. Le programme comprendra ensuite une assemblée du bureau de direction, au cours de laquelle une casserole sera faite, un goûter, la visite du monastère, du noviciat, des vieux souterrains et de l'ancien cimetière, puis le salut du Saint Sacrement.

Voici la teneur de quelques lettres : Québec, 14 octobre 1932. L'hon. L.-A. Taschereau, Premier ministre, Québec. M. le premier ministre, Il me fait plaisir de vous dire que les officiers et les m. lgers (Suite à la page 4)

## Québec battra la marche au Canada

Vers le retour aux affaires normales. — Le Salon Industriel du 15 novembre en sera la preuve. — Grande activité dans tous les établissements qui prendront part à l'exposition. — Les manufacturiers canadiens vont démontrer que si on leur ouvre des marchés étrangers, ils ont les produits qu'il faut pour s'en emparer. — Mais attention au marché local d'abord!

### 68 PAVILLONS AU MANEGE

(PAR EDMOND CHASSE)

C'est Québec qui battra la marche au Canada vers le retour aux affaires normales (sinon tout de suite à la prospérité) et le Salon Industriel de 1932 en sera la preuve. Le public fait un magnifique accueil à la nouvelle que L'Événement s'est remis vaillamment à l'oeuvre cette année pour faire de l'Exposition du Manège Militaire un succès plus grand que celui de l'an dernier. Les exposants du Salon peuvent être certains qu'ils aura foule à tous leurs pavillons le 15 au 19 novembre et qu'ils auront l'occasion d'augmenter le nombre de leurs clients et de faire vaillamment leurs produits.

Nous disions hier que nous avions divisé le Manège Militaire de façon à changer l'apparence de l'Exposition et à permettre aux visiteurs d'y circuler plus librement.

En 1930 et 1931, il n'y avait qu'une grande allée autour des pavillons. Pour éviter l'encombrement et pour rompre la monotonie d'un bloc central d'exhibits avec quatre autres rangs le long des murs, nous avons ouvert quatre nouvelles allées au milieu du Manège. Grâce à cet arrangement, il ne pourra plus se produire d'encombrement, même si des milliers de visiteurs se trouvent dans l'Exposition à la même heure.

Vu le nombre des industries qui ont manifesté l'intention de participer au Salon, nous avons également augmenté le nombre des pavillons en utilisant tout l'espace et au lieu de 48 stands nous en aurons 58. C'est dire que l'Exposition offrira plus d'intérêt puisqu'il y aura une plus grande variété de produits.

L'enthousiasme de nos industriels pour la grande manifestation du Manège Militaire est admirable. Il témoigne des progrès réalisés depuis un an grâce à l'esprit d'initiative des hommes d'affaires de Québec et de toute la province. La plus grande activité règne dans tous les établissements qui ont décidé de prendre part au Salon de 1932. Les chefs de ces industries déploient tous leurs talents pour que leurs pavillons soient plus attrayants que jamais et nous savons qu'ils réussiront à intéresser profondément le public. L'occasion est si belle de renseigner les acheteurs.

Comme toujours, L'Événement se fera un devoir d'accorder, gratuitement, la plus large publicité à toutes les maisons qui sont inscrites pour l'Exposition du 15 novembre. Nous donnerons des renseignements sur chacun de nos exposants, sur les activités et les progrès de leurs établissements et nous préparons ainsi la population de Québec et de tout le district à une visite utile, agréable et intelligente des 68 pavillons qui orneront le Manège Militaire dans deux semaines. On connaîtra les produits avant de les admirer.

Dès demain, nous commencerons à donner la liste des exposants. Elle n'a jamais été plus imposante et lorsqu'on saura tout ce que l'on pourra voir au Manège Militaire du 15 au 19 novembre on attendra avec une vive impatience l'ouverture du Salon Industriel.

La Conférence Economique Impériale, tenue à Ottawa l'été dernier, quelles que soient les opinions exprimées sur ses résultats ultimes — a permis aux hommes de gouvernement et aux hommes d'affaires d'être tous unanimes sur un point, c'est que si l'industrie d'un pays veut s'emparer des marchés étrangers, il faut que ses produits soient de haute qualité et bien présentés. Le Salon Industriel de Québec démontrera que les produits canadiens sont dignes de figurer avec les plus beaux du monde et que si un gouvernement, quelle que soit sa couleur, offre des marchés étrangers à nos industriels canadiens ils s'en emparent. Mais il ne faut pas négliger le marché local et c'est parce qu'on le comprend qu'il y a aura affluence d'exposants au Manège Militaire le 15 novembre.

## Les fonctionnaires aident les pauvres

Le beau geste qu'ont accompli les employés civils l'an dernier se continue cette année. — Déjà le personnel du ministère de la Voirie, celui du bureau de l'auditeur, celui du contrôleur du Revenu et du surintendant des assurances ont établi leurs listes de contributions.

### NOUVELLES LETTRES

Nous avons déjà dit à nos lecteurs combien progressait rapidement l'organisation des fonctionnaires du gouvernement de la province, qui désirent prélever sur leurs traitements mensuels la quote-part du pauvre.

Le beau geste qu'ils ont accompli l'an dernier se continue cette année. Déjà le personnel du ministère de la Voirie, celui de l'auditeur de la province, celui du contrôleur du Revenu et du surintendant des assurances ont établi leurs listes de contributions.

Il y a à chaque fois, nous avons publié à ce sujet des lettres significatives. En voici de nouvelles. Elles ne manquent pas d'intéresser nos lecteurs. On verra que les fonctionnaires de l'Assemblée législative, du ministère de l'Agriculture et de celui des Affaires municipales, ainsi que les employés du bureau du promoteur de Québec et de la Cour d'Appel, du greffe de la Cour de Circuit, du greffe de la Couronne, du greffe de la Paix, du bureau du Revenu, de la police provinciale, du bureau du shérif et du bureau d'enregistrement du même lieu, ont suivi l'exemple de leurs confrères.

Le bon mouvement est donc en plein élan. Il faut en féliciter nos chers amis.

Voici la teneur de quelques lettres : Québec, 14 octobre 1932. L'hon. L.-A. Taschereau, Premier ministre, Québec. M. le premier ministre, Il me fait plaisir de vous dire que les officiers et les m. lgers (Suite à la page 4)

## Explosion à bord d'un charbonnier

Le "Stillwater", 1,130 tonnes, passait vis à vis de St-Laurent, I. O., hier soir, lorsque les panneaux recouvrant les écoutilles volèrent en éclats et qu'une leueur entoura le vaisseau. — Le feu faisait rage dans une soute à charbon. — Personne n'est blessé et le navire continue.

### DES VOLEURS A L'OEUVRE A STE-CATHERINE

Le paisible village de Ste-Catherine a eu une vive alerte ces jours derniers.

### UNE EFFRACTION

Des cambrioleurs pénétrèrent pendant la nuit chez M. le notaire René-C. de Léry.

### LA POLICE ENQUETE

Le village de Sainte-Catherine, sur les bords de la rivière Jacques-Cartier, dans le comté de Portneuf, a reçu la visite des voleurs, la semaine dernière. Ces malfaiteurs ont profité du départ des citadins pour exercer leurs activités. Ils ont pénétré avec effraction dans la magnifique résidence d'été de M. le notaire René-C. de Léry, gérant du Royal Trust, où tout a été mis sans dessus-dessous. Plusieurs articles ont disparu et les malfaiteurs s'attendaient de revenir, car ils avaient fait un choix d'autres objets et les avaient groupés ensemble.

Le vol a été commis dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Ses auteurs pénétrèrent dans la maison en brisant un panneau et en cassant une vitre. Ouvrir une fenêtre fut ensuite une tâche facile pour eux. Ils n'avaient alors qu'à se glisser à l'intérieur.

Prévenu de ce qui s'était passé par des citoyens de Sainte-Catherine-Sud, M. de Léry se rendit sur les lieux le même jour et fit une inspection générale de son cottage. Les objets disparus et les tiroirs vides, des portes ouvertes, des verrous arrachés etc., tout cela indiquait trop que les malfaiteurs avaient fait le tour de la maison. Des sacs vides avaient été laissés sur le plancher, divers objets avaient été rassemblés et jetés par terre. Les voleurs avaient eu le dessein de revenir compléter leur larcin. M. de Léry constata qu'ils étaient partis avec (Suite à la page 15)

### M. LE DR D.-S.-P. GAGNE

M. le Dr Gagné ouvre un bureau à 411 rue St-Cyrille.

M. le Dr D.-S.-P. Gagné, revenu tout récemment d'Antioch, où pendant plus d'un an, il a été en charge de l'hôpital de l'île, vient d'ouvrir un bureau au No 411 rue St-Cyrille. M. le Dr Gagné faisait, il y a quelques années, l'acquisition d'un terrain au Belvédère; il y a construit une résidence et maintenant s'établit dans le quartier. Nul doute qu'il se verra vite une belle clientèle à cet endroit. En outre d'avoir, pendant les derniers mois, desservi un hôpital, notre actif concitoyen a étudié un an et demi en Europe et avant cela il avait pratiqué la médecine générale pendant 16 ans à St-Isidore, Co. Dorchester, où il a laissé le meilleur renom.

### FEU M. J.-D. D'AUTEUIL

(De notre correspondant) Trois-Pistoles, 3. — M. Joseph-D'Auteuil, sous-agent de la Banque Canadienne Nationale à St-Jean-de-Dieu, est décédé hier, à l'âge de 36 ans. Ses funérailles auront lieu à St-Jean-de-Dieu samedi, le 5, à 9 heures.

Le regrettable disparu laisse son épouse, née Marie-Jeanne Roy, et deux enfants en bas âge.

M. Trudel dit que ces réductions étaient possibles par suite du bas coût des denrées. Il croit que de ce fait, dans Montréal seulement, les habitudes des restaurants ont été épargnées durant l'été une somme globale de \$35,000 à \$40,000.

La même manière d'agir a été adoptée à Québec, dans plusieurs établissements.

## LA CAMPAGNE D'HYGIENE DE M. LE DR REID

La ligue des belles et bonnes dents est populaire chez les jeunes.

### DES RECOMPENSES

Une distribution de prix aura lieu dimanche. — Présence du Gouverneur.

### BON MOUVEMENT

Dimanche, le 6 novembre, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu la distribution solennelle des récompenses aux membres de la Ligue des Belles et Bonnes Dents.

Cette ligue a été établie dans nos écoles pour inciter les élèves à mettre en pratique les leçons d'hygiène buccale qui leur sont données depuis quelques années, avec tant d'a succès, par le docteur J. Reid. Plusieurs ont déjà répondu à l'appel lancé : ils ont compris que dans l'intérêt de leur santé il fallait donner à cette branche de l'hygiène leur attention journalière et tout le soin voulu. Aussi n'est-il que juste de récompenser la persévérance de leurs efforts.

La Ligue des Belles et Bonnes Dents, patronnée par nos hommes les plus distingués, a déjà produit des fruits tout à fait satisfaisants. La distribution des prix se fera sous la présidence de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province, l'honorable M. H.-G. Carroll, haut patron de cette oeuvre si opportune.

Nous espérons que tous les messieurs qui ont donné leur adhésion à ce mouvement d'éducation montagnaise se feront un agréable devoir d'accompagner Son Excellence à cette fête qui aura lieu chez les Révérends Soeurs de la Congrégation, au Couvent de St-Sauveur, 83 avenue des Obliats.

Les Institueurs et les Instituteuses, qui tous ont accepté d'être les membres honoraires actifs de l'organisation, sont cordialement invités à cette manifestation dont le (Suite à la page 15)

## LE REVENU DE LA TAXE DES REPAS

Depuis le 1er mars, nous dit M. Loic Trudel, directeur du service provincial de l'Hôtellerie, il a atteint \$360,000.

### LA BAISSSE DES PRIN

M. Loic Trudel, directeur du Service provincial de l'Hôtellerie, nous déclarait hier qu'il n'était pas exagéré de dire que depuis le 1er mars la taxe dite d'hôtel avait rapporté le montant de \$360,000 au trésor provincial.

L'imposition de la taxe sur tous les repas, de trente-cinq centimes et plus, a permis au bureau du Revenu de percevoir un pareil montant. Ce dernier est beaucoup plus considérable, toutefois, n'ayant été la baisse effectuée dans le prix des repas par nombre de restaurateurs. Ainsi, dans Montréal, environ huit cents établissements, restaurants ou hôtels, combattent sous le coup de la nouvelle loi. Or, dans au-delà de trois cents restaurants de la métropole les tenanciers ont abaissé les prix des repas de 40 et 35 centimes qu'ils étaient à 30 centimes. Plusieurs qui avaient auparavant un tarif de 30 centimes ont alors adopté un tarif de 25 centimes pour subir, avantageusement, la concurrence.

M. Trudel dit que ces réductions étaient possibles par suite du bas coût des denrées. Il croit que de ce fait, dans Montréal seulement, les habitudes des restaurants ont été épargnées durant l'été une somme globale de \$35,000 à \$40,000.

La même manière d'agir a été adoptée à Québec, dans plusieurs établissements.

Chez ROBITAILLE

L'Endroit par Excellence pour choisir VOTRE NOUVEAU POELE!

Vous y trouverez la ligne complète "GURNEY" Poèles à bois et charbon Poèles Combinés: charbon, bois, gaz et toute la ligne des Poèles à Gaz

Tous les Genres - Tous les Prix - et Naturellement LE MEME EXCELLENT SERVICE "ROBITAILLE" PAIEMENTS FACILES SI DESIRES

320 Rue St-Joseph Québec

49 Côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

L'EVENEMENT
Fondé en 1887
Publié par la Cie de L'EVENEMENT,
30-32 rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC, 3 NOVEMBRE

LA PROTECTION DU TRAFIC NATIONAL

Pour profiter de la préférence de six cents par boisseau promise par l'accord anglo-canadien, il faudra que le blé du Canada échappe aux manipulations du commerce américain. A première vue, peu de gens réaliseront l'importance économique de cette condition, que nous devons, avec tant d'autres, à la ténacité de M. Bennett. Il y a plus d'un quart de siècle que, dans ses efforts pour s'émanciper de la sujétion américaine, notre pays rencontre un obstacle en ce qui concerne sa principale denrée d'exportation. Avant de s'écouler vers les marchés extérieurs, le froment canadien payait un triple tribut aux exportateurs, aux chemins de fer, et aux ports de mer américains. Sous prétexte que le commerce du blé exige une concentration énorme de toutes les variétés, afin de remplir, sans perte de temps, les commandes avec mélanges exigés, le blé canadien de qualité était dirigé sur Buffalo, et de là, par New-York et Philadelphie, vers les ports européens. Quelques-uns des gros producteurs et des gros marchands de blés canadiens étaient d'avis qu'on ne pouvait en agir autrement avec cette denrée. On se le rappelle, feu M. J.-C. Scott, de Québec, s'est vainement dépensé pendant un quart de siècle, pour combattre ce monopole étranger d'un produit canadien. Dorénavant, grâce à la fermeté et à la vision du Premier Ministre, cet état de chose ne pourra plus se prolonger qu'au grand détriment des gens qui ne voudront pas rompre avec l'ancien système. Non seulement l'exportation directe prévendra-t-elle des abus et des fraudes, ainsi qu'une diversion énorme du trafic national, mais elle vaudra bientôt à nos ports de mer, plus particulièrement Montréal et Vancouver, une importance commerciale et maritime ravie à la concurrence étrangère. A la longue, Québec profitera également du changement.

LA CONVERSION DE RAMSAY MACDONALD

Un journal radical d'une province anglaise critique l'attitude de M. Ramsay Macdonald, ancien chef radical devenu le leader d'un gouvernement Tory, à Londres. Il rappelle que, aux jours lointains des débuts de la guerre, la loyauté même de M. Macdonald était tenue en suspicion par ses amis conservateurs de l'heure présente. Et lui-même prétendait alors que chaque régime conservateur préparait, par une série de provocations populaires, les plus dangereuses révolutions. Et notre journal radical conclut que M. Macdonald a trahi ses principes, son parti, et la cause de la nation anglaise. Cette vaine insulte est lancée de si loin qu'elle n'affectera jamais celui qui en est injustement victime. Mais, pour les fins de la logique et de l'équité, il n'est pas mauvais de signaler le sophisme évident de l'insulteur. M. Ramsay Macdonald n'est pas très vieux d'âge, mais c'est un sexagénaire usé par l'étude, le poids des responsabilités publiques, et la maladie. On a dit de lui que c'est l'un des penseurs et des lettrés les plus distingués de l'Angleterre. Il a toujours vécu simplement, et les honneurs publics n'ont pas ébloui son jugement ni ébranlé sa modestie. Qui croira, même parmi les ennemis les plus acharnés des Tories anglais ou canadiens, que M. Macdonald a trahi son honneur politique pour se cramponner au pouvoir? Qui sera si fou que de penser que la direction des affaires publiques, en temps de crise universelle, flatte suffisamment l'ambition humaine pour qu'un vieillard lui sacrifie sa renommée? Et qui dira que l'immense majorité de l'électorat anglais aurait suivi M. Macdonald, dans son évolution à la tête d'un parti national, si cette évolution n'était pas justifiée par des faits évidents? Celui qui s'emploie vainement à souiller de sa bave la réputation d'un homme comme M. Macdonald ignore évidemment quelles concessions il a premièrement obtenues des Tories anglais avant de s'associer avec eux. Il ignore également avec quelle sincère humilité, lorsqu'il était une première fois porté au pouvoir, M. Macdonald admit que l'expérience du pouvoir lui avait fait comprendre l'erreur de toute politique radicale, et plus particulièrement l'impossibilité d'un gouvernement de classe. Il n'a pas suivi par quels mouvements les radicaux anglais devenaient des socialistes modérés, cependant que les Tories devenaient des libéraux modérés. Il y a déjà près de dix ans que M. Macdonald a rompu avec l'extrême gauche de son ancien parti; et il y a un nombre égal d'années que M. Baldwin s'est convaincu que le libre-échange commercial n'était plus possible avec des pays pratiquant une politique de protection tarifaire. Durant cet in-

tervalle, les nobles ont vu l'Etat s'emparer d'une partie de leur domaine, en Angleterre, et les riches ont été saignés à blanc pour suffire aux besoins des classes pauvres. Aussi, lorsque l'union nationale a été formée pour prévenir un désastre, l'électorat anglais a compris que ses hommes publics avaient donné des gages de leur bonne foi, longtemps avant de parler de coalition. Et si M. Macdonald et M. Baldwin, autres adversaires reconnus des impôts douaniers, se sont rendus aux démonstrations théoriques et pratiques de M. Bennett — et cette reddition n'a pas été l'affaire de quelques heures ni de quelques jours, — c'est parce que, sous l'ancien système du libre-échange, l'Angleterre se voyait acculée à la ruine prochaine. Devant ces faits que restait-il de la vulgaire injure d'un journaliste qui ne les connaît pas?

LA BUREAUCRATIE AMERICAINE

La France se plaint d'avoir trop de fonctionnaires. Qu'elle se console en pensant que son administration garde encore des proportions raisonnables, alors que celle de Washington grandit tous les jours. Actuellement elle emploie 750,000 personnes pour les services uniquement fédéraux, c'est-à-dire que chaque Etat, ayant son gouvernement propre, possède encore son administration et ses départements spéciaux. Cela n'empêche pas la bureaucratie nationale d'être une junte géante dont la croissance semble ne pas devoir s'arrêter et qui prétend s'occuper de tout, contrôler la propriété, les affaires et les habitudes des citoyens. Le département de l'Agriculture offre un exemple typique de cette extension ou expansion. Il fut créé avec l'attribution d'un budget modeste de 1,000 dollars. Son rôle était de réunir des statistiques agricoles. Actuellement, 25,000 employés émergent chaque mois à sa caisse; il comprend dix-neuf services différents, et ceux-ci se subdivisent en de nombreux bureaux de statistiques, d'étude et d'expérimentation. Ils font des recherches sur la façon de détruire les insectes nuisibles dans des Etats qui les ignorent totalement; ils étudient la manière d'intensifier le rendement du coton, alors que la Commission Fédérale Agricole ne sait comment arrêter la surproduction. On voit avec stupeur les bureaux de documentation accumuler toute une littérature sur des sujets qui ne touchent que de très loin à l'agriculture, par exemple, sur "Les meilleurs rideaux qu'il convient de mettre aux fenêtres" ou sur la meilleure manière d'habiller les petits garçons. Admirez jusqu'où s'étend la sollicitude fédérale. Parmi les charges confiées aux bureaucraties de gigantesque système rentre celle de répartir les subsides accordés par le gouvernement à des industries et commerces privés de tout genre. Entreprises qui, d'après la tradition d'individualisme dont se réclament les Américains, devraient rester farouchement indépendantes de toute aide officielle. Pendant l'année fiscale qui s'est achevée le 30 juin dernier, ces subventions se sont élevées à près de 200,000,000 de dollars. Cinq mille francs. On réglemente la conduite personnelle des citoyens; le dix-huitième amendement, qui établit la prohibition en est un exemple. Il n'est peut-être pas profitable aux dits citoyens, mais il l'est, à coup sûr, aux bureaux et aux bureaucraties. Ceux-ci augmentent en nombre avec une rapidité qui tient du prodige. Chaque nouvelle loi fait surgir une commission chargée de la faire appliquer. Le nombre des postes, dans le service civil, a doublé de 1900 à 1910, et ce chiffre même a doublé de 1910 à 1922. Depuis dix ans, il s'est accru encore de 50,000 unités. Il est superflu de dire que les frais d'administration ont monté en proportion. En faisant abstraction des intérêts de la dette nationale, charge laissée par la guerre et dont il est juste de ne pas tenir compte pour comparer les chiffres antérieurs à ceux d'aujourd'hui, les dépenses administratives de Washington, qui étaient de 480 millions de dollars en 1900, se sont élevées à 670 millions en 1910, à 2 milliards 800 millions en 1922 et dépasseront cette année 4 milliards de dollars, 100 milliards de francs. Les offices indépendants nouveaux, tels que le "Federal Farm Board" et la "Veterans Administration", contiennent chaque année des sommes supérieures à celles qu'exigeait avant la guerre l'entretien complet de la machine gouvernementale. Par suite de l'excessive division des bureaux et des sous-bureaux, les attributions se chevauchent et les responsabilités sont de plus en plus diffusées. "Tout service qui se crée a tendance à se ramifier, à proliférer. L'autorité fédérale envahissante veut que rien ne lui échappe et il suffit de lui signaler un domaine où elle n'a pas encore fourré son nez pour qu'elle s'en occupe aussitôt. Supposons qu'un entrepreneur des pompes funéraires s'avise que jusqu'ici sa profession a été bien négligée par le gouvernement et trouve moyen d'attirer sur elle l'attention du Congrès. Une subvention de 25,000 dollars sera inscrite au prochain budget pour financer des recherches scientifiques sur l'art des funérailles. Un nouveau bureau sera fondé et le croque-mort en prendra la direction avec le titre de "Chef des Pompes Funéraires des Etats-Unis". Il désignera pour le second deux sous-chefs, un secrétaire, trois dactylos, et un garçon. Puis, pour justifier l'existence du service, on enverra des commissions d'enquête à l'étranger afin de préparer des rapports sur les méthodes d'embaumement de l'ancienne Egypte, les rites funéraires des Etrusques et la crémation chez les Romains. Les presses fédérales publieront sur ce sujet d'importantes monographies et le bureau, qui maintenant coûtera 200,000 dollars par an, persuadera le Congrès que les Etats manquent de compétence et qu'il est urgent de leur allouer des subsides pour qu'ils se conforment aux directives fédérales en matière de funérailles. M. James Beck, historien de la Constitution et député au Congrès, trace cet humoristique tableau de l'expansion administrative dans son livre "Au pays des merveilles de la bureaucratie". Il assure qu'il exagère à peine. Mais le facteur essentiel de cette centralisation à outrance est, plus encore que la pression des intérêts particuliers, le développement formidable de l'industrialisme. L'ère agricole et pastorale qui vit naître la Constitution a fait place à une ère de mécanisation où la solidarité économique a brouillé les frontières des Etats jadis souverains. La tendance naturelle de l'industrie est vers l'unification; le gouvernement est entraîné dans la même voie. Fatalement le Congrès et l'administration nationale devaient alors prendre une autorité de plus en plus grande, s'occuper de tous et de chacun, et émietter peu à peu sur les droits comme sur les responsabilités des Etats confédérés. On en est ainsi arrivé à l'avènement de la bureaucratie, à une intervention excessive de l'autorité fédérale dans les affaires privées et même à ce que M. Beck appelle "le développement de la partie exécutive du gouvernement au détriment de la partie législative".

LES FONCTIONNAIRES AIDENT LES PAUVRES

(Suite de la page 3) de l'Assemblée législative contribueront, comme l'an passé, au fonds de secours des pauvres de la cité de Québec, du 1er novembre au 1er mai prochain. Veuillez me croire, M. le premier ministre, votre humble serviteur. (Signé) A.-C. Taschereau, Comptable de l'Ass. législative.

L'hon. L.-A. Taschereau, Premier ministre, Québec. M. le premier ministre, Je suis heureux de vous informer que le personnel de l'Agriculture a décidé de soutenir quelques familles pauvres pendant l'hiver prochain. Les employés du service extérieur, qui n'avaient pas été invités à souscrire en 1931, ont demandé à verser leur quote-part cette année.

Le vote sera fait connaître bientôt et le montant qui sera retenu mensuellement sur les salaires, et ce à compter du 1er novembre. Votre tout dévoué serviteur. Le sous-ministre de l'Agriculture. (Signé) J.-Antoine Grenier.

L'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier ministre et ministre des Affaires municipales, Parlement, Québec. M. le premier ministre, Il me fait plaisir de vous informer que les employés du département des affaires municipales se sont empressés d'initier votre exemple et de promettre de contribuer leur quote-part, comme l'an dernier, en faveur de la Société St-Vincent de Paul, pour secourir les nécessiteux dans la cité de Québec durant l'hiver 1932-33. Nous fournirons notre souscription le 1er novembre 1932 au 1er avril 1933. Votre tout dévoué, (Signé) Oscar Morin, Sous-ministre et président.

Québec, le 19 oct. 1932. Montréal, 14 oct. 1932. L'hon. M. L.-A. Taschereau, C.R., Premier ministre, Québec. M. le premier ministre, Pour faire suite à ma lettre du 12 octobre courant, je dois vous dire qu'à la réunion où j'ai convoqué tous les chefs des départements suivants, savoir: bureau du Procureur, Cour d'Appel, greffe de la Cour de Circuit, greffe de la Couronne, greffe de la Paix, bureau du Revenu, police provinciale et bureau du shérif, il a été unanimement décidé que les employés de ces différents départements contribueraient, comme l'an dernier, à verser un certain montant pour venir en aide à ceux qui souffrent de la crise. Cette souscription donnée par les départements est étendue sur une période de 6 mois, à l'exception du bureau d'enregistrement qui souscrita pour une période de 3 mois.

Il est entendu que chaque chef de département procédera de la façon qui sera la meilleure pour percevoir ces fonds, et aussi pour la distribution. Quant à moi personnellement, je procéderai de la même façon que l'an dernier, et mon intention serait de donner la moitié à la Société St-Vincent de Paul et l'autre moitié à l'Assistance Maternelle. J'ai d'ailleurs si peu d'employés de langue anglaise (peut-être 4 ou 5), que je ne me crois pas obligé de faire une part pour un institut de langue anglaise. Il va sans dire que j'accepterais avec plaisir votre suggestion à ce sujet. Bien à vous, Le shérif du district de Montréal. (Signé) Omer Lapierre.

Montréal, 8 oct. 1932. L'hon. L.-A. Taschereau, Premier ministre et Procureur général, Québec. M. le procureur général, J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que les employés du bureau d'enregistrement de Montréal ont décidé, avec votre accord de bonne grâce, de distraire une part généreuse de leur salaire mensuel, pendant les mois d'hiver, pour aider aux différents fonds de secours de Montréal. Je vous prie bien de me croire, monsieur le procureur général, votre tout dévoué, (Signé) T. Brassard, Régistrateur de Montréal.

A QUI ADRESSER LES SOUSCRIPTIONS ET LES DONNS? On voudra bien adresser les souscriptions à M. le chevalier C.-A. Langlois, trésorier général de la Société St-Vincent de Paul, 52, rue d'Artois, Québec. Les dons de vêtements ou ceux d'autre nature seront aussi très appréciés. On pourra les faire parvenir aux adresses suivantes: Le Patronage St-Vincent de Paul, Côte d'Abraham, Québec. Les RR. Soeurs de la Charité, 5, rue St-Roch, Québec.

UN JUGEMENT L'honorable juge Bouffard, de la Cour Supérieure, a maintenu, jusqu'à concurrence de \$169.45 avec dépens, la poursuite dans la cause de Pichette contre Rioux et Pettigrew.

DES FETES A ST-SAUVEUR

La Fraternité des Soeurs du Tiers-Ordre de St-Sauveur célébrera les noces d'or de sa fondation du 16 au 20 novembre.

LE PROGRAMME DEUX MEDECINS La réunion des chirurgiens dentistes québécois a eu lieu ces jours derniers, sous la présidence de M. le Dr V. Plamondon. Trois conférenciers, dont deux médecins, ont présenté des travaux fort intéressants. M. le Dr V. Olivier, de Sherbrooke, président du Bureau des Chirurgiens-Dentistes de la province, a présenté une étude très élogieuse sur la leucémie et ses conséquences fatales.

Le Dr J.-A. Toussaint, spécialiste, prenant la parole en troisième lieu, sut libérer les esprits tendus par l'aridité des sujets précédents. Ce dernier conférencier traita des relations de la médecine avec la chirurgie dentaire. Il exprima l'espoir de voir le médecin et le dentiste coopérer de plus en plus fraternellement pour protéger la santé publique.

M. le Dr V. Plamondon, le président de cette réunion, présenta successivement les conférenciers en termes appropriés. M. le Dr Philippe Hamel, chargé de remercier les orateurs, s'acquitta de ce devoir avec grande facilité. Il termina en disant que "la chirurgie dentaire est la fille de la médecine, et comme telle il convient qu'elle vive tout près de sa mère".

On renouvra à cette assemblée: MM. les docteurs V. Olivier, de Sherbrooke, J.-A. Toussaint, Willie Verge, Arthur Langlois, S. Gaudreau, Alphonse Dion, Alexandre Lemieux, J. Reid, J. Charest, H. Leblond, J. Plamondon, A. Dery, W. Leaky, G. Ratté, J. Samson, Emile Bourdon, D. Roy, M. Larocque, M. Verret, R. Baribeau, Jules Hamel, Rémi Langlois, J. Dallaire, etc.

M. l'abbé Joseph-Ferréol Roy, ancien curé de St-Alexis de Grande-Bale, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

A L'AGE DE 79 ANS Le clergé de notre province vient d'être plongé dans un nouveau deuil par la mort de M. l'abbé Joseph-Ferréol Roy, ancien curé de St-Alexis de Grande-Bale, retiré depuis plusieurs années à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

M. l'abbé Roy est décédé à la suite d'un malade qui le tenait éloigné de son ministère depuis plusieurs années. Il était âgé de 79 ans et 3 mois.

Le regretté défunt était né à St-Charles de Bellechasse le 22 juillet 1853, du mariage de Thomas Roy et d'Emeline Nadeau. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, à Lévis et à Chicoutimi où il fut ordonné prêtre le 5 septembre 1880.

Tout à tour, M. l'abbé Roy fut professeur de sciences au Séminaire de Chicoutimi, directeur des élèves, procureur, premier curé de St-Thomas d'Anjou du Lac Bouchette où il construisit le presbytère en 1890 et l'église en 1898. Il devint curé de St-Alexis de Grande-Bale en 1899. Il fut ensuite missionnaire agricole et se retira à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi il y a quelques années.

EXPOSITION QUI BAT SON PLEIN L'exposition d'Histoire Naturelle de l'Académie Commerciale reste ouverte aux publics cette semaine. L'admission est gratuite.

GENEREUX DONATEURS L'exposition d'Histoire Naturelle de l'Académie Commerciale bat son plein. Tout Québec est invité à la visiter. L'entrée est libre. Les promoteurs de cette exposition, surtout les Frères Germain, Rivest et Michel, ont lieu d'être fiers de leurs succès. Voici une liste des généreux donateurs de prix: La Société Linéenne Québec, le Révérend Frère Germain, M. Edmond Sylvaïn La Maison Tranche-montagne, Montréal; La Banque Canadienne Nationale, le Révérend Frère Clément, Lévis; M. J. Fortier, Lévis; La Cie d'Imprimerie Commerciale, M. Victor Livernois, le Révérend Frère Emile, le Révérend Frère Eugène, M. Charles Guimond, le Révérend Frère Rénus, le Révérend Frère Victor, le Révérend Frère Hébert, le Révérend Frère Robert, Droûin, Frères, M. L. Chabot, Commerciale, P. J. Book, M. Jos. Côté, M. O.-C. Côté, M. J.-L. Dussault, M. W. Doyle, M. J.-L. Dussault, Frontenac, Gauthier, Granger, Frères, Montréal; G. Paré, Hébert, Lévesque, M. A. Huot, National Stationnaires Ltd, L'Action Catholique, La Cie Paquet Lée, La Société Canadienne d'Édition, M. J. Fortier, M. Lévesque, M. J.-E. Livernois, H. Cony, Cybille, Delage, M. J.-E. Corrivéau, un ami.

VOL D'AUTOMOBILE L'agent spécial Lorenzo Tanguay, du département de la Voirie, et le constable Lemelin, de la Police municipale, ont accompli un travail rapide, lundi soir, en retrouvant une demi-heure seulement après sa disparition une automobile appartenant à un citoyen du bas du Hiver. L'automobile avait été volée en face de l'église Jacques-Cartier, vers 7 heures et 30, et le char était retracé à 8 heures.

UNE ASSEMBLEE DES DENTISTES

La réunion mensuelle des chirurgiens-dentistes a eu lieu ces jours derniers. — Trois conférenciers au programme.

La réunion des chirurgiens dentistes québécois a eu lieu ces jours derniers, sous la présidence de M. le Dr V. Plamondon. Trois conférenciers, dont deux médecins, ont présenté des travaux fort intéressants. M. le Dr V. Olivier, de Sherbrooke, président du Bureau des Chirurgiens-Dentistes de la province, a présenté une étude très élogieuse sur la leucémie et ses conséquences fatales.

Le Dr J.-A. Toussaint, spécialiste, prenant la parole en troisième lieu, sut libérer les esprits tendus par l'aridité des sujets précédents. Ce dernier conférencier traita des relations de la médecine avec la chirurgie dentaire. Il exprima l'espoir de voir le médecin et le dentiste coopérer de plus en plus fraternellement pour protéger la santé publique.

M. le Dr V. Plamondon, le président de cette réunion, présenta successivement les conférenciers en termes appropriés. M. le Dr Philippe Hamel, chargé de remercier les orateurs, s'acquitta de ce devoir avec grande facilité. Il termina en disant que "la chirurgie dentaire est la fille de la médecine, et comme telle il convient qu'elle vive tout près de sa mère".

On renouvra à cette assemblée: MM. les docteurs V. Olivier, de Sherbrooke, J.-A. Toussaint, Willie Verge, Arthur Langlois, S. Gaudreau, Alphonse Dion, Alexandre Lemieux, J. Reid, J. Charest, H. Leblond, J. Plamondon, A. Dery, W. Leaky, G. Ratté, J. Samson, Emile Bourdon, D. Roy, M. Larocque, M. Verret, R. Baribeau, Jules Hamel, Rémi Langlois, J. Dallaire, etc.

M. l'abbé Joseph-Ferréol Roy, ancien curé de St-Alexis de Grande-Bale, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

A L'AGE DE 79 ANS Le clergé de notre province vient d'être plongé dans un nouveau deuil par la mort de M. l'abbé Joseph-Ferréol Roy, ancien curé de St-Alexis de Grande-Bale, retiré depuis plusieurs années à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

M. l'abbé Roy est décédé à la suite d'un malade qui le tenait éloigné de son ministère depuis plusieurs années. Il était âgé de 79 ans et 3 mois.

Le regretté défunt était né à St-Charles de Bellechasse le 22 juillet 1853, du mariage de Thomas Roy et d'Emeline Nadeau. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, à Lévis et à Chicoutimi où il fut ordonné prêtre le 5 septembre 1880.

Tout à tour, M. l'abbé Roy fut professeur de sciences au Séminaire de Chicoutimi, directeur des élèves, procureur, premier curé de St-Thomas d'Anjou du Lac Bouchette où il construisit le presbytère en 1890 et l'église en 1898. Il devint curé de St-Alexis de Grande-Bale en 1899. Il fut ensuite missionnaire agricole et se retira à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi il y a quelques années.

MORT DE MADAME J.-B. PELLETIER Madame veuve Jean-Baptiste Pelletier, née Joséphine Roy, est décédée hier à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

VIFS REGRETS C'est avec regret que nous avons appris la mort de madame veuve Jean-Baptiste Pelletier, née Joséphine Roy, autours de St-Sauveur, survenue hier à Limoilou. Madame Pelletier a succombé à une maladie dont elle souffrait depuis assez longtemps. Elle était âgée de 82 ans.

La défunte laisse pour le pleurer: ses fils, MM. Gaudiosse et Joseph Pelletier, tous deux employés civils; une fille, madame Hildevert Groulx (Lumina); son gendre, M. Omer Marceau; ses beaux-frères, MM. William et Louis Lelièvre; ses petits-enfants, Georges, Paul-Emile, Maurice, Roger, Mariette, Marie-Rose et Lucienne Pelletier, Lionel, Léopold, Charles-Henri, Lucien, Gérard, Louis Philippe et Yolande Groulx; Yvette et Louis-Philippe Marceau, ses arrière-petits-enfants, Robert, Fleurette, Jeannine et Colette Pelletier; ses neveux et ses nièces, M. et Mme Joseph Asselin, M. et Mme Olivier Plamondon, M. et Mme Albert Lelièvre, M. et Mme Joseph Lelièvre et M. Albert Hainy.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures et demie, en l'église St-Charles de Limoilou. A la famille en deuil l'Événement offre ses plus sincères condoléances.

LA FERMETURE DE QUELQUES ROUTES (Suite de la page 3) On sait que le ministère de la Voirie maintiendra, avec le concours des municipalités, plusieurs circuits autour de Québec et Montréal. Le lieutenant-colonel Bou langer n'avait encore rien à annoncer à ce sujet hier. Il attend les résolutions des municipalités intéressées. Or, la plupart de ces résolutions ne parviendront au département que le semaine prochaine étant donné que les séances de conseils municipaux n'ont lieu que le premier lundi de chaque mois. On ne saura donc que la semaine prochaine combien de municipalités sont disposées à collaborer avec le ministère de la voirie pour l'entretien des chemins d'hiver dans leurs limites. Il est entendu, toutefois, que le ministère de la Voirie ne prendra pas d'engagements avec les municipalités qui n'auront pas encore payé la contribution de l'an dernier. Cette contribution est de cent dollars du mille.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN A la campagne . . . \$4.00 En ville . . . \$5.00 Aux Etats-Unis . . . \$6.00 En Europe . . . \$10.00

Le poste en du village: "Ce jeune homme me tombe sur les nerfs — de la façon dont il parade par les rues — comme s'il était le seul dans le village à porter un uniforme". — London Opinion

CAUSERIE SUR LES COMPTES COLLECTIFS

M. Charles-Henri Dufresne, élève du Cours de Commerce de l'Académie Commerciale, traite ce sujet hier soir.

M. G. PAQUET PRÉSENT M. Charles-Henri Dufresne, élève finissant du Cours Supérieur de Commerce, a donné hier soir, dans la grande salle de cours de l'Académie Commerciale, une intéressante causerie sur les comptes collectifs ou de contrôle.

Dans un petit commerce où les comptes — appelés aussi postes — sont peu nombreux ou peu actifs, dit en débutant le conférencier, "les comptes généraux, ainsi que ceux des clients et des fournisseurs, peuvent être tenus dans un seul et même grand-livre, mais on trouvera encore parfois de la difficulté à en dresser une balance de vérification sans trop de recherches". Dans une grande entreprise, où le nombre des établissements commerciaux est considérable, la tâche de balancer les comptes est autrement difficile, mais elle sera grandement facilitée si on établit des grands-livres particuliers pour les comptes des clients, des fournisseurs, des machines, comptes qui ne seront présentés chacun, au grand-livre général, que par un seul poste. Ces comptes ou postes représentatifs de grands-livres subsidiaires, s'appellent comptes collectifs ou comptes de contrôle. Ces comptes sont essentiels surtout quand les livres sont tenus par différentes personnes. Un compte collectif, continue M. Dufresne, est un compte tenu dans un grand-livre particulier ou grand-livre subsidiaire, ou même dans une partie de grand-livre. Le principe sur lequel se base un compte collectif est cet axiome que "le tout est égal à la somme des parties".

On remarquera à cette assemblée: MM. les docteurs V. Olivier, de Sherbrooke, J.-A. Toussaint, Willie Verge, Arthur Langlois, S. Gaudreau, Alphonse Dion, Alexandre Lemieux, J. Reid, J. Charest, H. Leblond, J. Plamondon, A. Dery, W. Leaky, G. Ratté, J. Samson, Emile Bourdon, D. Roy, M. Larocque, M. Verret, R. Baribeau, Jules Hamel, Rémi Langlois, J. Dallaire, etc.

M. l'abbé Joseph-Ferréol Roy, ancien curé de St-Alexis de Grande-Bale, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

A L'AGE DE 79 ANS Le clergé de notre province vient d'être plongé dans un nouveau deuil par la mort de M. l'abbé Joseph-Ferréol Roy, ancien curé de St-Alexis de Grande-Bale, retiré depuis plusieurs années à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

M. l'abbé Roy est décédé à la suite d'un malade qui le tenait éloigné de son ministère depuis plusieurs années. Il était âgé de 79 ans et 3 mois.

Le regretté défunt était né à St-Charles de Bellechasse le 22 juillet 1853, du mariage de Thomas Roy et d'Emeline Nadeau. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, à Lévis et à Chicoutimi où il fut ordonné prêtre le 5 septembre 1880.

Tout à tour, M. l'abbé Roy fut professeur de sciences au Séminaire de Chicoutimi, directeur des élèves, procureur, premier curé de St-Thomas d'Anjou du Lac Bouchette où il construisit le presbytère en 1890 et l'église en 1898. Il devint curé de St-Alexis de Grande-Bale en 1899. Il fut ensuite missionnaire agricole et se retira à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi il y a quelques années.

MORT DE MADAME J.-B. PELLETIER Madame veuve Jean-Baptiste Pelletier, née Joséphine Roy, est décédée hier à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

VIFS REGRETS C'est avec regret que nous avons appris la mort de madame veuve Jean-Baptiste Pelletier, née Joséphine Roy, autours de St-Sauveur, survenue hier à Limoilou. Madame Pelletier a succombé à une maladie dont elle souffrait depuis assez longtemps. Elle était âgée de 82 ans.

La défunte laisse pour le pleurer: ses fils, MM. Gaudiosse et Joseph Pelletier, tous deux employés civils; une fille, madame Hildevert Groulx (Lumina); son gendre, M. Omer Marceau; ses beaux-frères, MM. William et Louis Lelièvre; ses petits-enfants, Georges, Paul-Emile, Maurice, Roger, Mariette, Marie-Rose et Lucienne Pelletier, Lionel, Léopold, Charles-Henri, Lucien, Gérard, Louis Philippe et Yolande Groulx; Yvette et Louis-Philippe Marceau, ses arrière-petits-enfants, Robert, Fleurette, Jeannine et Colette Pelletier; ses neveux et ses nièces, M. et Mme Joseph Asselin, M. et Mme Olivier Plamondon, M. et Mme Albert Lelièvre, M. et Mme Joseph Lelièvre et M. Albert Hainy.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures et demie, en l'église St-Charles de Limoilou. A la famille en deuil l'Événement offre ses plus sincères condoléances.

LA FERMETURE DE QUELQUES ROUTES (Suite de la page 3) On sait que le ministère de la Voirie maintiendra, avec le concours des municipalités, plusieurs circuits autour de Québec et Montréal. Le lieutenant-colonel Bou langer n'avait encore rien à annoncer à ce sujet hier. Il attend les résolutions des municipalités intéressées. Or, la plupart de ces résolutions ne parviendront au département que le semaine prochaine étant donné que les séances de conseils municipaux n'ont lieu que le premier lundi de chaque mois. On ne saura donc que la semaine prochaine combien de municipalités sont disposées à collaborer avec le ministère de la voirie pour l'entretien des chemins d'hiver dans leurs limites. Il est entendu, toutefois, que le ministère de la Voirie ne prendra pas d'engagements avec les municipalités qui n'auront pas encore payé la contribution de l'an dernier. Cette contribution est de cent dollars du mille.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN A la campagne . . . \$4.00 En ville . . . \$5.00 Aux Etats-Unis . . . \$6.00 En Europe . . . \$10.00

Le poste en du village: "Ce jeune homme me tombe sur les nerfs — de la façon dont il parade par les rues — comme s'il était le seul dans le village à porter un uniforme". — London Opinion

TRIBUNE LIBRE

Le travail des femmes

Je constate avec constation que la résolution des Voyageurs de Commerce sur le travail des femmes et des filles a capté l'attention du public. Sur le rue, dans les magasins, dans les bureaux on entend que des paroles d'approbation et de félicitations à l'adresse des Voyageurs de Commerce, les encourageant à poursuivre le mouvement.

Cela ne suffit pas. Il faut que ceux qui sont autorisés à faire les nominations s'inspirent des directives données par les encycliques du Pape ainsi que des paroles de M. Gordon Scott qui fut pour quelque temps trésorier provincial. Lors de la convention de la Chambre de Commerce Canadienne tenue à Halifax en septembre dernier, il a dit avec verve qu'il faut nécessairement que les administrateurs abandonnent l'esprit de parti et tiennent compte de l'esprit national dans l'administration du Pays et des Provinces. C'est l'esprit national qu'une bonne distribution équitable du travail.

Ce travail des femmes et des filles qui n'ont pas d'obligations de famille, c'est le chambardement de l'ordre social. Il n'est pas nécessaire d'être fort économiste pour supposer la partie du salaire que ces personnes affectent au budget familial. Il est alarmant de constater le montant d'argent que certaines familles retirent du coffre Provincial, lorsque tant d'autres familles n'ont pas le nécessaire.

Il est incontestable qu'une personne qui occupe une position civile avec un salaire de 3000.00 à 5000.00 ait l'avantage de placer sa fille ou ses deux filles. Ou encore que des personnes avec des revenus trouvent le moyen de placer leur fille ou garçon dans une position civile par exemple la justice de nos réclamations. J'ai fait un tableau que je pourrai faire valoir dans une assemblée publique, et les Messieurs responsables des nominations qui irritent avec raison l'opinion publique lorsqu'ils ont à attribuer leur ligne de conduite, je sais à l'avance que dans certains cas le Protecteur et le Protégé n'oseront se laisser entendre, mais le public constatera l'opportunité de la résolution des Voyageurs de Commerce, laquelle fut adoptée à l'unanimité. Il est en ce qui suis l'initiateur et proposeur.

J'invente les corps publics, les associations et les clubs à s'affirmer en faveur de la réforme demandée dans la résolution. Eugène BROCHU

DEBAT SUR LA NEIGE A L'EXECUTIF (Suite de la page 3) plement l'initiative de ce décret que l'Événement de la neige est à la charge de la ville dans telle ou telle rue. Il y a là une situation assez compliquée.

Même si le comité optait, dès cet après-midi, pour le même service d'entretien de la neige que l'an dernier, il s'écoulerait encore plusieurs jours avant qu'un règlement à cet effet soit entré en vigueur. Ce règlement serait lu en première lecture demain soir et en seconde la semaine prochaine (jeudi, le 10, vendredi étant fête légale). Entre temps, il pourra tomber bien de la neige. Nos édiées doivent donc se hâter, s'ils veulent que la ville soit prête pour la traditionnelle bordée de la Sainte-Catherine, même si la municipalisation de l'entretien de la neige n'est que partielle, comme l'an dernier.

Pour ce qui est de la municipalisation générale, il y a des membres du conseil qui en favorisent l'essai cet hiver, parce qu'ils croient que la ville pourrait payer à même les fonds des secours directs une partie du coût du transport de la neige. Ce sera ce que les partisans de la municipalisation auront à dire, cet après-midi.

M. GODBOUT A SHERBROOKE Le 8 novembre à l'occasion de l'exposition d'hiver. L'honorable M. Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture, se rendra à Sherbrooke le huit novembre pour assister à une démonstration qui, le soir, marquera la tenue de l'Exposition provinciale d'hiver dans cette ville. L'exposition a lieu les 8 et 9 novembre.

L'exposition d'hiver de Sherbrooke a un caractère provincial comme les expositions tenues à Québec en septembre et à Ormstown au printemps. On y expose toute les espèces d'animaux, y compris les volatiles. L'Association de l'Exposition de Sherbrooke veut l'organisation de cette foire d'hiver.



Le poste en du village: "Ce jeune homme me tombe sur les nerfs — de la façon dont il parade par les rues — comme s'il était le seul dans le village à porter un uniforme". — London Opinion



La liste générale a flechi. --- Stabilité dans les cours du froment. --- Siscoe déclare un dividende de trois cents

DIVIDENDE REGULIER DE GENERAL MOTORS.- LE ROYAUME-UNI LANCE UN EMPRUNT A 3 1-2 POUR CENT

LA BOURSE EST PLUS LOURDE EN FIN DE SEANCE

Les titres reculent de 1 à 3 points dans l'ensemble. --- Faiblesse du compartiment ferroviaire. --- Drug fait exception.

LES NOUVELLES

(Serv. de la Presse Associée) New-York, 3. --- L'activité a augmenté en dernière heure pendant qu'il se développait un fort mouvement de ventes. Le volume des ventes fut de 1,999,790 actions, et la moitié de ces parts ont changé de mains durant les cinquante dernières minutes de la séance. La Bourse avait été plus ferme hier avant-midi, à cause des rachats provenant probablement de la nouvelle que la production sidérurgique se maintient et que la production d'énergie électrique était encore à la hausse. Le sentiment était moins bon pour ce qui concerne les titres de chemins de fer. La nouvelle de la liquidation de Prisco a eu un effet défavorable sur le marché des obligations, ou les valeurs de chemins de fer de deuxième ordre ont flechi d'une façon générale. Les actions ordinaires de Prisco ont été plus d'un point. D'ailleurs, la plupart des titres ferroviaires ont reculé de 1 à 3 points. Drug Incorporated s'est distingué en avançant de 2 1-2 points à la suite de la déclaration de son dividende régulier. Les actions d'huile ont été stables ou fermes à cause d'une réduction dans la production d'huile brute et des déclarations de dividendes de Standard of Indiana et de Standard of California. American Telephone s'est venu plus bas que le pair une fois de plus, fermant en perte d'un point. Allied Chemical, U. S. Steel, Consolidated Gas, North American, Case, Harvester, United Aircraft, Westinghouse et American Tobacco B ont reculé de 1 1-2 à 2 1-2 points. Par ailleurs, les reculs ont été moins prononcés exception faite pour le compartiment des chemins de fer. La bonne tenue du marché du froment avait aidé le marché de New-York hier matin. Comme question

Laura Secord Candy Shops

(Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, 3. --- Les recettes nettes de Laura Secord Candy Shops Limited pour l'année finissant le 30 septembre 1932 ont été de \$5, par action, alors que le dividende annuel est de \$3. Les disponibilités courantes comprennent un montant de \$1,348,705, en obligations du gouvernement, des municipalités et des utilités publiques.

DIVIDENDE DE GENERAL MOTORS

General Motors Corporation annonce la mise en paiement de son dividende trimestriel régulier de 25 cts par action.

LE RAPPORT

(Serv. de la Presse Canadienne) New-York, 3. --- The General Motors Corporation a déclaré hier son dividende trimestriel régulier de 25 cents par action ordinaire. Ce dividende est payable le 12 décembre aux actionnaires inscrits le 11 novembre dans ses livres. On s'attendait à cette décision dans les cercles les mieux informés du district financier en dépit de la diminution prononcée dans les recettes durant l'année écoulée. Le rapport financier de General Motors pour la période des neuf premiers mois de 1932 est le plus mauvais publié par la compagnie depuis qu'elle occupe une position préminente dans l'industrie automobile. Les profits nets de la compagnie durant les neuf premiers mois de 1932 ont été de \$10,555,175, alors qu'ils avaient été de \$97,455,390 en 1931. Le rapport financier pour la période correspondante de 1931. En dépit de ce, la compagnie General Motors avait à la fin du dernier trimestre plus de \$209 millions en argent, en obligations du gouvernement américain et en valeurs réalisables comparés à \$215,900,000 le 30 juin 1932 et à \$264,107,000 à la fin de septembre 1931.

DIVIDENDE DECLARE

(Serv. de la Presse Canadienne) New York, 3. --- Pillsbury Flour Mills Inc. a déclaré un dividende trimestriel de 15 cents par action ordinaire, au lieu de 30 cents.

De fait, les commodités se sont mieux tenues que les valeurs de Bourse. Le blé et le coton ont fermé à peu près aux mêmes prix. La revue Iron Age était plus encourageante de son côté. Elle rapportait en effet que la production de l'acier en billes est à 20 pour cent du rendement normal au lieu de 19 pour cent la semaine dernière, que la production du fer en gueuse a augmenté de 5.3 pour cent durant octobre. La livre sterling a bien commencé la journée pour céder une bonne partie de ses gains par la suite. On rapporte cette semaine que la livre est supportée de nouveau bien que les influences saisonnières puissent avoir quelque chose à faire avec sa meilleure tenue. 583 titres ont fait leur apparition sur le tableau, 50 ont avancé, 428 ont reculé et 105 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. Copyright, 1932.

Table with columns: Hier, Avant-hier, Sem. dern., Mois dern., 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932. Rows include various commodities like Wheat, Cotton, Iron, etc.

J.C. BOULLET LIMITEE PLACEMENTS SUR OBLIGATIONS ACHATS, VENTES ET ECHANGES TELEPHONE 2-5618 71 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC

COMMENTAIRES DE BOURSE



DUKE PRICE POWER

The Wall Street Journal rapporte en nouvelle de Montréal que le non paiement des intérêts sur les obligations de Price Brothers and Company rend la position du contrat d'énergie électrique entre la compagnie de papier journal Duke et Price Company assez incertaine. Duke Price Power Company a des contrats pour la vente de 350,000 chevaux-vapeur d'énergie électrique. La-dessus, Price Brothers a été exécuté. Il est probable que 100,000 chevaux-vapeur pour un contrat de 50 ans et 60,000 chevaux-vapeur pour un contrat de 10 ans. La Duke Price Power Company est contrôlée par Aluminum Company of Canada, une filiale de l'Aluminium Limited. Advenant le cas de la faillite de Price Brothers la compagnie Duke Price se trouverait dans la situation du créancier. L'an dernier, Duke Price a gagné \$4,275,000, avec ses contrats d'énergie électrique, dont un montant de 1,000,000, provenant de la compagnie Price. Le profit net après toutes les charges avait été de \$573,783. Price Brothers bénéficiait de taux économiques d'énergie électrique en vertu de son contrat avec Duke Price. Si le moulin de Price continue à être exploité, il est probable que la compagnie Duke Price sera appelée à vendre l'énergie électrique nécessaire. La seule autre compagnie d'énergie électrique importante dans le territoire de Price, la Shawinigan Water and Power, détient des intérêts minoritaires dans Duke Price Power.

INDICES DES TITRES

L'indice des placeurs pour les titres ordinaires d'entreprises industrielles a touché 55.9 durant la semaine du 27 octobre 1932 au lieu de 57.6 durant la semaine précédente. L'indice des spéculateurs pour 25 titres ordinaires d'entreprises industrielles et d'utilité publique inscrites sur les places de Montréal et de Toronto a touché 368.8 au lieu de 388.9. L'indice des placeurs pour les titres ordinaires d'entreprises industrielles localisées à l'étranger, dont les titres des Canadiens sont fortement intéressés a touché 41.2 au lieu de 41.7 durant la semaine précédente. L'indice des placeurs pour les trois groupes de titres ordinaires combinés a touché 48.4 au lieu de 50.1 durant la semaine précédente. Les prix ont demeuré inchangés et 3 titres ont avancé. Pacifique Canadien a baissé de \$15.9 à \$14.8. Nickel de \$8.2 à \$7.5. Brazilian de \$9.1 à \$8.5. Shawinigan de \$13.2 à \$12.3. Montreal Power de \$36.9 à \$37.7. Smelters de \$21.3 à \$20.2. Canadian Car de \$5.9 à \$4.5. et Steel of Canada de \$19.6 à \$18.5. Lobak a haussé de \$11.1 à \$11.6. Montreal Telegraph de \$40.0 à \$41.2 et Pense Hersey de \$51.8 à \$53.7. Les ventes ont été plus considérables pour 14 titres et elles ont diminué pour onze titres. Les ventes de B. C. Power A ont augmenté de 100 à 2100, celles de Loblaw de 100 à 1800, Dominion Bridge de 400 à 700, Winnipeg Electric de 100 à 1200, Canadian Car de 400 à 1100 et les ventes de Canada Cement ont augmenté de 200 à 700. Les ventes de Pacifique Canadien ont décliné de 21,200 à 10,000, celles de Smelters de 9,500 à 3,200, Brazilian de 10,500 à 6,200, Shawinigan de 6,800 à 3,900 et International Nickel de 12,200 à 8,800.

LES INDICES MINIERES

L'indice minier de 20 titres a touché 56.7 durant la semaine du 27 octobre 1932 au lieu de 57.4 durant la semaine précédente. L'indice de onze titres de compagnies aurifères a baissé de \$4.9 à \$4.6, celui de quatre titres de compagnies productrices de fer et d'acier a baissé de 70.9 à 69.0 et l'indice de cinq titres miniers divers a baissé de 24.1 à 23.7. Hollinger a baissé de \$5.14 à \$5.12, Kirkland Lake de 23 à 27 cents, Lake Shore de \$29.27 à \$29.20, Premier de 58 à 53 cents, Sylvanite de 63 à 61 cents, Teck Hughes de \$32.27 à \$33.15, Vipond Consolidated de 22 à 19 cents et Wright Hargreaves de \$2.81 à \$2.75. Dome a haussé de \$12.27 à \$12.49 et McIntyre de \$18.00 à \$19.03. Amulet a baissé de 20 à 18 cents, Hudson Bay de \$3.20 à \$2.90, Noranda de \$19.29 à \$19.22, et

DEFICIT DES E.-U.

(Serv. de la Presse Canadienne) Washington, 3. --- Le déficit des Etats-Unis a augmenté de la somme de \$27,941,129, durant le mois d'octobre 1932 ce qui porte le déficit total pour les quatre premiers mois de la présente année fiscale à \$829,889,093. Le déficit pour les quatre mois correspondants de l'année dernière avait été de \$674,575,961. Les recettes de l'impôt sur le revenu ont décliné de \$132 millions cette année par rapport à l'an dernier et les recettes des douanes ont diminué de cinquante millions de dollars à peu près.

NOTES BRÈVES

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec.) Homestake Mining a déclaré son dividende mensuel régulier de 75 cents par action. Standard Oil of Nebraska annonce la mise en paiement de son dividende trimestriel régulier. Purly Baking Corporation a déclaré son dividende trimestriel régulier. Standard Oil of California annonce la mise en paiement de son dividende trimestriel régulier. Hudson Motor Car Company a subi une perte nette de \$1,497,760, après les charges durant le troisième trimestre de 1932 au lieu d'une perte nette de \$1,896,507, durant le trimestre précédent et d'une perte nette de \$1,075,136, durant le trimestre correspondant de 1931. Iron Age rapporte que les opérations sidérurgiques ont gagné 14 pour cent durant la semaine dernière au rendement de 20 pour cent de la capacité. Timkin Detroit Axle a déclaré son dividende régulier. Les chargements de wagons du New York Central ont décliné de 4,500 wagons. Les wagons chargés sur le chemin de fer St Paul ont été de 113,262 durant octobre 1932 au lieu de 104,413 durant septembre. Standard Oil of Indiana a déclaré son dividende régulier. Drug Incorporated a déclaré son dividende régulier. On rapporte qu'Allied Chemical and Dye a gagné plus de \$3.25 par action durant les neuf premiers mois de l'année courante. Les chargements de wagons ont été de 125,412 sur le chemin de fer Aetichon durant octobre 1932 au lieu de 106,138 durant septembre 1932 et de 146,301 durant octobre de l'année dernière. La production d'énergie électrique a décliné de 7 et deux dixièmes pour cent durant la semaine écoulée.

STANDARD OF CALIFORNIA

(Serv. de la Presse Canadienne) New York, 3. --- Standard Oil Company of California a gagné des bénéfices nets de \$2,013,385, durant les neuf mois finissant avec septembre 1932, soit 92 cents par action, au lieu de \$1,941,787, ou de 91 cents par action durant la période correspondante de 1931.

VIENNE EN DETAUT

New-York, 3. --- En plus du non paiement des intérêts sur les obligations de Yougo-Slavie 7 pour cent et 8 pour cent 1932, la Bourse de New-York a été avisée officiellement du non paiement des intérêts sur les obligations de la ville de Vienne 6 pour cent 1932.

CRISE DES PROPRIETAIRES

Paris, 3. --- Les propriétaires abandonnent en grand nombre la capitale française pour aller habiter les villes plus au sud du pays, à cause du coût élevé des appartements à Paris comparativement aux autres villes. Bien que les propriétaires aient baissé leurs loyers de 20 pour cent à 50 pour cent pour les meilleurs appartements, il y a encore plus de 100,000 logements à louer dans Paris et la banlieue.

CONS. GAS OF NEW YORK

(Serv. de la Presse Canadienne) New York, 3. --- Consolidated Gas Company of New York a gagné durant le troisième trimestre de 1932 des profits nets de \$7,216,766, soit 37 cents par action ordinaire, comparativement à \$8,564,134, ou à 49 cents par action durant le trimestre correspondant de 1931.

Sherritt-Gordon de 49 à 42 cents. Keely a baissé de 22 cents à 19 cts et Niplasing de \$1.12 à \$1.07.

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

Avant est, par le présent, donné qu'un dividende de \$3.00 par action, sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son Bureau Principal, le 4 et après le jour, le 1er décembre prochain. Par ordre du Conseil d'Administration. GEORGES BELLEAU, gerant-général, Québec, le 31 octobre 1932.

BURNS AND COMPANY

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 3. --- Le comité des administrateurs de Burns and Company Limited a envoyé une lettre aux porteurs d'obligations dans laquelle il est dit qu'une amélioration sensible se fait déjà sentir et que l'administration de la compagnie sera poussée avec plus de succès encore. Etant donné le changement survenu dans les conditions des affaires, Burns and Company Limited a vendu dernièrement 46 de ses marchés détaillés à Sterling Food Markets Ltd. D'autres ventes du genre seront également faites.

DIVIDENDES

Siscoe Gold Mines Ltd. 3 cents par action, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre. McCol Frontenac Oil Company Ltd. 15 cents par action payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

LETRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE LAIDLAW & COMPANY. --- Le marché a été très agité durant l'après-midi, la déclaration du dividende de Drug Incorporated a aidé les titres mobiliers cotés. Les spéculateurs ont augmenté pas, les spéculateurs se firent vendeurs. Non seulement est plus solide. Bien qu'il soit possible que le marché se ressente demain matin, il se peut que les titres se relèvent plus tard.

CONSUMMATION DE GAZOLINE

Les ventes de gazoline au Canada ont été de 51,174,322 gallons durant juin 1932 contre 47,320,726 gallons.

DURANT MAI 1932

Ottawa, Ont. 3. --- La production d'huile brute du Canada s'est chiffrée durant le mois d'août 1932 à 85,229 barils, en diminution de 2 pour cent sur la production de juillet 1932 qui avait été de 86,959 barils et en diminution de 17.5 pour cent sur la production du mois d'août 1931 qui avait été de 103,214 barils. Durant les huit premiers mois de l'année courante la production d'huile brute du Canada a été de 737,767 barils comparativement à 1,177,000 barils durant la période correspondante de 1931. Les puits de l'Alberta ont produit durant le mois d'août dernier 72,896 barils comparativement à 68,696 barils de naphte brut et 1,013 barils d'huile brute provenant de la Vallée Turner. 2,442 barils d'huile légère provenant de Red Coolee et 745 barils d'huile lourde provenant de Wainwright. Le Canada a importé durant le mois d'août dernier pour une valeur de \$4,780,511, de pétrole, d'asphalte et de dérivés de ces produits. Les importations du mois précédent avaient été de \$4,946,498. Durant août 1932, les Etats-Unis ont fourni 76.8 pour cent des importations de pétrole du Canada, le Pérou a fourni 8.7 pour cent, la Colombie 8.8 pour cent, Trinidad 4.2 pour cent, le Venezuela 2.5 pour cent, etc. Les importations de pétrole brut ont décliné de 13.8 pour cent au total de 89,776,589 gallons alors qu'elles avaient été de 104,209,139 gallons durant le mois de juillet 1932. Les importations d'huile brute durant le mois d'août comprennent 67,306,576 gallons provenant des Etats-Unis, 8,182,423 gallons provenant du Pérou, 5,721,129 gallons provenant du Venezuela et 955,360 gallons provenant de Trinidad. La consommation de la gazoline au Canada a été durant le mois de juin dernier de 51,174,322 gallons alors qu'elle avait été de 47,320,726 gallons durant mai 1932 et de 55,544,000 gallons durant Juin 1931. Les ventes de gazoline dans la Province de Québec ont été durant le mois de juin dernier de 9,215,000 gallons alors qu'elles avaient été de 8,847,000 gallons durant le mois précédent. Dans l'Ontario, les ventes de gazoline ont été de 23,614,000 gallons durant juin 1932 au lieu de 21,793,000 gallons durant le mois précédent.

UN EMPRUNT BRITANNIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne) Londres, 3. --- Le Trésor Britannique a annoncé le lancement d'un emprunt de 300,000,000 de livres sterling (\$950,000,000) d'obligations de conversion 3 pour cent, dont le produit servira au remboursement de la dette publique britannique. Les nouvelles obligations seront lancées aujourd'hui sur le marché au prix de 97 1-2. Elles sont remboursables de 1948 à 1953.

LES EXPEDITIONS DE BLE CANADIEN AUGMENTENT, HIER

Les cours de Winnipeg ont conséquemment avancé de 1-4 de cent à 1-8 cent le boisseau. --- Ventes d'un million de boisseaux.

VANCOUVER

(Serv. de la Presse Canadienne) Winnipeg, 3. --- Des offres peu abondantes et des ventes considérables pour l'exportation ont aidé le marché du froment, hier. Les options ont haussé de 1-4 de cent à 1-8 cent le boisseau. Le blé de novembre a fermé à 46 1-2 cents, le blé de décembre à 45 3-8 cents et le blé de mai à 49 1-4 cents. On calculait que les ventes pour l'exportation avaient atteint le million de boisseaux. La plupart des affaires auraient été faites par le port de Vancouver où 13 navires chargent actuellement du froment. Le mouvement est moins actif dans l'est. Il ne fait pas de doute que la question de la préférence britannique est responsable pour la diminution dans le mouvement du froment sur les Grands Lacs parce que les expéditeurs veulent savoir à quel se tenir au sujet du tarif britannique avant d'envoyer du blé à Buffalo. La compétition du blé argentin à Liverpool a eu pour effet de restreindre les achats de blé canadien. Voici les prix des options futures:

Table with columns: Ouv., Haut Bas Ferm. Rows include BLE, AVOINES, ORGE, LIN, SEIGLE, A CHICAGO. Data points for various months and prices.

EMPRUNTS AU CANADA EN 1932

La maison Wood, Gundy & company Ltd a préparé un tableau donnant les emprunts au Canada durant les dix premiers mois. COMPARAISONS Montréal, 3. --- La maison Wood, Gundy & Company Limited a préparé un tableau décrivant le montant des obligations des gouvernements provinciaux et fédéral et des municipalités emprunté durant les dix premiers mois de 1931. Les émissions du Dominion et les émissions garanties par le Dominion ont été moins considérables cette année que durant les autres années sous revue. Bien que les emprunts des gouvernements provinciaux et ceux des municipalités des Provinces Maritimes et de la Province de Québec aient augmenté, cela n'a pas eu d'effet sur les diminutions notées pour l'ensemble du Canada. La distribution des obligations au Canada, en Angleterre et aux Etats-Unis a beaucoup changé. Le pourcentage des obligations vendues au Canada et à Londres a augmenté tandis que celui des obligations vendues aux Etats-Unis a décliné. Voici le tableau en question:

Table with columns: 1930, 1931, 1932. Rows include Dominion direct et gar., Provinces direct et gar., Ontario Municipalités, Québec et Maritimes Municipalités, Ouest Municipalités.

MARCHES DIVERS

Montréal, 3. --- Parce que la demande était moins forte, le beurre No 1 a baissé d'un quart de cent la livre à 20 1-2 --- 20 3-4 cents. Les arrivages furent de 20 boîtes. Le fromage d'octobre a baissé un peu, celui de l'Ontario fermant à 9 7-8 cents et celui du Québec à 9 3-8 cents la livre. Les arrivages furent de 1,769 boîtes. Les arrivages d'oeufs ont été de 666 caisses.

COMPTABLES

Antoine Cloutier & Cie COMPTABLES LICENCIÉS Spécialité: audit municipal 147, Côte de la Montagne Québec Tél: 2-3777, 2-3778

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne) New-York, 3. --- Le dollar canadien a flechi de 1-4 de cent au cours de 90 1-2 cents sur le marché du change de New-York après avoir ouvert à 91 cents. La livre sterling a gagné 1-4 de cent à \$3.31. Elle avait ouvert à \$3.32 1-4. A Montréal, la livre sterling a fermé à \$3.320 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 10 1-4 pour cent.

HIRAM WALKER A FERME A 71-4

Les titres des compagnies de distilleries ont été plus actifs et plus forts sur la Petite Bourse. --- Siscoe gagne 3 cents.

LAKE SHORE

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 3. --- Le dollar a été irrégulier sur la Petite Bourse. Le marché qui avait été plutôt ferme hier matin s'est alourdi durant l'après-midi. Les gains emportés toutefois sur les reculs pas, une faible marge. Beauharnois a fermé inchangé à 1-2 point. Lindsay Industrial Oil a reculé de 1-8 de point à 8 3-4 et que Walker a haussé de 7-8 de point à 7 1-4. Siscoe a haussé de 3 cents au cours de 80 cents, Lake Shore a gagné 10 cents à \$29.35 et Teck Hughes a gagné 5 cents à \$3.15.

EMPRUNTS AU CANADA EN 1932

La maison Wood, Gundy & company Ltd a préparé un tableau donnant les emprunts au Canada durant les dix premiers mois. COMPARAISONS Montréal, 3. --- La maison Wood, Gundy & Company Limited a préparé un tableau décrivant le montant des obligations des gouvernements provinciaux et fédéral et des municipalités emprunté durant les dix premiers mois de 1931. Les émissions du Dominion et les émissions garanties par le Dominion ont été moins considérables cette année que durant les autres années sous revue. Bien que les emprunts des gouvernements provinciaux et ceux des municipalités des Provinces Maritimes et de la Province de Québec aient augmenté, cela n'a pas eu d'effet sur les diminutions notées pour l'ensemble du Canada. La distribution des obligations au Canada, en Angleterre et aux Etats-Unis a beaucoup changé. Le pourcentage des obligations vendues au Canada et à Londres a augmenté tandis que celui des obligations vendues aux Etats-Unis a décliné. Voici le tableau en question:

Table with columns: 1930, 1931, 1932. Rows include Dominion direct et gar., Provinces direct et gar., Ontario Municipalités, Québec et Maritimes Municipalités, Ouest Municipalités.

NOUVEAU DIVIDENDE DE SISCOE GOLD MINES

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 3. --- Siscoe Gold Mines Limited payera un dividende de 3 cents par action sur sa capitalisation de 4,408,468 actions le 15 décembre prochain aux actionnaires inscrits le 30 novembre dans ses livres. La nouvelle a été annoncée officiellement hier. Ce dividende est le troisième qui a été déclaré par la compagnie durant l'année courante et il va porter la distribution totale pour 1932 à 11 cents par action.

Period of six months 1930 1931 1932 Dominion direct et gar. \$176,600,000 \$750,816,500x \$ 60,000,000x Provinces direct et gar. 106,137,000 130,416,205 135,150,336 Ontario Municipalités 51,815,423 33,342,151 31,056,348 Québec et Maritimes Municipalités 28,199,000 43,301,000 55,506,987 Ouest Municipalités 29,091,801 11,413,363 4,263,766

Vendu au Canada \$395,843,224 \$978,289,219 \$285,977,437 Vendues aux Etats-Unis \$152,723,244 \$226,946,719 \$192,946,104 Vendues en Angleterre 236,294,100 111,579,000 79,450,000 Emprunt de conversion 6,820,000 2,217,000 13,578,333

Toute la richesse nationale les obligations du Gouvernement fédéral et leur donne ainsi la meilleure des sécurités

Dominion du Canada

EMPRUNT 4% DE 1932

Echéance: 15 octobre 1952 Prix: 93.45 rendement 4.50%

Envoi du prospectus sur demande, Télégraphier ou téléphoner vos commandes à nos frais

NESBITT, THOMSON and Company Limited

65, rue Sainte-Anne, Québec

Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont. Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

Baillargeon, Belleau & Fortier

AVOCATS ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R. NOËL BELLEAU, C.R. GABRIEL BELLEAU, L.L.L. LAVAL FORTIER, L.L.L.

EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE 71, RUE ST-PIERRE QUÉBEC

Nouvelles du Jour

General Motors Corporation annonce la mise en paiement de son dividende trimestriel régulier de 25 cents par action ordinaire.

Siscoe Gold Mines Ltd a déclaré un nouveau dividende de 3 cents par action payable le 15 décembre prochain.

Laura Secord Candy Shops Ltd a gagné \$3, par action durant l'année finissant le 30 septembre 1932.

Iron Age rapporte que les opérations sidérurgiques ont avancé d'un pour cent durant la semaine écoulée au rendement de 20 pour cent de la capacité.

Dividendes réguliers de Standard Oil of Nebraska, Standard Oil of California, Standard Oil of Indiana, et de Drug Incorporated.

Le Trésor Britannique lancera aujourd'hui un emprunt de 300,000,000 de livres sterling sur obligations de conversion à 3 pour cent, au prix de 97 1-2.

Hudson Motor Car Company a subi une perte de \$1,497,760, durant le troisième trimestre de 1932 au lieu d'une perte de \$1,896,507, durant le trimestre précédent et d'une perte de \$1,075,136, durant le trimestre correspondant de 1931.

Les ventes de gazoline au Canada durant juin 1932 ont été de 51,174,322 gallons au lieu de 47,320,726 gallons durant mai 1932.

COURS DE MONTREAL CAN PACIFIC CAN. POWER & P. INTL. NICKEL QUEBEC POWER FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: \*2-6645

Table with columns: Ventes: Valeurs: O. H. B. F. Rows include 50 Alberta Grain, 18 Bell Telephone, 096 Brazilian, etc.

SEANCE DU 2 NOVEMBRE 1932 Ventes: 6,165 actions

Table with columns: Ventes: Valeurs: O. H. B. F. Rows include 49 Nat. Steel Car, 15 Ottawa Pow pfd, 70 Quebec Power, etc.

COURS de NEW-YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: \*2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent. SEANCE DU 2 NOVEMBRE 1932 Ventes : 1.099.790 actions

Table of stock market prices for various companies including Adams Exp. AE, Air Reduction ADN, Algonquin Corporation, etc.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenblades & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 2 novembre 1932

Table of stock market prices for companies like Am. Gas and Elec, Am. Paper, etc.

COURS DES CHANGES

Séance du 2 novembre 1932

Cours de New-York, fournis par L.G. Beaubien & Cie, 70 St-Pierre, Québec.

Table of exchange rates for various currencies like London, Berlin, Stockholm, etc.

Cours des changes en cote à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Table of exchange rates for various currencies like Argentine peso, Australia, etc.

JAMAICA PUBLIC SERVICE

Table with financial data for Jamaica Public Service, including receipts and charges.

PRODUCTION D'OR

(Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, 3. — La production de l'or de l'Ontario s'est chiffrée durant les neuf premiers mois de l'année courante à \$3,788,569, au lieu de \$3,145,336 durant la période correspondante de 1931.

USINE ROUVERTE

(Serv. de la Presse Canadienne) Hammond, Ind. 3. — L'usine de la Universal Atlas Cement Company reprendra ses opérations.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne) Londres, 3. — Après une avance sensationnelle dans les valeurs du gouvernement à la suite de l'annonce du nouvel emprunt britannique...

LA LIVRE STABILISEE?

(Serv. de la Presse Canadienne) Winnipeg, 3. — La livre sterling sera finalement stabilisée sur la base de \$3.00 à \$3.50 en argent américain...

DES COUPONS POPULAIRES

Washington, 3. — Les habitants de Java se servent de coupons de cigarettes comme monnaie à cause de la rareté de l'argent.

LE DIAGNOSTIC PRECOCE

Un grand nombre de personnes se font du tort irréparable en cherchant de se soigner elles-mêmes quand elles souffrent d'un mal quelconque.

PAGE HUIT EXPLOSION

Le diagnostic précoce s'impose toujours. Le diagnostic est plus difficile au début de la maladie, donc c'est alors que le malade a besoin de profiter de l'aptitude et l'expérience de son médecin.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Colledge, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.



Passez Commande dès Maintenant pour des Obligations 4% - 1932 du Dominion du Canada

Il n'existe pas de meilleur placement pour vos épargnes. Tout Canadien qui place devrait acheter de ces titres, parce que:

- Il donnent toute sécurité au capital—étant gagés sur les ressources du Dominion et l'intégrité de sa population.
Ils assurent un revenu régulier. Le Dominion du Canada s'engage à payer l'intérêt tous les six mois.
Avantage notable: ils sont de réalisation facile. Aucune autre valeur ne se convertit plus facilement en espèces.

Outre les avantages mêmes de ce placement, vous ajouterez par l'achat de ces titres, à la puissance financière du Canada et, en tant que citoyen, vous participerez aux effets favorables sur les affaires du pays.

Pour votre Bénéfice Personnel—Pour le Bien du Pays passez commande sans tarder. Les courtiers autorisés, ou toute succursale d'une banque à charte, au Canada, vous fourniront les renseignements utiles et des bulletins de souscription.

PRIX D'EMISSION: Obligations 20 ans 4%, 93.45 et l'intérêt, rapportant jusqu'à échéance 4.50%

DOMINION DU CANADA EMPRUNT 4% 1932

MINISTÈRE DES FINANCES Ottawa

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec, Téléphone \*2-7006.

Table of foreign exchange rates for various countries like Argentina, Australia, Belgium, etc.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Séance du 2 novembre 1932

Table of wholesale prices for various commodities like wheat, flour, etc.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Table of stock market prices for mining companies like 12000 Argentin, 100000 Australia, etc.

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Table of stock market prices for companies like 200 Dalhousie, 3000 Eldorado, etc.

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 2 novembre 1932

Table of fixed trust prices for companies like 210 Lake Shore, 300 Moose, etc.

La li BORD UN CHARBONNIER

de la page 3) Un appel téléphonique... La li BORD UN CHARBONNIER

VOTE DE 109 A 71 CONTRE UN AMENDEMENT COOTE

(Suite de la 1ère page) Un pied d'égalité avec la livre sterling...

FUNERAILLES DE MME ED. MARCOUX

Madame J.-Edmond Marcoux, née Héleine Morin, a eu d'imposantes obsèques samedi matin en l'église de St-Roch.

UN VERDICT DE MANSLAUGHTER

(Suite de la 1ère page) Appelé ensuite le Dr Salluste Roy déclara que Parly ne souffrait rien d'anormal au point de vue mental.

TERRIBLE DRAME ST-ANTOINE DE TILLY

Un ouvrier de St-François-Xavier des Hautures est tué accidentellement. Funérailles de M. Frédéric Montreuil.

Que faire de vos soirs ?

Vous voulez employer utilement une heure de vos soirs ? Suivez quelques cours à l'Université.

DEFENSE DES ACCORDS PAR C.N. DORION

(Suite de la 1ère page) nement canadien, sous le manteau de la préférence impériale, a profité de l'occasion pour hausser les droits sur les marchandises entrant au Canada.

FEU A STE-GENEVIEVE

La résidence de M. Joseph Cinq-Mars est détruite de fond en comble. La résidence et toutes les dépendances de M. Joseph Cinq-Mars, de Ste-Genève de Batiscaun, ont été détruites par un violent incendie dans la nuit de lundi à mardi.

POLICE NOTIFIE LES INSTITUTIONS FINANCIERES

La police notifie les institutions financières. Les banques, les maisons de courtage et autres firmes financières ont été avisées par la police de surveiller les individus qui se présenteraient avec des coupons de dénomination de la paroisse Notre-Dame de Grâce.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

UN VIOLENT INCENDIE

Dans la nuit de lundi à mardi à Plessisville. (De notre correspondant) Plessisville 3. — Un incendie acévé par le grand vent s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi.

Par ZANE GREY. Blaine, faites taire ce petit vaurien... Marvie arriva sursécrite. "C'est un mensonge que cette trouille d'oreilles de bestiaux à la cabane de Ben, M. Ide", dit-il.



BANQUET AUX HUITRES

Demain soir chez les Chevaliers de Colomb, Conseil 446.

BANQUET AUX HUITRES

Les Chevaliers de Colomb, membres du Conseil 446, auront demain d'ordinaire.

BANQUET AUX HUITRES

Un grand banquet aux huitres sera donné ce soir par la section St-François d'Assise de la Société St-Jean Baptiste de Québec.

BANQUET AUX HUITRES

Un grand banquet aux huitres sera donné ce soir par la section St-François d'Assise de la Société St-Jean Baptiste de Québec.

BANQUET AUX HUITRES

Un grand banquet aux huitres sera donné ce soir par la section St-François d'Assise de la Société St-Jean Baptiste de Québec.

BANQUET AUX HUITRES

Un grand banquet aux huitres sera donné ce soir par la section St-François d'Assise de la Société St-Jean Baptiste de Québec.

BANQUET AUX HUITRES

Un grand banquet aux huitres sera donné ce soir par la section St-François d'Assise de la Société St-Jean Baptiste de Québec.

RIVIERE-A-PIERRE

Vie sociale. — Mmes Marie-Rose Tremblay et Gertrude Côté sont de retour d'un voyage au Lac St-Jean...

LORETTEVILLE

Noëes d'Argent. — Ces jours derniers M. et Mme Arthur Barbeau ont célébré...

VAL BRILLANT

Pour l'hôpital. — M. l'abbé J.-D. Michaud, curé de Val Brillant, est parti pour l'hôpital...

ST-EDOUARD

Décès. — M. Alphonse Bélanger est décédé le 20 octobre, à l'âge de 66 ans...

STE-SOPHIE DE MEGANTIC

Naissance. — M. et Mme Ludger Gosselin ont l'honneur de faire part à leurs parents...

LYSTER STATION

Naissances. — M. et Mme Cloris Roger ont part à leurs parents et amis de la naissance...

Concours de Hockey Turret

Premier Prix \$1,000.00 • 118 Prix en Argent — Le concours se terminera le 7 janvier 1933 —

- 1er PRIX - \$1,000.00
2ème PRIX - \$250.00
3ème PRIX - \$100.00
15 PRIX de \$10.00 • 100 PRIX de \$5.00

La saison du hockey revient! Neuf équipes de rudes frappeurs et de rapides patineurs vont se disputer la victoire à ce bon vieux sport aux mille émotions.

Quelle est leur valeur comme frappeurs? Vous vous y connaissez en hockey — il vous sera donc facile de calculer la capacité de comptage des diverses équipes...

Qualité et Douceur CIGARETTES Turret. COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

- RÈGLES DU CONCOURS
1. Ce concours est ouvert à tout habitant du Canada...

Table with columns: Équipe, Total des Points Enregistrés jusqu'au 18 Janvier 1932, Total Estimé des Points à Enregistrer jusqu'au 18 Janvier inclusivement.

VENTE A UN SOU Rexall. Prenez avantage de cette vente spéciale et réalisez une économie de 100% sur tous les produits pharmaceutiques que nous gardons.

Le Docteur Miracle

Allocation Spéciale d'Echange SUR CE Radio SUPERHETERODYNE PHILCO Nouveau Modèle à 11 Lampes. Cette Offre n'Est Valide que du 3 au 15 Novembre.

PLUSIEURS ARTISTES EXPOSERONT A ST-SULPICE

"La Semaine du Livre et de l'Art Canadiens", du 5 au 12 novembre promet d'être un succès complet pour la littérature canadienne.

de Québec, étaient en visite chez Mlle Isabelle Lemay. — Mlle Simone Poisson, Yvette Candonnais et M. S. Audet, de Québec, étaient chez leurs parents, dernièrement.

Dites simplement — "Bière BLACK HORSE Dawes, s.v.p." Image of a black horse.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

3 novembre 1658c Première représentation à Paris de "L'Etourdi" de Molière.

Après son grand succès au Louvre, devant le roi et la Cour, Molière fut autorisé à jouer au Petit Bourbon.

Le Théâtre du Petit-Bourbon était bâti à l'endroit où depuis on a construit la façade du Louvre du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois.

"L'Etourdi" fut la première pièce de Molière fixa une intrigue et utilisa plusieurs scènes de ses autres pièces à l'improvisée.

Le succès avait été très grand à Lyon, il fut comparable à Paris. Le nom de Molière est emprunté au répertoire italien. C'est un valet inso-

lent, gouailleux, bavard, menteur, sans scrupules et fripon à l'occasion. C'est Molière qui le jouait avec un entrain qui enlevait le public. C'est le rôle le plus long de l'ancien répertoire après celui d'Esopé de "L'Esopé à la ville" qui a 1200 vers.

A son apparition à Paris, le Petit Bourbon, "L'Etourdi" retrouva son grand succès de Lyon et à Paris, l'affluence du public fut telle qu'avec l'horizon on put double le prix des places et tout Paris répéta le vers: "Vivat Mascarillus, foubon im-petator!"

(Service de la Presse Associée) Moscou, D.N.C.—Le grand écrivain soviétique Gorki vient de fêter le 40e anniversaire de son activité littéraire.

SAINT-DAMASE

Soirée.—La semaine dernière avait lieu une soirée chez M. et Mme Auguste Sénéchal à l'occasion du passage de M. et Mme Walter Sullivan, de Montréal, nouveaux mariés.

Tous se séparèrent en apportant un bon souvenir de cette agréable réunion.

Notre sociale. — M. Alphonse Leblanc de Ste-Perpétue était en visite chez M. J.-Bte Lord dernièrement.

M. Antoine Gamache, Armand Lord, Miles Emilienne et Hélène Lord étaient ces jours derniers.

LE PAPE PIE XI ET LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE



Paroissien que le Pape Pie XI a envoyé à l'abbé Schmitt recteur des Petits Chanteurs de Vienne après le concert donné par ces enfants au Vatican.

—M. Antoine Gamache, Joseph Chénier et Camille Gamache sont partis pour un voyage à l'Isle-Verte dans leur auto-tour.

—M. et Mme Louise et Cécile Sénéchal sont parties pour Québec, pour y demeurer quelques temps.

—M. et Mme Prosper Pellerin et Marie-Anne Pellerin étaient de passage à St-Jean Port-Joli le 24 oct.

—M. et Mme Hubert Robitaille, Mlle Annette Robitaille, de St-Jean Port-Joli, M. et Mme Louis Fortin de Bras d'Aspic et Mlle Antoinette St-Pierre et Ovide St-Pierre de St-Aubert visitaient M. et Mme J.-Bte Bélanger dimanche dernier.

—M. et Mme Auguste Pellerin et Marie-Anne Pellerin étaient de passage à St-Jean Port-Joli le 24 oct.

—M. et Mme Adrien Gagnon étaient en visite chez des parents à Courville dimanche dernier.

—M. et Mme Gagnon après avoir passé quelque temps à St-Jean est revenue parmi nous.

—M. Félix Bernier et ses filles Yvonne et Irène étaient de passage à St-Jean dernièrement.

Bibliothèque. — Vous n'ignorez pas, sans doute, lecteurs et lectrices de ce journal que notre dévoué curé, M. J.-L. Bonenfant a enrichi notre bibliothèque paroissiale l'an dernier de plusieurs nouveaux volumes.

—M. et Mme Robert Fournier, M. et Mme York Grogan, M. et Mme Antonio Fournier, M. Daniel et Jules Bertrand; Miles Annette et Gertrude Bertrand, Mlle M. Gamache, tous très heureux d'avoir pu, encore une fois, admirer le grand spectacle de la Passion.

—M. Lorenzo Arsenault, de Québec, ainsi que M. Royer, sont repartis après avoir passé quelques temps parmi nous.

—M. Arthur Bibeau, est revenu parmi nous après avoir passé quelque temps à Waterville.

—Miles Julienne Delisle et Cécile Blouin, de Québec, sont venues en visite chez M. Alfred Turgeon, Régistrateur, la semaine dernière.

—M. Paul Godbout, de Québec, est venu chez son oncle, M. Samuel Pouliot, récemment.

—M. et Mme Félix Delisle, de Québec, ont été les hôtes de M. Hector Coulombe, dimanche dernier.

—M. Auguste et Alfred Bouffard, de Québec, étaient en visite chez leur père, M. Pierre Bouffard, dimanche dernier.

—Miles Alphonse et Béatrice Coulombe, sont allées à Québec, récemment.

—M. et Mme Arthur Renaud sont retournés à Québec après avoir passé quelque temps chez leur oncle, M. Alfred Thivierge.

—M. Eugène Pouliot, de Québec est venue faire visite à Mlle Jeanette Coulombe.

—M. Georges et Paul Doré, de Québec, sont venus en visite chez leur tante, Mlle Alice ouliot, récemment.

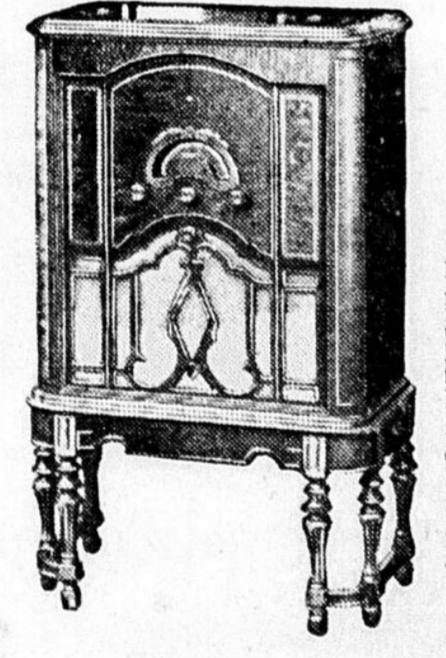
—Mlle Elise Thivierge, de Québec, sont allées à Québec, la semaine dernière.

LE RADIO ROGERS remporte un immense succès

Quand un radio est acclamé partout dès ses premières apparitions devant le public—quand il suscite un enthousiasme général, d'un océan à l'autre—il faut qu'il offre quelque chose de vraiment remarquable pour s'imposer ainsi à l'attention de tout le monde.

La Nouvelle SONORITÉ Symphonique Rogers est supérieure

La plus grande portée de reproduction jamais encore obtenue depuis les débuts de la radio, élimine le dernier obstacle qui se dressait entre vous et une réception radiophonique parfaite.



5189.50 MODÈLE 870 Nouveau Radio Rogers de 11 lampes à Sonorité Symphonique.

Seul le Rogers vous offre les trois développements qui ont rendu possible la Sonorité Symphonique: haut-parleurs jumelés, synchronisés de façon à assurer une reproduction absolument naturelle et vivante; lampes Rogers nouveau type, assurant plus de puissance, plus grande sensibilité et sonorité plus claire; isolement "Spray-Shield" éliminant les vibrations métalliques, accroissant la sélectivité et prolongeant la durée des lampes.

Apprenez à apprécier par vous-même le charme de la Sonorité Symphonique—le réalisme des programmes reproduits avec une incomparable perfection. Une sensation nouvelle vous est réservée.



EXCLUSIVEMENT CANADIEN — EN PERSONNEL, CAPITAL ET MATÉRIAUX Cie P. T. LEGARE Ltée J. ROMEO CROTEAU 142 St-Joseph -- 273 St-Paul 37 St-Joseph :: Québec

Un Léger Paiement Vous Livre Un Radio ROGERS Avec Lampes Garanties Aux 66 Magasins et 1000 Agences de la P.T. LEGARÉ LIMITEE 273 St-Paul — 142 St-Joseph

Tous les modèles Chez J. ROMEO CROTEAU ROGERS 37 rue St-Joseph "LA MAISON OU L'ON DONNE DU SERVICE"

PLESSISVILLE

VA ET VIENT.—Un grand nombre de citoyens de Plessisville se sont rendus à Québec pour admirer le spectacle de la "Passion".

—M. et Mme Robert Fournier, M. et Mme York Grogan, M. et Mme Antonio Fournier, M. Daniel et Jules Bertrand; Miles Annette et Gertrude Bertrand, Mlle M. Gamache, tous très heureux d'avoir pu, encore une fois, admirer le grand spectacle de la Passion.

—M. et Mme Gagnon après avoir passé quelque temps à St-Jean est revenue parmi nous.

—M. et Mme Gagnon après avoir passé quelque temps à St-Jean est revenue parmi nous.

—M. et Mme Gagnon après avoir passé quelque temps à St-Jean est revenue parmi nous.

Ce qu'on porte à New-York Par Annabelle Worthington



Instructions illustrées fournies avec chaque patron

Cette petite robe de réception est ultra-fashionable, et votre petite fille sera ravie d'en avoir une semblable pour recevoir ses petites amies.

Le corsage s'attache sous le bras. La jupe à volants est cousue à une fondation en une seule pièce.

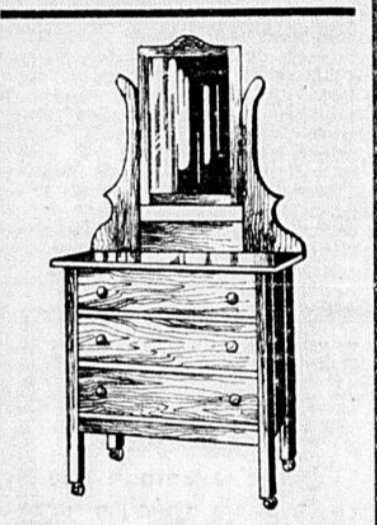
Dix Piastres Comptant Vous livre un de ces Mobiliers Balance en 12 Versements Mensuels



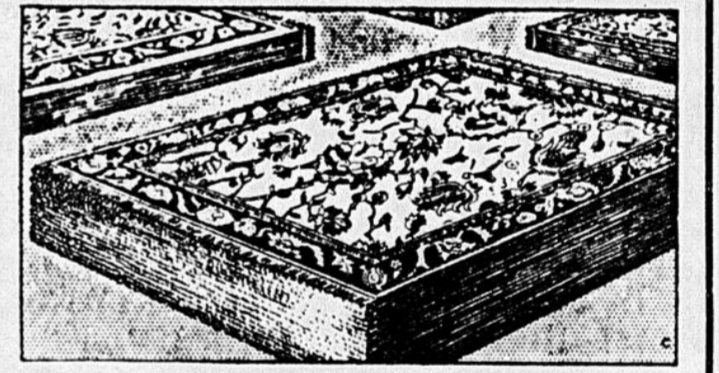
Faites Votre Choix Parmi Ces Valeurs Extraordinaires En Véritable NOYER

- Valeur de \$130 -- 4 Meubles \$69
Valeur de \$140 -- 4 Meubles \$79
Valeur de \$175 -- 4 Meubles \$98
Valeur de \$210 -- 4 Meubles 107
Valeur de \$220 -- 4 Meubles 112
Valeur de \$225 -- 4 Meubles 119
Valeur de \$336 -- 6 Meubles 169
Valeur de \$360 -- 4 Meubles 175

Lit de Jour \$19.95 \$2.50 Comptant et \$5 Par Mois



Très Spécial \$9.40 \$8.40



75 Carrés de Tapis AXMINSTER--Sans Coutures 4 Dessins -- 4 Grandeurs

- Qualité exceptionnelle assurant une très longue durée.
Grandeurs: 4-6 x 7-6 Grandeur: 6-9 x 9-0 \$11.95 \$19.95
Grandeur: 9-0 x 10-6 Grandeur: 9-0 x 12-0 \$32.95 \$36.95



Superbe Etalage de RIDEAUX à Frille

- Faites Votre Choix Maintenant
Rideaux en mousseline unie, avec frille en jaune, rose, vert ou bleu, 2 1/2 verges sur 39 pouces. \$3.50
Rideaux en mousseline Suisse ivoire, avec motifs en rose ou bleu, 2 1/2 verges sur 26 pouces. \$3.95
Rideaux en mousseline Suisse crème avec petites fleurs de couleurs. Mêmes dimensions. \$4.95
Rideaux en point Suisse écri, 2 1/2 verges de longueur sur 36 pouces de largeur. \$5.25
Rideaux xen marquise brodée écarlate, de la meilleure qualité, 2 1/2 verges sur 30 pouces. \$7.50



Matelas MARSHALL

Conditions Faciles Largeurs Régulières SLEEP MAKER \$19.50 Comptant Ou, \$2.95 Comptant et \$5.00 par mois, \$20.25

SPECIAL \$28.00 Comptant Ou, \$2.95 Comptant et \$5.00 par mois, \$29.00 PREMIER \$32.50 Comptant Ou, \$2.95 Comptant et \$5.00 par mois, \$33.50

GRATIS Une bonne enveloppe en coton très fort, sera livrée gratuitement avec chaque matelas Marshall ou Sommer de \$6.50 et plus, acheté avant samedi le 5 novembre.



USE A Marshall SANITARY COVER

P.T. LEGARÉ LIMITEE 142 - ST-JOSEPH - 142



# Les Bruins ont blanchi les Cubs par 4 à 0 hier soir à l'Arena

## LAMB, OWEN, CLAPPER ET JERWA ONT COMPTE POUR LES BRUINS HIER

Une pauvre assistance de 800 personnes environ a été témoin de la partie d'hier soir. Les Cubs n'ont pu réussir à tromper la vigilance de Thompson qui était joliment bien protégé par Shore, Hitchman, Owen et Galbraith. Les deux équipes ont joué du "body-check" pendant les deux dernières périodes. Le jeu a parfois manqué d'intérêt. Shore s'est payé le luxe de quelques descentes à l'emportepièce.

(Par Lionel LeBel)

Les Bruins ont joué en maîtres hier soir pour infliger un blanchissage à leur club-ferme, les Boston Cubs, par 4 à 0, en présence d'une pauvre assistance d'à peine 800 personnes, à l'Arena.

La partie Canadiens vs Bruins, qui sera jouée dimanche après-midi, est l'explication de cette baisse extraordinaire dans le chiffre des assistances depuis le début de la saison. Il est évident que les amateurs ont gardé leur argent pour cette partie. Joe Lamb, George Owen, "Dit" Clapper et Frank Jerwa ont compté les points des Bruins. La partie a manqué souvent d'intérêt et d'entraînement. Par contre, les deux équipes ne se sont pas ménagées, et les "body-checks" ont été à l'ordre du jour pendant les deuxième et troisième périodes.

Les Cubs ont tenté désespérément de compter, mais sans succès. À deux reprises, dans la troisième période, les Bruins avaient deux hommes au pénitencier, mais les Cubs ne purent franchir la défense de Ross, cependant que Thompson sauva plusieurs coups dangereux. Il est vrai aussi que les Cubs montrèrent une nervosité par trop grande lorsqu'il leur fut permis de s'approcher du cercle de la cage de "Tiny".

Nous est avis que les Castors ont fourni du meilleur hockey contre les Bruins, et que les Cubs en ont montré hier soir, et cela, abstraction faite du résultat des deux parties. Les joueurs de Halpin montrèrent plus de rapidité, d'abord, dans l'ensemble, et surtout plus de système et de précision dans leurs passes. C'est une chose qu'il faut bon de noter.

Eddie Shore qui, soit dit en passant, a été nommé sept ou huit fois dans les journaux de la semaine dernière, s'est payé le luxe de quelques descentes vertigineuses en territoire adverse hier soir. Les amateurs ont été en mesure de voir ce qu'il peut faire à l'attaque, et aussi sur la défense. Les Bruins ont eu une bonne douzaine, et demie de "body checks", cependant que Lionel Hitchman montrait un "poke-check" d'une précision déconcertante.

Joe Lamb donna le signal des hostilités lorsqu'il accepta une passe de Beattie pour prendre Jackson en défaut sur un lancer de près, après 9 minutes et 2 secondes de jeu, dans la première période.

George Owen traversa la glace dans toute sa longueur pour venir compter le 30 point des Bruins, dans la seconde période, après 7.19 minutes. "Dit" Clapper mit un 3e point à l'actif des Bruins, après quelque 12 minutes de jeu, dans la dernière période. Quelques minutes après Frank Jerwa, qui alternait sur l'aile gauche avec Marty Barry, prenait Jackson par surprise avec un lancer de près sur réception d'une passe bien calculée de Harry Oliver, à travers un tas de joueurs.

Bobby Cook, frère de Bun et Bill Cook, les fameux allers des Rangers, fut le joueur en évidence du côté des Cubs, avec Percy Jackson qui fit parfois des arrêts de toute beauté.

### ALIGNEMENT

B. Bruins:	B. Cubs:
Thompson	Jackson
Shore	Davey
Hitchman	J. Jerwa
Chapman	O'Neill
Oliver	Ingram
Heximer	Weir
Subs: Bruins: Owen, Clapper, Galbraith, Stewart, Barry, Beattie, Lamb, Burch et F. Jerwa.	Subs: Cubs: Foster, Cook, Klein, Saunders, King, Buckles, Harnott et Benson.
Arbitres: A. Martineau et W. De-Rouin.	

### SOMMAIRE

Première période	
1—Bruins Lamb (Beattie)	9:02
Punition: Aucune.	
Deuxième période	
2—Bruins Owen	7:19
Punitions: Ingram, Oliver, Shore, Hitchman et Joe Jerwa.	
Troisième période	
3—Bruins Clapper	12:0
4—Bruins F. Jerwa (Oliver)	14:17
Punitions: Lamb, Buckles, Shore, Burch et O'Neill.	

## UN NOUVEAU CONCOURS DE "TURRET" POUR LA N. H. L.

Les amateurs canadiens de hockey sont de nouveau invités à participer à ce populaire concours de la cigarette "Turret" — \$1,000.000 comme premier prix pour l'équipe exact des points enregistrés au cours de la prochaine saison dans la N. H. L. — Le concours s'ouvrira le 10 novembre.

La date du 10 novembre, qui marque l'ouverture de la saison de la Ligue Nationale de Hockey, suscite un intérêt accru du fait de l'annonce d'un concours pour amateurs de hockey, dans toute l'étendue du pays, va être de nouveau lancé par les manufacturiers des cigarettes Turret.

L'on se souvient du succès colossal qu'a obtenu le concours de la dernière saison, plus de trois millions d'entrées ayant été enregistrées aux Quinzièmes Généraux du Concours, à Montréal. Il n'est pas nécessaire de voir les équipes à l'œuvre pour pouvoir donner un estimé précis de la capacité de comptage des lignes d'attente des différents prétendants au Championnat Mondial de Hockey. Si la fortune vous sourit, si vous surveillez dans votre journal local, les résultats des parties de chaque jour, vos chances de gagner sont aussi bonnes que si vous habitez Toronto, Montréal ou Ottawa même, et que vous puissiez voir les joueurs à l'œuvre.

Les entrées de la Ligue pour la saison 1932-1933 ressemblent passablement à celles de l'an dernier, avec l'adjonction d'un nouvel aspirant canadien, l'Ottawa, qui réintègre la Ligue après un an d'absence. À l'exception des Maple Leafs de Toronto et des New York Rangers, toutes les équipes vont afficher des cadres où seront en évidence plusieurs figures nouvelles. De vieux favoris porteront des uniformes nouveaux et plusieurs amateurs éminents paraîtront pour la première fois dans les rangs des professionnels de la Ligue Nationale de Hockey.

## LE FOOTBALL

Molson Stadium, Montréal, 3. — (P.C.) Les Ottawa Rangers ont terminé hier soir leur dernière partie de la saison dans la section intermédiaire de la Québec Rugby Football Union, en disposant de l'Université McGill par 10 à 6, sous la lumière de puissants projecteurs.

Richardson Stadium, Kingston, Ont., 3. — (P.C.) L'équipe intermédiaire du Royal Military College a défait l'Université d'Ottawa par 19 à 1. Les Cadets menaient par 13-0 à la période de repos.

## 178 JOUEURS A UNE PRATIQUE

Montréal, 3. — (P.C.) Voilà certainement un record: 178 joueurs tentent de figurer sur l'alignement d'une équipe. Les Royals Juniors, l'an dernier en finale pour le championnat de l'est du Canada, contre le Sudbury, firent une pratique et pas moins de 178 joueurs se présentèrent pour envahir la glace du Forum d'une façon plutôt multicolore. Il va sans dire que la pratique ne fut pas très efficace. L'an dernier, cette pratique était connue sous le nom de "A.A. La plupart des anciens joueurs-couleurs rejoignent sur l'alignement à l'exception de Gordon Lennox, Pete Kelly et Doug Macquisten qui ont passé l'âge réglementaire.

## LE BOSWELL A MONTREAL

Le club de petites quilles de la Brasserie Boswell se rendra à Montréal pour rencontrer le meilleur club de la National Breweries, samedi prochain. Un banquet sera offert aux visiteurs à l'issue de la rencontre, à l'Hotel Queen's. Voici les noms des équipiers de la Boswell: A. Demers, H. McLeod, R. Copeman, P. Carwell, R. Lapierre, E. St-Pierre, R. Boucher, C. Palardeau, G. Cloutier, E. Petit, L. Bélanger, Dan Egan, et quelques autres.

## UN COUP D'OEIL SUR LES BRUINS

Boston, 3. — (Par Bill King, de la Presse Associée) Ayant échoué avec la finesse, Art Ross a décidé de retourner à son ancienne méthode de "bumping". L'on commence à s'en apercevoir par la manière dont il entraîne ses joueurs à Québec. Il a remplacé tous ses poids-légers de l'hiver dernier par un mur d'étouffement de "check" de tous genres et de la solidité. Ainsi commença-t-il sa campagne contre les autres clubs de la N. H. L.

L'an dernier, les Bruins n'avaient plus la force et la couleur qui les faisaient acclamer par leurs admirateurs durant les saisons précédentes, alors qu'ils étaient presque invincibles. Ils possèdent encore leurs "fans" mais l'enthousiasme est un peu tombé. Ross et son public comprennent qu'une défaite puisse se présenter par accident, mais il ne faut pas que cela dégénère en habitude. La défense du Boston sera des plus solides et surtout des plus massives. La première ligne d'attaque sera très puissante, car elle comptera Nelson Stewart, le centre de 200 livres, acheté récemment des Maroons, Marty Barry et Dit Clapper, qui pensent bien revoir les beaux jours du "haut score".

## INTÉPIDES MARCHEURS

Lorenzo Lagacé et son compagnon, deux intrépides marcheurs de Montréal, sont maintenant rendus à St-Omer, comté de Bonaventure. En ce moment, ils sont hébergés par le maître de la paroisse, M. Hubert Godbout. Ils sont à 900 milles de Montréal, après avoir fait le tour de la Gaspésie; ils reviendront par la vallée de la Matapédia.

## L'UNION COMMERCIALE

Vendredi soir, l'Union Commerciale donnera un banquet aux huitiers aux Amateurs de la Raquette. Chacun est cordialement invité à assister à cet événement sportif.

## DEUX GRANDS FILMS AU CAPITOL DEMAIN



SALLY EILERS et BEN LYON entretiennent une conversation tout en dansant dans "HIT CHECK GIRL" qui sera présentée au Capitol demain et samedi avec ALEXANDER KIRKLAND, VIOLET HEMING et RALPH BELLAMY dans "ALMOST MARRIED", un drame. — Le Capitol joue aujourd'hui pour la dernière fois LAUREL & HARDY dans "FACK UP YOUR TROUBLES" et JOAN BLONDELL, ERIC LINDEN dans "BIG CITY BLUES".

## Dans le camp des Castors

Gene Chouinard, ailier de gauche du New-Haven, de la Canado-Américaine, depuis trois ans, environ, se rapporterait aux Castors d'ici quelques jours. — Alex. Bolduc, qui gardait les filets du LaTuque, l'hiver dernier, viendra s'entraîner ici, afin d'être en condition à bonne heure. — Charlie Laroche sera mis à l'essai.

(Par Lionel LeBel)

Comme aucune nouvelle officielle n'a encore été émise par la direction des Castors — ceci comprend Jobin, Garneau et Halpin — il faut donc se contenter de parler de rumeurs. Mais, les rumeurs comportent toujours un certain "quotient" de vérité.

Et voilà! La rumeur veut que Gene Chouinard, le brillant ailier de gauche du New-Haven Eagles, de la Canado-Américaine, se rapporterait aux Castors d'ici quelques jours. Chouinard a passé trois saisons avec les Aigles, et serait populaire à Québec, sans aucun doute.

Il parait aussi que Alex. Bolduc, qui a gardé pendant plusieurs saisons la cage des Loups du Nord, de La Tuque, dans la E. C. H. A., arrivera à Québec à la fin de la présente semaine pour pratiquer. Nous avons appris que Bolduc avait eu une offre intéressante d'un club de l'Association Américaine.

Charlie Laroche sera mis à l'essai sur l'aile droite. S'il fait l'affaire, on le gardera.

## Un coup d'oeil sur les Bruins

Boston, 3. — (Par Bill King, de la Presse Associée) Ayant échoué avec la finesse, Art Ross a décidé de retourner à son ancienne méthode de "bumping". L'on commence à s'en apercevoir par la manière dont il entraîne ses joueurs à Québec. Il a remplacé tous ses poids-légers de l'hiver dernier par un mur d'étouffement de "check" de tous genres et de la solidité. Ainsi commença-t-il sa campagne contre les autres clubs de la N. H. L.

L'an dernier, les Bruins n'avaient plus la force et la couleur qui les faisaient acclamer par leurs admirateurs durant les saisons précédentes, alors qu'ils étaient presque invincibles. Ils possèdent encore leurs "fans" mais l'enthousiasme est un peu tombé. Ross et son public comprennent qu'une défaite puisse se présenter par accident, mais il ne faut pas que cela dégénère en habitude. La défense du Boston sera des plus solides et surtout des plus massives. La première ligne d'attaque sera très puissante, car elle comptera Nelson Stewart, le centre de 200 livres, acheté récemment des Maroons, Marty Barry et Dit Clapper, qui pensent bien revoir les beaux jours du "haut score".

## LA CÉDULE DE LA CLASSE "B" DE LA LIGUE INTERIEURE D'ANNEAUX

Voici la cédule de la deuxième section de la classe "B" de la Ligue Intérieure d'Anneaux. La cédule de la classe "A" a déjà été publiée de même que celle de la première section de la classe "B".

SECTION No. 2

Série No. 1

Mercredi, 26 oct. Lévellée vs Whistle Boswell vs R. Blouin W. Hawey vs Parent

Vendredi, 8 oct. Whistle vs Taxis 2-2000 Parent vs Boswell R. Blouin vs W. Hawey

Mercredi, 2 nov. R. Blouin vs Lévellée W. Hawey vs Boswell Parent vs Taxis 2-2000

Lundi, 7 nov. Lévellée vs Parent W. Hawey vs Whistle Taxis 2-2000 vs R. Blouin

Vendredi, 11 nov. L. Royer vs Lévellée St-Luc vs Whistle A. Dinel vs Boswell H. Blouin vs Parent St-Germain vs Taxis 2-2000

Mercredi, 16 nov. Taxis 2-2000 vs Boswell Whistle vs Parent Lévellée vs W. Hawey

Vendredi, 18 nov. Whistle vs L. Royer Lévellée vs St-Luc W. Hawey vs A. Dinel R. Blouin vs St-Jacques Taxis 2-2000 vs H. Blouin Parent vs St-Germain

Lundi, 21 nov. Whistle vs R. Blouin Boswell vs Taxis 2-2000 W. Hawey vs Parent

Vendredi, 25 nov. Boswell vs L. Royer St-Luc vs R. Blouin A. Dinel vs Whistle St-Jacques vs Parent H. Blouin vs Lévellée St-Germain vs W. Hawey

Lundi, 28 nov. Taxis 2-2000 vs Lévellée Whistle vs Boswell R. Blouin vs Parent

Mercredi, 30 nov. St-Luc vs Boswell R. Blouin vs L. Royer Taxis 2-2000 vs A. Dinel Whistle vs St-Jacques W. Hawey vs H. Blouin Lévellée vs St-Germain

Vendredi, 9 décembre Whistle vs Lévellée R. Blouin vs Boswell

PATINAGE

Il y aura du patinage ce soir, à l'Arena, de 8 heures à 10 heures, aux patineurs, soit 35 cts pour les messieurs et 25 cts pour les dames. Une bonne fanfare fera les frais de la musique.

## A L'ARENA

Voici le programme du jour à l'Arena: 10 à 12 — Boston Cubs. 12 à 2 — Québec. 2 à 4 — Boston Bruins. 5 à 6 — Les Soleil. 6 à 7 — C.P.P. 7 à 8 — Anglo-Pulp. 8 à 10 — Patinage.

## SEANCE DE BOXE A ST-RAYMOND

De retour d'un voyage à Montréal, le promoteur Ladjger Lamontagne, s'est arrêté à St-Raymond et s'est entretenu avec les directeurs du Club Sportif local pour donner une nouvelle séance de boxe à la salle du Garage Rinfret. Le promoteur se déclare bien satisfait de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'ici et veut maintenant reconnaître ce soutien des amateurs en organisant une soirée de beaux arts supérieure à celles qu'il a données jusqu'à présent. Lamothe et DesRosières, les favoris de St-Raymond, seront de nouveau sur le programme avec des adversaires de première force. De plus, des hommes d'un poids supérieur à celui de ceux que l'on a vu à l'œuvre aux dernières séances seront sur la liste. Ainsi, Frank Bélanger rencontrera Henri Ouellet dans un match de quatre rounds. Ceci ne constitue qu'une partie du programme, il y aura d'autres batailles d'un intérêt aussi vif. On peut donc dire qu'avant un programme ainsi élaboré, on peut s'attendre à de l'action qui ne manquera d'attirer une foule considérable.

## UN NOUVEAU SYSTEME DU JUGE DOOLEY

Providence, 3. — (P. C.) Les officiers de la Ligue Canado-Américaine ont décidé d'inaugurer un nouveau système d'arbitrage pour la prochaine saison, annonçant hier le championnat de la ligue de croise de ce circuit. Au lieu de mettre deux arbitres avec une égale juridiction, il y aura un officier en charge exclusivement des hors-jeux aux lignes bleues et dont la fonction sera de remettre la rondelle au jeu. L'autre s'occupera uniquement des "coups". Les arbitres pour la saison seront Bill Stewart, Bill Shaver, Frank Smyot, Al Smith, et quelques autres.

## UNE TRANSACTION

Chicago, 3. — (P.A.) John Rothrock, un voltigeur, et Carey Selph, intérieur d'utilité, ont eu leurs "releases" des Chicago White Sox, hier, et ont été dirigés vers le club Columbus, de l'Association Américaine, suivant un bulletin officiel émis par le bureau du commissaire Landis.

Vendredi, 10 fév. L. Royer vs Whistle St-Luc vs Lévellée A. Dinel vs W. Hawey St-Jacques vs R. Blouin H. Blouin vs Taxis 2-2000 St-Germain vs Parent

Lundi, 13 fév. R. Blouin vs Whistle Lévellée vs Boswell Taxis 2-2000 vs W. Hawey

Vendredi, 17 fév. L. Royer vs Boswell R. Blouin vs St-Luc Whistle vs A. Dinel Parent vs St-Jacques Lévellée vs St-Germain

Lundi, 20 fév. Lévellée vs Taxis 2-2000 Boswell vs Whistle Parent vs R. Blouin

Mercredi, 22 fév. Baswell vs St-Luc L. Royer vs R. Blouin A. Dinel vs Taxis 2-2000 St-Jacques vs Whistle H. Blouin vs W. Hawey St-Germain vs Lévellée

Mercredi, 1er mars Lévellée vs Whistle Boswell vs R. Blouin W. Hawey vs Parent

Vendredi, 3 mars R. Blouin vs A. Dinel W. Hawey vs St-Luc Taxis 2-2000 vs St-Jacques St-Germain vs Boswell Whistle vs H. Blouin Parent vs L. Royer

Lundi, 6 mars Whistle vs Taxis 2-2000 Parent vs Boswell R. Blouin vs W. Hawey

Vendredi, 10 mars Baswell vs St-Jacques H. Blouin vs R. Blouin L. Royer vs Taxis 2-2000 St-Luc vs Parent A. Dinel vs Lévellée St-Germain vs Whistle

Lundi, 13 mars R. Blouin vs Lévellée W. Hawey vs Boswell Parent vs Taxis 2-2000

Mercredi, 15 mars W. Hawey vs L. Royer Taxis 2-2000 vs St-Luc Parent vs A. Dinel H. Blouin vs Boswell R. Blouin vs St-Germain Lévellée vs St-Jacques

Mercredi, 22 mars Lévellée vs Parent W. Hawey vs Whistle Taxis 2-2000 vs R. Blouin

Vendredi, 24 mars Taxis 2-2000 vs Boswell Whistle vs Parent Lévellée vs W. Hawey

Lundi, 27 mars Whistle vs R. Blouin Boswell vs Lévellée M. Hawey vs Taxis 2-2000

Vendredi, 31 mars Taxis 2-2000 vs Lévellée Whistle vs Boswell R. Blouin vs Parent

## LA PARTIE BOSTON-CANADIENS ATTIRERA PLUS DE 5,000 FANS

S'il faut en juger par la pauvre assistance qui a vu les Bruins disposer des Cubs hier soir à l'Arena, il est évident que les amateurs de hockey de Québec et de la région ont gardé leur argent pour voir les Canadiens jouer contre les Boston Bruins dimanche.

Ce sera la première partie entre clubs de la N. H. L., depuis la rencontre Canadiens vs Americans que le regretté Henri Fontaine avait organisée. La partie de dimanche verra certainement une assistance de plus de 5,000 personnes. C'est-à-dire que l'Arena sera rempli à sa pleine capacité. Le Canadien recevra une bonne part de ces recettes, et ce qui restera aidera aux Bruins à défrayer leurs dépenses d'entraînement qui sont considérables.

Il est aussi entendu qu'aucun billet de faveur sera donné pour cette partie. Les prix d'admission seront de \$2.00 dans la promenade; \$1.50 dans les loges; \$1.00 dans les sections est et ouest; 75cts dans le sud (en entrant) et 60cts dans le nord.

Les routes de toute la province étant encore toutes ouvertes à la circulation des véhicules, il est permis de croire que les amateurs de l'est se donneront tous rendez-vous à l'Arena dimanche pour assister à cette mémorable partie.

Un train excursion amènera un fort contingent de "fans" montréalais, cependant qu'un convoi du Québec Central fournira sa part d'amateurs de Sherbrooke, le même jour.

Comme nous le disions dans notre édition d'hier, Nap. Côté est à organiser une réception sans précédent aux populaires Canadiens qui arriveront samedi après-midi à la gare du Palais.

## UN BANQUET AU NATIONAL

Il y aura demain soir, à la salle Cardillon, rue Champ'ain un banquet aux huitiers en l'honneur des joueurs du National, qui ont gagné le championnat de la ligue de croise de Québec. La coupe du "Soleil", emblème du championnat, sera remise au brillant club de Mastal Dion et de Pierre Lachance au cours de ce banquet qui commencera à 8 heures 30.

## RAQUETTEURS FRONTENAC

Demain soir, à 8 heures 30, les directeurs du club des Raquetteurs Frontenac tiendront une assemblée au chalet du Parc Victoria. Les personnes qui désirent se procurer des cartes pour la partie d'huitres de samedi soir sont priées de s'adresser au président du club, M. John Clark, 16, rue Durocher, tél. 3-3580, ou aux officiers du club.

## MARCHE DE LUNDI

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 1. — Arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux lundi matin, 1,792. Il y a eu environ 200 bovillons légers et margines, de même que des taures et des vaches de qualité ordinaire ont changé de mains à des prix variant de 75 à \$2.25 du 100 lbs. Arrivages de veaux, 1,468. Le marché des veaux a été à peu près stable. Les veaux d'herbe de qualité passable et ordinaire ont été plutôt en demande, tandis que les veaux d'herbe communs se vendaient difficilement. Les veaux d'assez belle qualité ont obtenu de \$6 à \$6.25 et même \$6.50. Les veaux d'abattage communs se sont vendus entre \$5 et \$5.50. Les veaux communs nourris au seau rapportaient de \$3 à \$3.50 et les plus beaux de \$4.25 à \$4.50. Les veaux d'herbe ont varié entre \$1.75 et \$2.50. COTATIONS — Veaux d'abattage de belle qualité et de choix \$6.50 à \$6.75. Veaux d'herbe \$1.75 à \$2.50. Arrivages de moutons, 5,841. Les agneaux se sont vendus de 25 à 50cts meilleur marché que la semaine dernière lundi matin et les ventes se sont effectuées très lentement. De 2,000 à 2,500 agneaux ont obtenu de \$4 à \$4.25 au commencement de la séance, tandis qu'une couple de wagons obtinrent \$4.50 sur contrats antérieurement passés. Les agneaux pesants se sont vendus à 15 cts de moins par 100 livres et les bétiers ont été stables de même que les rebuts à des prix variant autour de \$3. Les moutons ont baissé de 25cts environ pour se vendre entre \$1 et \$2.25, selon la qualité. Arrivages de porcs, 3,398. Le marché des porcs a été très languissant ce matin et il n'y a pas eu assez de transactions pour qu'on puisse établir de prix.

## FRANKIE BATTAGLIA CONTRE YOUNG TERRY

Chicago, 3. — (P. C.) Frankie Battaglia, de Winnipeg, le principal aspirant au championnat poids-moyen du monde, a signé pour rencontrer "Young" Terry, d'Indiana, le 11 novembre prochain, dans un combat de 10 rounds, au Stadium local. Ce match précèdera le combat principal entre Barney Ross, aspirant au championnat poids-léger de Chicago, et Goldie Hess.

## A L'HOTEL ST-ROCH

Les membres de l'Association Sportive Feuille d'Érable Inc. ainsi que les intéressés, sont priés de prendre note qu'il y aura une assemblée importante demain soir, à 8 heures, à l'Hotel St-Roch.

## Fumez la Buckingham

Il n'a Jamais été payé un sou à personne pour obtenir un témoignage en faveur des Buckingham — cependant, les Buckingham ont reçu plus d'éloges de personnes de toutes classes que n'importe quelle autre cigarette sur le marché.



25c les 20

.50 cts Taxis Unis Enrg. Tél. 2-1202

Vêtements Semi-ready Demandez à celui qui en porte Geo. Morissette 98, ST-JEAN. LIMITEE

## "FINIS LES MAUX DE PIEDS!"

si vous portez la nouvelle CHAUSURE faite à Québec par les experts DE RITCHIE VOYEZ les dernières formes d'automne dans notre VITRINE SPECIALE. Pointures 5 à 10 2 largesures. N. E. PAPILLON LE MAGASIN DE L'HOMME 406, ST-JEAN

Le Magasin aux 1000 CRAVATES GAUVIN & GAUVIN 266 ST-JEAN

Le Docteur Miracle

# Dix sluggers sont au programme de l'Assiette pour ce soir

## BILLY PETROLLE LIVRERA DEMAIN SOIR SA PREMIERE BATAILLE DE CHAMPIONNAT

New-York, 3. — (Par Edward J. Neil, de la Presse Associée) Un match du genre de ceux dont rêvent les promoteurs de boxe, attirera les fervents vers le Madison Square Garden, demain soir, où se disputera le premier combat de championnat de la saison d'été. C'est le combat de 15 rondes entre Tony Canzoneri, champion poids-léger du monde, et le vétéran Billy Petrolle.

Point n'était besoin de s'inquiéter sur l'habileté de Petrolle de faire le poids-léger de 135 livres, ou de crier sur tous les toits que Canzoneri, qui est persuadé de conserver son titre, a consenti à rencontrer Jimmy McLarnin ici, en décembre, le tout à seule fin d'attirer les "clients".

Ces clients n'ont pas besoin de stimulant pour acheter leurs billets, et tout indique qu'ils établiront demain soir un nouveau record d'assistance dépassant 21,000 personnes. Avec un prix maximum de \$10.00, dans le ring side, la séance rapportera une recette totale d'environ \$90,000.

Petrolle, un grand favori ici, depuis qu'il envoya McLarnin deux fois au tapis, dans la même soirée, bien qu'il ait perdu par la suite deux violents verdicts aux mains de l'Irlandais, se battra pour la première fois de sa vie contre un champion qui mettra son titre en jeu.

Le vétéran de Fargo, North Dakota, a fait une bataille sans décision avec Sammy Mandell, en 1928.

# O'Connell décrochera tout probablement la décision sur Brostoff

C'est l'avis de plusieurs autorités locales de la boxe que O'Connell gagnera par une marge décisive sur Benny Brostoff ce soir. — La bataille est décalée pour dix rondes. — Henri Ouellet fera une dure bataille à Gérard Patry. — Young Murray tentera d'étudier Midget George afin d'avoir un match avec Young Lamothe. — K. O. Loiseau ne manquera certes pas de faire bonne impression contre René Cantin. — Albert Courteau et Tommy Landry feront un bon match. — La première bataille à 8 heures 30.

Après un repos de deux semaines, le promoteur Arthur Audet, du Club Sportif de Québec, et son match-maker, Jos. Montminy, reviennent à la charge ce soir pour présenter aux amateurs de boxe un programme qui devrait leur donner satisfaction.

La finale, qui mettra aux prises Barney "Baby Face" O'Connell et Benny Brostoff, deux boxeurs également populaires à Québec, sera supportée par deux batailles de six rondes, et deux de quatre rondes, amenant dans l'arène des pugilistes locaux exclusivement. Ces batailles, nous pouvons le dire sans crainte, seront disputées fureusement.

Mais, disons un mot de la rencontre principale.

De l'avis de plusieurs autorités locales, ceci exclut les rédacteurs sportifs! — O'Connell gagnera aux points, en dix rondes, et par une marge confortable qui ne laissera aucun doute dans l'esprit des amateurs. O'Connell ne pourra "descendre" Brostoff, à moins cependant que Benny soit moins dur aux coups qu'auparavant. De son côté, Brostoff a la réputation d'être un rude coq. Il l'a montré ici lorsqu'il knockouta Léo "Kid" Roy à la dixième ronde, il y a deux ans, à l'Aréna.

O'Connell peut encaisser, il est vrai, mais jusqu'à quel point? C'est une chose que nous ne pouvons dire, étant donné que nous ne l'avons jamais vu aux prises avec des hommes cognant aussi dangereusement que Brostoff.

Quoi qu'il arrive, ce sera une bataille enlevante avec un fameux point d'interrogation, car, avec ces deux "sluggers", on ne sait jamais ce qui pourra se produire.

## NOUVELLE NOMENCLATURE DES ROUTES DANS QUEBEC

(Suite de la page 16)  
la péninsule. Le raccourciement direct Rivière-au-Renard-St-Majori - que sera conservé comme chemin alternatif.

ROUTE No 9A. — La route Montréal-St-Jean-Cantic (à Rouse's Point) sera désignée sous le numéro 9A, lequel remplacera le No 14.

ROUTE No 12. — La nouvelle route 12 reliera Rougemont à St-Hyacinthe et St-Hyacinthe à St-Denis, à l'intersection de la route 21.

ROUTE No 13. — Trois-Rivières - Drummondville-Acton-Vale - Granby-Cowansville - Abercorn. Cette route comprend la partie de l'ancienne route 12 comprise entre Stecienne et Drummondville. A partir de Drummondville, elle comprend des routes secondaires améliorées et promues à la classe des grandes routes.

ROUTE No 14. — Ce numéro a été donné au nouveau boulevard Montréal-Leopoldine, récemment nommé par arrêté en conseil Boulevard Alexandre-Taschereau.

ROUTE No 16. — Cette route, désignée sous le nom de Baie - St-Paul-Tadoussac-Portneuf, relie Baie St-Paul à la Malbaie par les Eboulements et St-Irénée, chevauche sur la route No 15 de la Malbaie à St-Simon et englobe ensuite l'ancienne route 15A.

ROUTE No 20. — Cette route qui relie Victoriaville à Drummondville, est prolongée jusqu'à St-Hyacinthe et jusqu'à St-Hubert, en passant par St-Hilaire. Elle englobe la partie de l'ancienne route 12 comprise entre Drummondville et St-Hyacinthe et la partie de l'ancienne route 32 entre St-Hyacinthe et St-Hubert.

ROUTE No 22. — Cette route reliera Yamaska à Island Pond, Vermont via Drummondville, Sherbrooke, et Stanhope; elle englobe l'ancienne route 16 de Yamaska à Richmond, et elle chevauche sur la route 5 de Richmond à Sherbrooke.

ROUTE No 24. — La nouvelle route 24 comprend une partie de l'ancienne route 24 entre St-Pamphile et St-Camille et la partie de l'ancienne route 25 qui relie St-Camille à St-Georges et à Mégantic.

ROUTE No 25. — Relie St-Vallier à St-Camille.

ROUTE No 26. — Cette route reliera St-Jean-Port-Joli à St-Pamphile. Elle a été nommée récemment par arrêté en conseil, route Edouard-Caron.

ROUTE No 30. — Cette route est prolongée jusqu'à St-Donat par Ste-Agathe et Ste-Lucie.

ROUTE No 31. — Cette route, qui relie Lachute à St-Jovite, est prolongée jusqu'à un point situé à mi-chemin entre St-Jovite et La Conception; elle se dirige ensuite vers Montebello sur la route 8 en passant par Brébeuf, St-Rémi, St-Emile et Namur. La section La Conception-St-Rémi n'étant pas améliorée, on utilisera, comme raccourciement temporaire, sous le numéro 31, le chemin amélioré Arundel-St-Rémi.

ROUTE No 32. — Cette route reliera St-Hyacinthe à Richmond.

ROUTE No 35. — L'ancienne route Marsouin-Buckingham-Mont-Laurier est prolongée jusqu'à Ste-Anne du Lac, le long de la rivière du Loup.

ROUTE No 39. — La route Newport-Waterloo a été prolongée jusqu'à Richmond.

ROUTE No 46. — Cette route reliera Macamic à Ville-Marie. La route partie en construction et partie projetée qui reliera Ville-Marie à la Ville de Temiscaming sera ajoutée plus tard au réseau.

ROUTE No 47. — Contrecoeur - Chambly - Jean. On a ajouté à cette route la section de l'ancienne route reliant St-Roch au chemin du bord de l'eau dans la paroisse de Contrecoeur.

ROUTE No 52. — L'ancienne route reliant Waterloo à Huntingdon via Lacolle portera désormais le numéro 52.

Voici maintenant la nomenclature et le numéro de la route de grandes routes en vigueur à partir du 1er janvier 1933:

- 1.—Montréal - Sherbrooke-Thetford, via le pont de Québec.
- 2.—Pointe St-Charles-Canada (Edmundston) - Riv. du Loup-Québec - Montréal, frontière de l'Ontario.
- 3.—Lévis-Saint-Lambert - Dundee (à Fort Covington).
- 4.—Montréal-Trout River (à Malone, N.Y.).
- 5.—Route Edouard-Perrault - Québec-Victoriaville-Sherbrooke - Rock-Island (à Newport, Vt.).
- 6.—Route Perrault, tour de la Gaspésie.
- 7.—Montréal-St-Jean - Philippiasburg (à St-Albans, Vt.).
- 8.—Montréal-Hull-Aylmer - Châteauguay (à Pembroke, Ont.).
- 9.—Route Edouard VII-Montréal-Napierville-Lacolle (à Rouse's Point, N. Y.).
- 10.—Montréal-St-Jean - Cantic (à Rouse's Point, N. Y.).
- 11.—Riv. du Loup-Rimouski-St-Flavie.
- 12.—Montréal-Mont-Laurier - Maniwaki-Hull (à Ottawa).
- 13.—Rougemont - St-Hyacinthe - St-Denis.
- 14.—Trois-Rivières - Drummondville-Acton Vale-Granby - Cowansville-Abercorn (à Richmond, Vt.).
- 15.—Boulevard Alexandre-Taschereau (Montréal-Laprairie).
- 16.—Baie St-Paul-Tadoussac-Portneuf.
- 17.—Montréal-Pointe - Fortune (à Ottawa, Ont.).
- 18.—Montréal - Terrebonne - St-Donat.
- 19.—Trois-Rivières - Grand-Mère - La Tuque.
- 20.—St-Anne de la Pérade - St-Tite.
- 21.—St-Anne de la Pérade - St-Tite.
- 22.—Yamaska - Drummondville -

# Quand on fume le plus

... PLUS ON FUME DE SPUDS PLUS LA BOUCHE EST HEUREUSE



Partie de Bridge... Concentration... silence... jeu sérieux... des quantités de cigarettes! C'est bien alors que vous avez besoin de ce bon goût frais et pur de Spud pour faire le bonheur de votre bouche.



Partie de Plaisir... Une heure du matin! Que ne donneriez-vous pas pour sentir la bouche fraîche et pure! C'est facile, si vous fumez Spud qui vous fait retrouver le bonheur de vous adonner librement au bon vieux plaisir de fumer.



# SPUD

## LES CIGARETTES À FRAÎCHEUR DE MENTHOL

FABRIQUÉES PAR ROCK CITY TOBACCO CO., LTD., QUÉBEC  
CHEZ TOUS LES BONS MARCHANDS DE TABAC 20 POUR 30c

- 2a.—Saint-André-Sainte-Anne de la Pocatière, via Saint-Pascal.
- 3.—Lévis-Saint-Lambert - Dundee (à Fort Covington).
- 4.—Montréal-Trout River (à Malone, N.Y.).
- 5.—Route Edouard-Perrault - Québec-Victoriaville-Sherbrooke - Rock-Island (à Newport, Vt.).
- 6.—Route Perrault, tour de la Gaspésie.
- 7.—Montréal-St-Jean - Philippiasburg (à St-Albans, Vt.).
- 8.—Montréal-Hull-Aylmer - Châteauguay (à Pembroke, Ont.).
- 9.—Route Edouard VII-Montréal-Napierville-Lacolle (à Rouse's Point, N. Y.).
- 10.—Montréal-St-Jean - Cantic (à Rouse's Point, N. Y.).
- 11.—Riv. du Loup-Rimouski-St-Flavie.
- 12.—Montréal-Mont-Laurier - Maniwaki-Hull (à Ottawa).
- 13.—Rougemont - St-Hyacinthe - St-Denis.
- 14.—Trois-Rivières - Drummondville-Acton Vale-Granby - Cowansville-Abercorn (à Richmond, Vt.).
- 15.—Boulevard Alexandre-Taschereau (Montréal-Laprairie).
- 16.—Baie St-Paul-Tadoussac-Portneuf.
- 17.—Montréal-Pointe - Fortune (à Ottawa, Ont.).
- 18.—Montréal - Terrebonne - St-Donat.
- 19.—Trois-Rivières - Grand-Mère - La Tuque.
- 20.—St-Anne de la Pérade - St-Tite.
- 21.—St-Anne de la Pérade - St-Tite.
- 22.—Yamaska - Drummondville -

### ST-PHILIPPE DE NERI

Notes locales. — Mlle E.-A. Desjardins, après avoir passé un mois à Montréal, est maintenant de retour à Québec. — Mlle Louise Delagrave est montée à Québec samedi et celle-ci sont revenues d'un voyage à Québec. — M. et Mme Wenceslas Lebel, de Ste-Hélène, visitent leurs parents récemment. — M. Lionel Lavette est retourné à Montréal après avoir passé quelques jours chez ses parents.

## AU VICTORIA



RUTH CHATTERTON que l'on verra dans "THE CRASH", avec GEORGE BRENT, au Victoria, aujourd'hui et demain. "THE DARK HORSE", avec WARREN WILLIAM, dans le premier rôle, est aussi au programme.

### GARTIER

Dernière fois aujourd'hui  
CONSTANCE BENNETT  
et NEIL HAMILTON dans  
"TWO AGAINST THE WORLD"  
Ann DYORAK, David MANNERS  
dans "CRONER"

### PRINCESS

Aujourd'hui  
COMEDIE MUSICALE  
avec Lev, Fogarty, "Echauste"  
et de jolies danseuses.  
Sur l'écran  
"THE LIGHTNING WARRIOR"  
— et —  
"WHAT PRICE HOLLYWOOD"  
Vendredi  
soir  
Amateurs

### THEATRE RIALTO

Aujourd'hui  
Deux belles vues  
SYLVIA SIDNEY, Ph. HOLMES  
"AN AMERICAN TRAGEDY"  
L. TIBBETT, LUPE VELEZ  
dans  
"CUBAN LOVE SONG"  
Admission, matinée: \$0.10

## AVIS IMPORTANT

Un grand changement dans les spectacles de  
**L'IMPERIAL**

Pour se rendre à la demande d'un bon nombre d'amateurs de cinéma, la direction a décidé de donner désormais un seul grand film par représentation, mais de changer ses spectacles tous les

### Dimanche et Jeudi

La nouvelle semaine de l'IMPERIAL entrera en vigueur dimanche prochain le 6 novembre. "La Petite de Montparnasse", une grande revue musicale, fera exception et prendra l'affiche dès samedi pour cinq jours, jusqu'à jeudi.

### CLASSIC

Aujourd'hui  
"LES AS DU TURF"  
avec PAULEY et DREAL et  
MADELINE GUILTY  
DOUGLAS FAIRBANKS, Jr. dans  
"UNION DEPOT"  
— avec —  
JOAN BLONDELL, GUY KIBBEE  
et autres sujets courts

### FRANCAIS

Jeudi, Vendredi, Samedi  
Vue parlante française  
"NUIT DE VENISE"  
— aussi —  
DOUGLAS FAIRBANKS  
"THE WAY OF ALL MEN"  
Matinée: \$0.10 — Soirée: \$0.15

### VICTORIA

Aujourd'hui  
RUTH CHATTERTON  
et GEORGE BRENT dans  
"THE CRASH"  
WARREN WILLIAM  
et BETTE DAVIS dans  
"THE DARK HORSE"

### CAPITOL

2 GRANDS FILMS  
DEMAIN!

Elle pointe les chapeaux et double-pointe les réputations.

### "HAT CHECK GIRL"

avec  
SALLY EILERS - BEN LYON  
aussi  
"ALMOST MARRIED"  
avec RALPH BELLAMY  
et VIOLET HEMING

MATINEE  
Tous les sièges 25c  
SOIREES  
30c et 40c

### DERNIER JOUR

à 7 heures et 8 heures 25

Stan  
**LAUREL**  
avec  
**OLIVER HARDY**  
dans  
"Pack Up Your Troubles"  
Aussi  
JOAN BLONDELL  
ERIC LINDEN dans  
"BIG CITY BLUES"

### THEATRE RIALTO

LE THEATRE DES FAMILLES

Avec les compliments de L'Événement

Mercredi, Jeudi et Vendredi

Découpez ce coupon et de une à cinq personnes seront admises le soir pour 12 sous chacune au lieu de 20 sous pendant la durée du programme ci-dessous mentionné.

Programme du 2 au 4 novembre

SYLVIA SIDNEY dans "AN AMERICAN TRAGEDY" | LAWRENCE TIBBETT dans "CUBAN LOVE SONG"

## L'EVENEMENT vous offre chaque semaine 60 Billets Gratuits pour les représentations au CINEMA IMPERIAL

VOICI COMMENT:—  
"L'Événement" publie chaque jour les noms de six lecteurs réguliers de "L'Événement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.

DES MAINTENANT.—  
Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.

QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM:—  
Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Cinéma Imperial.

BEGARDEZ DE SUITE.—  
LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAÎT, VEZ-NEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE:

### "NICOLE ET SA VERTU" et "C'EST BEAU L'AMOUR"

## TARZAN CHEZ LES PYGMEES

Episode No 110

A l'aube les six fugitifs parvinrent au sommet d'une montagne et virent sous eux une plaine immense. Peu de temps après le lever du soleil, ils campèrent sachant qu'ils n'avaient rien à craindre pour quelques heures. Orathar parvint à trouver des fruits pendant que Tarzan, armé de sa lance, péchait quelques poissons.

Ils dormirent un peu puis reprirent leur course. Vers le soir, Komodoflorens et Zoonthroha se décaèrent avoir trouvé un bon endroit pour passer la nuit, mais Tarzan n'y trouvait aucun avantage. "Paut-être veulent-ils se réfugier dans les branches", songea-t-il.

Comme ces arbres lui paraissaient énormes depuis qu'il était devenu aussi petit que ses compagnons "Je vais entrer le premier", dit Komodoflorens qui se tenait devant l'entrée d'un grand tron. C'était l'ouverture du refuge de quelque petit animal. Le prince, sortant son épée, se glissa à l'intérieur.

"Pourquoi fait-il cela?", demanda Tarzan à Zoonthroha. "Nous allons passer la nuit dans les chambres souterraines du cambion", répondit le savant. "La nous serons en sûreté contre les attaques du chat sauvage et du lion. Il vaudrait mieux s'y trouver déjà, car c'est à cette heure-ci que le lion gigantesque se met en chasse."

Par Edgar Rice Burroughs  
(Metropolitan Newspaper Feature Service Inc.)



# IMMEUBLE

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC  
21, RUE ST-ANGELE  
W.-F. W. ATKINSON

RENNEMENTS sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél. Bureau 2-5605. Tél. Rés. 2-5232.

## OCCASIONS

MAISONS, 5 p.c. comptants. Terrains. Hôtels. Epicerie. Licences. Restaurants. Et aménagement de maisons de chambres. Situés dans les différents quartiers de la ville, à des prix et conditions très intéressantes.

## H.-P. CIMON

Immeuble et Assurance en général  
EDIFICE CIMON  
6, Côte d'Abraham. Tél. 519

## NON CLASSIFIEES

### ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N.P.  
87, Rue de l'Église, Québec.  
Tél. 9450. 2-1590 à 21  
ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 119-26-n.c.

### AUTOS USAGES

PAIGE SEDAN, 1929, 8 cylindres, 4 vitesses. Chevrolet roadster, 1931. Chevrolet sedan convertibles 1931. Daimler sedan 1929. Pontiac coach 1930. Erskine coach 1930. Plymouth 1930. Camion Dodge, 2 tonnes, 1930. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions faciles de paiement si désirées. 132-26-n.c.

### MORISSET & FRERE

Angie Caron et Prince-Edouard  
Tél. 6229. 132-26-n.c.

### CONDUISSEZ VOUS-MEMES

Automobiles à louer, à l'heure ou à la course. S'adresser à AUTO PART SALES, 65, 1ère avenue. Tél. 4-2200. 24-n.c.

### COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES ET GARÇONS.—Attention, venez apprendre le métier de barbier, à domicile, la plus haute et la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en approchant. Quelques semaines suffisent pour être diplômé et se voir offrir de 125 à \$35 par semaine. Pour votre intérêt, s'adressez à 21 rue St-Jacques, Québec. 132-26-n.c.

### RUE ST-CYRILLE, No 49

meuble ou non, chauffé à parquets bois dur, eau courante, plancher. Pour droit de voir, s'adresser à ST-GABRIEL, tél. 6446. 132-26-n.c.

### FOURNAISIE à air chaud en très bon ordre

à vendre à bon marché. S'adresser à Arthur Tardif, commerçant, 181, rue St-Jacques, Québec, tél. 6605. 132-26-n.c.

### \$3.00 ET PLUS

VOUS AUREZ UNE BONNE CATERIE pour votre char. Aussi à vendre un moteur générateur. S'adresser à BATTERY SERVICE STATION, 186, Côte d'Abraham. Tél. 2-4473. 24-n.c.

### SI VOUS AVEZ DES Adresses, Discours, Conférences

ou TRADUCTIONS à faire faire, demandez Marc COLLIERES, à l'Événement — 2-6115 — qui vous les composera.

### Grandes Rafles au profit du bazar de l'Église St-Fidèle Québec

10.— Beau bateau en rat massé nature, d'une valeur de \$150.00, rafié par les Enfants de Marie.

20.—Cinq tonnes de charbon "Stove" et une caisse de beurre, rafié par les dames de la Ste-Famille.

30.—Un service à diner (90 morceaux), par les Dames du Tiers-Ordre.

Prix des billets de chaque rafié: 10c; 6 pour 25c; livret \$1.00.

Sur réception de l'argent, nous vous retournerons les billets. Toute correspondance doit être adressée:

PRESBYTERE St-Fidèle, 169, 12e Rue, Limolou.

Le tirage aura lieu vers le 19 novembre.

### CHATEAU ST-LOUIS

Appartement 1001  
TELEPHONE: 6745

### CORRESPONDANCE ET CONVERSATION ANGLAISES

(Letter writing) COURS DU SOIR De 7 à 10 heures

Le PROFESSEUR R. RICHER, Ex-principal de l'Académie Montfort à Ottawa, Ex-professeur au "Vocational School" à Ottawa.

App. 1. 34, STE-JULIE. TEL.: 2-2132

## NAISSANCES

CANTIN. — M. Lucien Cantin et Mme Cantin (Marie-Jeanne Huot) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 29 octobre à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, et baptisée le 31 octobre sous les prénoms de Marie-Juliette. Parrain, M. Jules Falardeau, cousin; marraine, Mme A.-L. Huot, grand-mère. Portneuf, Mme Charles Cantin, grand-père.

## DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BIGAUQUETTE. — A Limolou, le 1er novembre 1932, à l'âge de 65 ans et 11 mois, est décédé dame ALVINE LORÉ, épouse en premières noces de feu Léon Thériault, et en secondes noces de feu Napoléon Lachance. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à l'église St-Charles. Le corps sera inhumé au cimetière de Beauport.

CAREAU. — A Québec, le 2 novembre 1932, est décédé à l'âge de 52 ans et 1 mois, Dame Thérèse Beaupré, épouse de feu Sieur Damase Careau. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à l'église St-Jean. Le corps sera inhumé au cimetière de Beauport.

LACHANCE. — A Québec, est décédé accidentellement, à l'âge de 32 ans, Oscar Lachance, fils de feu le capitaine Louis Lachance. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à St-Jean. Le corps sera inhumé au cimetière de Beauport.

PELLIER. — A Loretteville, le 2 novembre 1932, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédé Dame Marie Josephine Pelletier, épouse de feu J.-B. Alfred Pelletier. Elle était la mère de M. Alfred Pelletier, député de la Traversée, et de M. Louis Pelletier, député de l'Union de Prêtres du Tiers-Ordre et de la Sainte-Famille de St-Sauveur.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

PETITCLERC. — A Québec, le 1er novembre 1932, est décédé à l'âge de 43 ans et 2 mois, Henri Petitclerc, fils de M. Philippe Petitclerc forgeron. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

ROCHETTE. — A Québec, à l'âge de 41 ans et 7 mois, est décédé Dame Marie-Rochette Beaupré, épouse de feu M. Albert Rochette, fondateur de la Québec Crèche. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église St-Charles.

## DES VOLEURS A L'OEUVRE A STE-CATHERINE

(Suite de la page 3)  
Des articles de literie et quelques disques de phonographe.  
Des voisins déclarèrent que dans cette même nuit de vendredi à samedi, ils virent, vu une automobile stationner assez longtemps tout près de la propriété de M. de Léry. Cette automobile n'avait aucune lumière. La sûreté municipale a été mise au courant de toute l'affaire et a commencé une enquête. Des agents sont allés, afin de prévenir la répétition de ce vol, à Sainte-Catherine même ou dans d'autres places de villégiature avoisinantes.  
On nous rapporte qu'au cours de la nuit de vendredi à samedi, également des automobilistes, que l'on croit être les mêmes que ceux qui ont pénétré dans la résidence de M. de Léry, se sont arrêtés au garage Jumeau, dans le village de Sainte-Catherine, ont refait leur plein d'essence puis ont filé à l'anglaise.  
Le passage de ces maraudeurs dans le paisible village a causé un émoi facile à comprendre.

## LA CAMPAGNE D'HYGIENE DE M. LE DR REID

(Suite de la page 3)  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil de ville de Lévis se réunira samedi après-midi, à l'hôtel de ville de Lévis pour y tenir une assemblée, au cours de laquelle sera présenté un règlement relatif à la consolidation de la dette de la ville.  
C'est aujourd'hui la dernière journée que les contribuables de Lévis ont à leur disposition pour aller consulter le rôle d'évaluation de la cité de Lévis, rôle tel que révisé pour l'année fiscale 1932-33. Les plaintes, s'il y a lieu, devront être portées d'ici à ce soir, pour être considérées à la prochaine réunion publique. En même temps que la déposition du rôle d'évaluation, il y a également le rôle de perception des taxes, tant générales que spéciales de l'année.

Ces rôles ont été déposés, il y a quinze jours, au bureau de l'estimateur de la cité, M. Adélaïde Guay, à l'hôtel de ville de Lévis.

SEANCE DU CONSEIL SAMEDI APRES-MIDI  
M. le maire Leblond, nous annonçait hier midi que le Conseil

# NOUVELLE NOMENCLATURE DES ROUTES DANS QUEBEC

Le nouveau réseau comprendra 56 routes et sa longueur sera de 5,780 milles environ. — Les changements apportés prendront effet le 1er janvier 1933 et il en sera tenu compte dans la prochaine carte routière. — Développement continu depuis 1919.

### UNE LISTE OFFICIELLE

M. Arthur Bergeron, sous-ministre suppléant de la voirie et des mines nous a fait part, hier après-midi, des modifications apportées au numérotage et à la nomenclature des grandes routes. Les changements apportés prendront effet le 1er janvier 1933 et seront contenus dans la prochaine carte du ministère de la voirie.

"Le réseau des grandes artères de communication de la province de Québec n'a pas cessé de se développer depuis 1919, année au cours de laquelle les routes principales ont été groupées afin de former l'actuel réseau routier de la province", nous dit M. Bergeron.

"La longueur du réseau des grandes routes, à différentes époques depuis 1919, a été comme suit: 2,009 milles en 1919; 2,983 milles en 1920; 3,055 milles en 1921; 4,105 milles en 1922; 4,823 milles en 1928; 5,276 milles en 1929; 5,393 milles en 1930; 5,546 milles en 1931; 5,780 milles en 1932.

"Le réseau actuel des grandes routes, c'est-à-dire le réseau non modifié, comprend 54 routes et sa longueur est de 5,546 milles. Le nouveau réseau comprendra 56 routes et sa longueur sera de 5,780 milles environ en 1933."

"Tous les tronçons nouveaux ajoutés au réseau des grandes routes sont améliorés", nous dit encore M. Bergeron, qui ajouta que le ministère de la voirie publiera la nouvelle liste immédiatement afin de permettre aux automobilistes, ainsi qu'aux diverses organisations qui publient des cartes routières d'étudier les modifications apportées au réseau, et de se familiariser avec le parcours des nouvelles routes et avec leurs nouveaux numéros.

Voici maintenant les détails des principales modifications apportées au réseau:

ROUTE No 1 — Cette route conserve la même désignation: il est à noter toutefois, que le tracé actuel et unique de cette route entre Scott et Québec, sera via le pont de Québec, en traversant le pont de la rivière Chaudière, dans le village de Scott et en passant par St-Etienne de Lauzon. Le chemin reliant St-Lambert et le pont de Québec, via Charley, sera considéré comme route secondaire. La partie de la route Lévis-Jackman reliant Lévis et Scott ne sera plus considérée comme partie de la route No 1.

ROUTE No 2A — Le numéro 2A a été donné à la route St-André-St-François-St-Anne-de-Pocahontas. Cette dernière route faisait partie auparavant de la route No 2, mais

ce dernier numéro sera maintenant exclusif à la route du bord de l'eau, par Kamouraska et Rivière-Ouelle.

ROUTE No 3 — A partir de Sorel, la route 3 traversera le Richelieu par le nouveau pont et suivra le chemin du bord de l'eau, via St-Joseph de Sorel et la Colonie des Grèves. La partie de cette route comprise auparavant entre Sorel et St-Ours conservera le No 21. La partie comprise entre St-Roch et l'intersection du chemin du bord de l'eau dans la paroisse de Contrecoeur sera ajoutée à la route No 47.

ROUTE No 5 — Cette route reliera Québec à Newport, Vermont, par Victoriaville, Sherbrooke et Rock Island. D'après un arrêté en conseil adopté récemment, elle sera désignée sous le nom de route Edouard-Perreault. Elle englobe l'ancienne route No 13 ou Sherbrooke-Derby Line.

ROUTE No 6 — Tour de la Gaspésie. Cette route comprendra le prolongement par le Portage de Launencelle, à l'extrémité nord-est de (Suite à la page 13)

## Les amateurs canadiens de hockey concourent de nouveau pour des prix Turret en argent

\$1000 comme premier prix pour l'estime exact des points enregistrés par la Ligue Nationale de Hockey.

La date du 10 novembre qui marque l'ouverture de la saison de la Ligue Nationale de Hockey, suscite un intérêt accru du fait de l'annonce qu'un concours pour amateurs de hockey, dans toute l'étendue du pays, va être de nouveau lancé par les manufacturiers des ciseaux Turret. On se souvient du succès colossal qu'a obtenu le concours de la dernière saison, plus de trois millions d'entrées ayant été enregistrées aux Quartiers Généraux du Concours, à Montréal. Il n'est pas nécessaire de voir les équipes à l'œuvre pour pouvoir donner un estimé précis de la capacité de comptage des lignes d'avant des différents prétendants au Championnat Mondial de Hockey. Si la fortune vous sourit, si vous surveillez, dans votre journal local, les résultats des parties de chaque jour, vos chances de gagner sont aussi bonnes que si vous habitez Toronto, Montréal ou Ottawa même, et que vous puissiez voir les joueurs à

Les entrées de la Ligue pour la saison 1932-1933 ressemblent passablement à celles de l'an dernier, avec l'adjonction d'un nouvel aspirant canadien, l'Ottawa, qui réintègre la Ligue après un an d'absence. A l'exception des Maple Leafs de Toronto et des New-York Rangers, toutes les équipes vont afficher des cadres où seront en évidence plusieurs figures nouvelles. De vieux favoris porteront des uniformes nouveaux et plusieurs amateurs éminents paraîtront pour la première fois dans les rangs des professionnels de la Ligue Nationale de Hockey.

Chaque amateur de hockey au Canada accueillera avec joie cette nouvelle concernant le Concours de Hockey Turret et se rappellera que les prix furent gagnés par plusieurs entrées qui furent expédiées pendant les jours d'ouverture du Concours l'an dernier. Plusieurs concurrents avisés, l'an dernier, envoyèrent des entrées chaque jour, recueillant leurs moyennes à mesure que leur parvenaient de nouveaux records. Ce plan est sûr en ce qu'il permet aux concurrents de varier leurs pronostics suivant le jeu des diverses équipes et le nombre de points qu'elles enregistrent — et, après tout, plus l'on envoie d'entrées, meilleures sont les chances que l'on a de gagner.

### LEGISLATION DU BRIDGE REVISEE

Le Whist Club de New York publie une nouvelle législation pour le bridge-contrat. — Valeur du tric à sans-atout changée. — Points de chelems fortement augmentés.

Les joueurs de Bridge seront heureux d'apprendre la mise en force d'une nouvelle législation pour le Bridge-Contrat, rédigée par le Whist Club de New York, le Portland Club de Londres et la Commission Française du Bridge. Le nouveau code, depuis longtemps attendu, de-

vient donc standard puisqu'il sera reconnu et accepté par tous les joueurs de trois des principaux pays: La France, l'Angleterre et les Etats-Unis.

Cinq principaux changements ont été faits à la marque:

1o. — La valeur du tric à Sans-Atout se lit, maintenant 30 points pour la 1ère, la 3ième, la 5ième et la 7ième levée et 40 points pour la 2ième, la 4ième et la 6ième levée.

Un contrat de 3 Sans-atout vaut donc 100 points: 30 pour le premier tric, 40 pour le second tric et 30 pour le troisième tric.

2o. — Les points de contrat ont été retranchés.

3o. — La levée additionnelle non contrée possède aujourd'hui la même valeur que le tric, et non pas 50 points. La levée additionnelle contrée conserve son ancienne valeur.

4o. — L'amende pour les levées de chute contrées, lorsque le camp n'est pas vulnérable, a été augmentée quelques peu. Par contre certaines pénalités ont été diminuées, lorsque le camp est vulnérable.

5o. — Les primes pour le grand Chelem ont été augmentées: Grand Chelem, non vulnérable 1,500. Grand Chelem vulnérable 2,250. En outre des changements appor-

tés à la marque du Bridge-Contrat on a aussi changé ou établi certaines pénalités.

Dorénavant un joueur n'aura plus le droit de revoir la dernière levée, excepté lorsqu'il s'agira d'établir s'il y a eu revoke ou non.

La pénalité pour le revoke est: 2 levées perdues pour le premier revoke et 1 levée pour chaque revoke subséquent. Le revoke n'affecte pas les levées encaissées avant cel-

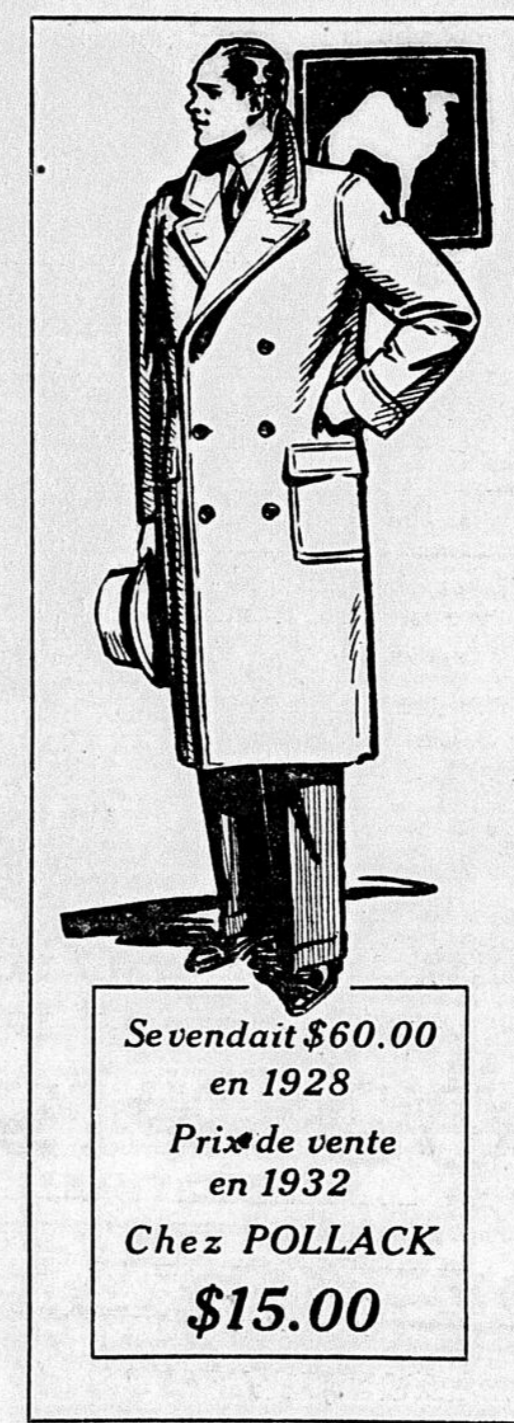
le où le revoke a été fait.

Un joueur n'a plus le droit de ramasser ses cartes avant que le donneur ait complètement fini de les distribuer.

LEVEES DE CHUTE		Non vulnérable		Vulnérable	
Non	Con-	Non	Con-	Non	Con-
contré	tré	contré	tré	contré	tré
1	2	100	250	100	250
2	3	150	450	150	450
3	4	200	700	200	700
4	5	250	1000	250	1000
5					

# MAURICE POLLACK 75-97 St. Joseph Tel. 4-4661

## Certainement une des Valeurs les plus Sensationnelles en Confections pour Hommes qui vous aient été offertes jusqu'ici.



Se vendait \$60.00 en 1928  
Prix de vente en 1932  
Chez POLLACK  
\$15.00

# 3200 PALETOTS et COMPLETS

## Pour Hommes et Jeunes Gens

TISSUS BOUCLES -- SILVERTONES -- PELAGE DE CHAMEAU -- MOLLETONS -- CHINCHILLAS

# \$15

Valeurs Spéciales de Pollack

Nous avons projeté cette vente sensationnelle depuis des mois — Nous avons fouillé le marché des lainages depuis des semaines, jusqu'à ce que nous ayons enfin trouvé ces valeurs incomparables.

Si vous avez l'intention d'acheter un complet ou un paletot, cette saison, venez à cette vente sans égale dans les annales du commerce à Québec.

LES COMPLETS sont confectionnés dans les styles pour tous les types, pour tous les âges, pour jeunes gens, pour hommes réguliers, hommes grands, corpulents ou courts et gros.

Un choix immensa de nouveaux patrons à rayures ou patrons nouveaux dans les teintes de gris, brun, drab ou marine. Grandeurs, 34 à 48.

### Les Paletots

LES PALETOTS: sont de gros Ulsters à large collet, des styles plus ajustés à devants croisés, des Chesterfields à col de velours pour la toilette des Raglans très amples et autres modèles nouveaux.

Le choix des étoffes est des plus considérables et vous y trouverez toutes les teintes les plus en vogue pour la saison y compris le bleu-marine et le noir. Grandeurs: 34 à 48.

### UN MOT AUX DAMES!

Vous qui aimez à voir votre mari correctement vêtu, tout en faisant des économies, suggérez-lui de venir à cette vente spéciale.

WORSTEDS ANGLAIS --- CHEVIOTS GRIS OXFORD-CHEVRONNES --- SERGES BOTANY BLEU-MARINE, GRISES OU NOIRES

## Pourquoi Acheter Vos Claques Chez POLLACK?

D'abord, parce que vous pouvez acheter les meilleures marques connues, y compris la vieille marque "Dominion", reconnue pour sa qualité supérieure. Toutes nos CLAQUES sont garanties donner satisfaction dans un temps raisonnable, sinon, nous les remplaçons par une autre paire gratuitement. Notre assortiment est des plus considérable dans toutes les formes pouvant ajuster n'importe quelle chaussure.



Commandes par téléphone remplies avec soin et expédiées promptement par messenger spécial en ville.

"Le plus pour votre Argent ou votre Argent Remis"

### CLAQUES NOIRES GARANTIES

Pointures pour enfants 3 à 10 1/2	49
Pointures pour Fillettes 11 à 2	54
Pointures pour Dames 2 1/2 à 8	59
Pointures pour garçonnets 11 à 13	59
Pointures pour Gars, 1 à 5	69
Pointures pour Hommes 5 1/2 à 11	74

### Claques Fines et Légères

Marque "Dominion"

Pour Dames, 8 genres de Talons, 2 1/2 à 8	.65
Pour Hommes, 5 1/2 à 11	.95
CLAQUES Sandales pour Hommes, 5 à 11	.95

### Claques! Claques!! Claques!!!

CLAQUES Fantaisie pour dames, et couvre-chaussures caoutchouc, doublures couleurs nuancées, boutons à pression, talons hauts et moyens. 2 1-2 à 7. .99

COUVRE-CHAUSSURES 2 1/2 à 7 \$1.39

REZ-DE-CHAUSSEE

### CLAVIGRAPHES!!!!

20 Clavigraphes Remington No. 10 munis de clavier français, deux couleurs de ruban, back spacer, tabulateur, enfin de toutes les dernières améliorations modernes. Ces machines sont en très bon ordre de fonctionnement, et donnent un service de première classe.

# \$39.50

Si vous le désirez, nous nous ferons un plaisir d'arranger des conditions de paiement pour vous convenir. C'est là une très bonne occasion de procurer à vos enfants, une machine à écrire pour la pratique chez-vous.

Durant cette vente, nous vous donnerons avec chaque machine, une couverture en caoutchouc, une boîte d'accessoires et une méthode pour apprendre la machine à écrire.

Nous vous conseillons de venir immédiatement choisir votre clavigraph, car une occasion semblable ne se renouvellera pas de si tôt.

Nous sommes aussi les seuls distributeurs des machines à écrire et à additionner Remington, Dalton, Monroe, Allen Wales, et des fameux clavigraphes Remington SILENCIEUX.

Nous nous occupons aussi de la réparation de toutes marques de clavigraphes et de machines à additionner. Aussi location de machines de bureaux au mois.

**GERALD MARTINEAU**  
La Maison du Service  
RUE 2280, QUEBEC 70

### AUTOS DEMANDES

Nous faisons une spécialité de l'achat et la revente d'AUTOS USAGES.

Au lieu de le laisser se déprécier pendant l'hiver, apportez-nous votre auto; nous l'achetons ou le revendons pour vous au meilleur prix du marché.

**Universal Auto Ltd**  
27, de la Couronne. Tél.: 2-5112

**Canadian Auto Sales**  
REVENDEUR  
541 St-Valler, Tél.: 8230